





700

775

И Демир-
ачаго е

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES,

ÉCRITES DES MISSIONS
Etrangères, par quelques Mission-
naires de la Compagnie de JESUS.

XXVII. RECUEIL.

Par du Quesnoy



A PARIS,

Chez les Freres GUERIN, rue S. Jacques,
vis-à-vis les Mathurins, à Saint
Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

80004735

8° Rés 93(e)



AUX
JESUITES
DE FRANCE.



ES RÉVÉRENDIS PÈRES,

*IL y a plusieurs années que
vous attendez le nouveau Re-
cueil que j'ai l'honneur de vous*

a ij

présenter. Deux causes ont produit le retardement qui vous faisoit peine : la mort du Pere du Halde , & l'interruption du commerce avec les régions éloignées d'où nous viennent les Lettres de nos Missionnaires.

Le Pere Jean-Baptiste du Halde , étoit depuis trente-deux ans chargé du soin de recueillir les Mémoires de nos Missions , & de vous les communiquer , lorsqu'il mourut en 1743 âgé de 70 ans.

Vous sçavez avec quel succès il a fourni cette longue carrière. Dix-huit Tomes qu'il a publiés , & qui sont également goûtés des Sçavans & des personnes

ÉPISTRE. v

vertueuses, prouvent jusqu'où ab-
loient ses soins, ses recherches
& ses connoissances.

Il avoit acquis à cet égard
des lumieres si sûres & si abon-
dantes, qu'il se trouva en état
de donner au Public en 1735
une description générale de l'Em-
pire de la Chine & de la Tar-
tarie Chinoise, en quatre Volu-
mes in-folio; grand & ma-
gnifique Ouvrage, dont le pro-
jet & l'exécution ne deman-
doient rien de moins qu'un esprit
étendu, aisé, versé dans les Lan-
gues, actif & laborieux.

Tel fut, en effet, le Pere du
Halde. Il se distingua toute sa
vie par un goût fin & délicat

pour les belles Lettres, par sa pénétration dans les hautes sciences, & par le travail constant qu'il ajouta aux heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature. Mais il se distingua encore plus par les qualités du cœur. C'étoit un homme doux, sociable, obligeant, plein de probité & de droiture. Caractère solide, qui lui concilia une estime universelle, & qu'il sut rehausser par toutes les vertus qui font le Religieux régulier & parfait.

Ce zèle qu'il célébroit si bien dans les autres, il en étoit lui-même tout pénétré. Une Congrégation fervente étoit, pour ainsi dire, sa chere Mission. Il

ÉPISTRE. vij

la cultiva pendant plus de trente ans ; & il le fit avec cette ardeur vive & infatigable , qui caractérise les ouvriers vraiment Apostoliques.

En succédant à un Ecrivain si respectable , j'ai crû , MES RÉVÉRENDIS PERES , que mon premier soin devoit être de me rappeler le souvenir de ses vertus. C'est par elles , beaucoup plus encore , que par la douceur & par l'élégance de son style , qu'il me seroit avantageux de lui ressembler.

Depuis sa mort jusqu'à ce jour , il n'a guere été possible de continuer son travail. Les Mers étoient infestées de Vaisseaux en-

nemis, & les Lettres de nos Missionnaires étoient presque toujours surprises & interceptées. Enfin, une heureuse paix a rendu la sûreté à la navigation; & les premiers momens de la liberté des Mers, m'ont mis en état de publier ce Volume, & de le remplir de Relations intéressantes.

La premiere des Lettres qui le composent, est une Description curieuse de la Maison de Plaisance de l'Empereur de la Chine. On sent qu'elle est faite par un homme intelligent. Le Frere Attiret, qui en est l'Auteur, est un Peintre habile, lequel n'est entré dans notre Compagnie,

ÉPISTRE. ix

qu'après avoir parcouru l'Italie,
 & s'y être perfectionné dans la
 connoissance des beaux Arts.

La seconde Lettre est du feu
 Pere Margat. C'est une Histo-
 re détaillée de nos Missions dans
 l'Isle de saint Domingue, avec
 les Eloges dûs au zèle & aux
 talens de plusieurs Missionnaires
 qui s'y sont distingués.

La troisiéme Piéce est un ré-
 cit simple & naïf de la prise
 d'Oyapoc, par les Anglois.
 Ce poste, qui est dans la Guyane,
 n'est point, à la vérité, par lui-
 même d'une grande importance;
 mais on voit avec édification la
 générosité Chrétienne & le zèle
 Apostolique d'un Missionnaire;

x E P I S T R E.

qui ayant toutes les facilités pour échapper aux ennemis, s'expose tranquillement à la captivité & à la mort, dans l'espérance d'être utile à ceux de ses Paroissiens qu'il croit en danger.

Vous avez entendu parler de la violente persécution, qui afflige aujourd'hui la Mission de la Chine: vous en trouverez ici une Relation fidelle, qu'un Jésuite François, qui attend à Macao l'occasion d'entrer dans l'intérieur de l'Empire, a composée sur des nouvelles sûres qu'il a recueillies avec soin.

C'est, sans doute, dans l'Eglise du dix-huitième Siècle un grand & mémorable événement

que cette persécution. Elle nous rappelle le souvenir de ces premiers âges de l'Eglise, où les Fidèles, sous les Empereurs Payens, scelloient de leur sang les vérités de la Foi.

Vous verrez, en effet, MES RÉVÉRENDIS PÈRES, un Evêque, après avoir annoncé pendant environ trente ans l'Evangile dans ce vaste Royaume, terminer sa carrière par un glorieux martyre, & les illustres Compagnons de ses travaux, enveloppés dans le même arrêt, subir aussi le même sort.

Le courage de ces Héros Chrétiens pouvoit-il manquer d'ajouter une nouvelle ardeur au

zèle des autres Ministres de Jesus-Christ ? Je sçais que les Missionnaires de notre Compagnie brûlent du desir de marcher sur leurs traces, & d'entrer après eux dans cette route sanglante, & qu'ils s'y préparent par un martyre de tous les jours ; c'est-à-dire, par les fatigues continues d'un laborieux Apostolat. Leur nouveau Supérieur Général, (le Pere de Neuvialle) s'est vû, dit-il, obligé de leur faire une défense expresse de s'exposer d'eux-mêmes à être pris. Ils auroient cherché, ajoute-t-il, à répandre au-plûtôt leur sang pour Jesus-Christ ; & moi, je veux les

réserver pour le salut de tant de milliers de Chrétiens, qui se trouvent dans la seule Mission Françoisé.

Au reste, ces mêmes Missionnaires ne parlent qu'avec admiration des précieux exemples de zèle & de force, que vient de leur donner l'Ordre de saint Dominique. Nos ennemis, qui aiment à nous supposer les vices qu'ils voudroient trouver en nous, s'imaginent, qu'uniquement occupés des intérêts de notre Compagnie, nous fermons les yeux sur ce que les autres ont de talens & de vertus; reproche aussi injuste qu'il est odieux. Non, de si indignes sentimens n'entrèrent

xiv EPISTRE.

jamais dans nos cœurs. Et que seroit-ce dans la vigne du pere de famille, que des hommes qui n'estimeroient que ce qu'ils font eux-mêmes, & qui verroient d'un œil jaloux les succès des autres Ouvriers Evangeliques ? Loin de porter envie aux bénédictions que le Ciel répand sur leurs travaux, nous nous en réjouissons ; nous en remercions le Seigneur, & nous faisons gloire de les publier.

Quoique nous n'eussions point de Missionnaires dans la Province de Fokien, où étoient les Peres Dominicains, & où la tempête s'est élevée, nous n'avons pas laissé d'en ressentir de

violents effets. Quelques-uns de nos Freres ont eü aussi le bonheur de confesser Jesus Christ devant les Juges Infidèles, & d'être battus & chargés d'opprobres, pour son saint Nom.

Le Pere Beuth, est un de ceux qui ont le plus souffert pour une si belle cause. Ses travaux avoient déjà épuisé ses forces; les mauvais traitements l'ont achevé; ils ont évidemment précipité ses jours, & par-là ils ont rendu sa mort également précieuse devant Dieu & devant les hommes.

Je ne doute pas, M E S R É-
V É R E N D S P E R E S, que ce ne soit une véritable consola-

XVJ ÉPISTRE.

tion pour vous, d'apprendre que ce généreux Confesseur de Jesus-Christ, à l'article de la mort, a renouvelé les assurances de son obéissance parfaite, & de son entière soumission au dernier Decret du Saint Siège sur les Cérémonies de la Chine. Les Lettres de nos Missionnaires nous assurent qu'il n'en est aucun parmi eux, qui ne se conforme scrupuleusement aux intentions du Saint Pere. Enfans d'une Compagnie qui prêche par toute la terre l'obéissance à l'autorité légitime; ils ne tiennent point dans le nouveau monde un autre langage, ni une autre conduite que nous dans celui-ci.

EPISTRE. xvij

On peut dire aussi, que le Pere Chalier a été en quelque sorte une victime de la persécution, par la vive douleur qu'il en a ressentie, & qui l'a conduit au tombeau. Il étoit Supérieur Général de la Mission Françoisse à la Chine, & avoit succédé dans cette qualité au Pere Hervieux, homme incomparable, qui pendant plusieurs années, a gouverné cette Mission avec grand succès, & qui est mort à Macao, le 26 Août 1746.

Le Pere Chalier, par sa capacité & par son expérience, étoit en état de soutenir la Mission. Ses talens & ses manieres douces & obligeantes, l'avoient

xviiij EPISTRE.

rendu agréable au Prince & à plusieurs Grands de la Cour ; & sous un Empereur plus occupé du Gouvernement , moins obsédé , moins prévenu par ses favoris , qui sont ennemis jurés de la Religion Chrétienne , le Pere Chelier pouvoit renouveler les heureux tems de Cang-hi.

Depuis dix-neuf ans il travailloit à la Cour avec un zèle infatigable , & avec une adresse , qu'on admireroit dans les meilleurs Artistes de l'Europe. Il n'avoit pour but dans ses travaux que le progrès de notre sainte Religion ; mais il a servi un Prince peu reconnoissant , qui n'a ni connu , ni sçû récom-

penfer le motif sublime de ses peines & de ses fatigues.

Ayant appris la persécution qui étoit allumée dans toutes les Provinces, il employa tout son zèle pour y apporter quelque remède. Comme la Sentence de mort portée par les Mandarins du Fokien contre les Confesseurs de Jesus-Christ, ne pouvoit être exécutée, selon le style de la Chine, qu'elle ne fût approuvée par le souverain Tribunal des crimes à Pekin, & ensuite confirmée par l'Empereur; le Pere Châlier mit tout en mouvement pour détourner le coup. Il offrit une grosse somme d'argent aux Agens des Tribunaux, qui pou-

voient ménager un jugement plus favorable ; mais il eut le chagrin de voir ses peines sans succès, & ce chagrin ne contribua pas peu à accélérer sa mort.

L'incendie étoit trop grand pour le pouvoir éteindre : la Religion Chrétienne étoit représentée à l'Empereur avec des traits si odieux, que rien d'humain ne pouvoit calmer la tempête. Nos ennemis ont eû un crédit que le nôtre n'a pû contrebalancer. Ils ont gagné les principaux Mandarins du Tribunal des crimes, & par leur moyen ils ont fait entendre à l'Empereur tout ce qu'ils ont voulu. Ce Prince croit faire assez pour nous, de nous

garder à Pekin, & d'empêcher qu'on y maltraite les Chrétiens ; mais pour les Provinces, il ne veut y souffrir, ni Chrétiens, ni Missionnaires.

Quelque général que fût ce déchaînement contre le Christianisme, & quelque éloignement qu'ait l'Empereur pour cette sainte Religion, il crut se devoir à lui-même de marquer son estime & sa reconnoissance au Pere Chelier. Il sentoit ce qu'il alloit perdre, & ce qu'il ne pouvoit remplacer. Dès qu'il le scût malade, il envoya ses meilleurs Médecins pour le visiter, avec ordre de ne rien épargner pour le guérir. Pendant plus d'un mois

xxij EPISTRE.

Et demi, les Médecins y ont employé tout leur Art ; mais le mal étoit à un point qu'il n'y avoit plus de remède ; l'Empereur a souvent demandé de ses nouvelles, Et il a eu à cette occasion avec le Frere Castiglione quelques entretiens, dont vous lirez avec plaisir le détail dans la Relation que je vous annonce.

Rien de plus touchant que les Sentiments de nos Missionnaires, sur les suites funestes qu'à eu la persécution à l'égard de plusieurs de leurs Chrétiens. Nous avons eu, dit le Pere de Neuviaille dans une de ses Lettres, le cruel chagrin de voir des Chrétiens, indignes de ce nom,

à qui la crainte des tourmens & de la pauvreté a fait renoncer Jesus-Christ. Quelque grande que soit la perte que nous avons faite de nos Maisons , de nos meubles, des ornemens de nos Eglises & des vases sacrés , nous la comptons pour rien : mais la perte des ames de nos Chrétiens , voilà ce qui met le comble à nos douleurs. Il sont sortis du bercail plutôt par foiblesse ou par surprise , que par malignité. Nous allons à présent courir après eux , & nous ne perdons pas l'espérance d'en ramener plu-

xxiv EPISTRE.

sieurs, & d'ajouter même au troupeau de nouvelles brebis. Le sang qui coule, va arroser cette Mission, & y opérer les merveilles qu'il opéroit autrefois : s'il ne suffit pas encore pour la Chine, nous en avons de tout prêt dans nos veines : nous espérons que le Seigneur en agréera le sacrifice pour fertiliser la moisson.

L'occasion, MES RÉVÉRENDIS PERES, s'est bien-tôt présentée de mettre en pratique de si grands sentimens. Nous apprenons par les dernières Lettres de la Chine, que dans la Province de Kiang-nan, deux
Jésuites

Jésuites ont été assés heureuz pour rendre à Jesus-Christ ce noble témoignage que lui rendoient autrefois les Martyrs ; & qu'après avoir été pour son Nom adorable condamnés à la mort par les Mandarins , & ensuite par l'Empereur , ils ont été étranglés dans leur Prison.

Il ne me reste plus qu'à vous informer des différentes causes d'une Persécution si barbare, & pourquoi la Province de Fo-kien a vû paroître les premières étincelles , qui ont ensuite embrasé tout l'Empire.

Outre la haine que le premier Ministre porte à la Religion Chrétienne , mille circonf-

b

xxvj EPISTRE.

tances ont contribué à rendre le Gouvernement inquiet & soupçonneux, & ont attiré sur le Fokien, toute son attention.

Cette Province n'est pas éloignée des Philippines. Ses Habitans ont un grand commerce à Manille & à Batavia, & sont plus hardis, plus remuans & plus résolus, que la plupart des autres Chinois. Les Chrétientés qui sont dans le Fokien & que cultivent les Peres Dominicains, sont près de la mer & dans des lieux importans. Toutes ces considérations ont favorisé les bruits imposteurs répandus contre les cinq Dominicains qui viennent d'en être la victime.

EPISTRE. xxvij

On disoit que ces Peres étoient venus des Philippines ; que ces Isles sont Chrétiennes & soumises au Roi d'Espagne ; que ce Prince en a fait la conquête par le moyen des Missionnaires , qu'il y avoit envoyés avec de grandes sommes d'argent , pour y faire des Chrétiens ; & qu'ainsi , c'est en embrassant le Christianisme , que ces peuples sont devenus Sujets de la Monarchie espagnole. On ajoûtoit , que les Missionnaires ont des catalogues exacts des noms & du nombre des Chrétiens Chinois , & que ces catalogues sont envoyés en Europe.

Sur ces accusations vaines & frivoles , comme l'on voit , les

xxviiij EPISTRE.

Chrétiens des Peres Dominicains ont été soupçonnés de révolte. On a voulu sçavoir ensuite s'il n'y avoit point ailleurs des Missionnaires cachés, qui eussent des correspondances avec les Chrétiens du Fokien. De-là, les recherches ordonnées dans tout l'Empire. Quant aux autres griefs qu'on oppose au Christianisme, ce n'est qu'une suite de déclamations vagues, calomnieuses, & sans aucun fondement.

Tant d'injustes préjugés ont été suivis d'une infinité de circonstances funestes, qui tendent toutes à la ruine & à la destruction totale de la Foi dans l'Empire de la Chine. La perte qu'a

fait l'Empereur, du Prince héritier de sa Couronne, fils unique de l'Impératrice, & de l'Impératrice elle-même, lui a causé un si violent chagrin, qu'il en est devenu presque furieux. Tout lui déplaît, tout l'inquiète. Dans les accès de sa mélancolie, il donne les ordres les plus cruels.

D'ailleurs, l'Empire se trouve aujourd'hui dans une sorte de crise. Il n'y a de toutes parts que désordres, révoltes, guerres, peste & famine. Ces calamités publiques ont déterminé le Monarque à envoyer dans les Provinces ordre de faire mourir tous les rebelles qui seront arrêtés, sans qu'il soit nécessaire de

recourir à lui pour la confirmation des Sentences de mort. Il est aisé de concevoir combien ce nouvel ordre sera fatal aux Chrétiens, qu'on ne cesse de représenter à la Cour, comme des séditieux, qui sous le voile de la Religion couvrent de noirs complots contre l'Etat.

Pour surcroît de malheur, Dieu permet que dans le même-tems que la Foi est persécutée, il s'éleve dans l'Empire des Sectes diaboliques qui en troublent la tranquillité. On les poursuit avec la dernière rigueur ; mais le comble de l'affliction, est que l'on confond le nom Chrétien avec ces Sectes détestables ; ou

que si on le distingue, c'est en le regardant comme plus odieux encore & plus infâme qu'elles. La haine des Tribunaux est montée à un si étrange excès, que les Chrétiens leur paroissent des bêtes, qui n'ont d'homme que la figure : ce sont leurs propres expressions dans un grand nombre d'Edits publiés contre eux. Telle est la situation déplorable d'une Mission autrefois si florissante.

Mais je ne m'apperçois pas,
 MES RÉVÉREND S P E R E S,
 que je m'arrête trop long-tems sur ce sujet, & que je ne dois point prévenir ici la suite & le détail des événemens, qui se

trouvent dans la Relation même dont je vous entretiens.

La Lettre qui vient après cette Relation, plaira, sans doute, aux Artistes. Elle est une suite de celle du Pere Cœur-doux, que vous avez lûe dans le 26^e. Recueil, & qui traite de la maniere dont on peint les Toiles dans l'Inde.

Enfin, la Pièce qui termine ce Recueil vous rappellera le souvenir d'un tragique événement, que les nouvelles publiques vous ont annoncé dans le tems; mais dont le détail vous étoit inconnu. Je parle du Tremblement de terre qui a renversé Lima, & abîmé Callao. Il.

EPISTRE. xxxiiij

est difficile de lire toutes les circonstances d'un accident si funeste, sans élever son esprit à Dieu, sans adorer cette puissance suprême, qui d'un souffle ébranle la terre jusques dans ses fondemens, soulève les flots, & leur fait engloutir les Villes entières. Puissent tous ceux qui liront ce Volume, être engagés ainsi, par les différents objets qu'il présente, à payer au Seigneur le tribut de crainte & d'amour qui lui est dû.

C'est à lui procurer cette gloire que se sont toujours attachés les Auteurs des Volumes précédens. Mais, ce qu'on auroit peine à croire, il est des hommes

XXXIV EPISTRE.

dans le Christianisme même, qui paroissent ne point goûter une fin si noble & si Chrétienne. L'anonyme, par exemple, qui s'est approprié les 26. Tomes de nos Lettres, & qui tout récemment les a fait imprimer sous le titre de Recueil d'Observations curieuses, &c. n'a pas fait difficulté dans cette Edition tronquée, de supprimer généralement tout ce qui regarde la Religion; tout ce qui a rapport à la vertu, à l'édification, & à la piété. Pour nous, loin d'adopter ce nouveau système, nous nous ferons toujours un devoir de mêler tellement dans cet Ouvrage l'agréable à l'utile,

EPISTRE. XXXV

que les choses édifiantes en soient véritablement l'ame, & que ce qu'il y aura de curieux, n'en soit, pour ainsi dire, que l'accessoire, & comme un simple accompagnement.

Tandis que la main de Dieu s'appesantissoit sur le Pérou, par le terrible fléau dont je viens de parler; la partie de l'Inde, qui est sous la domination du Roi de Portugal, a éprouvé, au contraire, les plus grandes faveurs du Ciel, par des victoires & des conquêtes qui ont rendu le nom Portugais redoutable à toutes les Nations voisines.

On peut dire que l'ouverture du Tombeau de saint François

XXXVj EPISTRE.

Xavier, fut comme les prémices
& le gage certain de cette écla-
tante prospérité. Personne n'i-
gnore qu'après la mort de ce
grand Apôtre, son Corps resta
plusieurs mois dans la terre, sous
la chaux vive, sans rien perdre
de sa fraîcheur & de sa beauté ;
mais la merveille de nos jours,
est qu'au bout de deux siècles, le
Ciel le préserve encore de la cor-
ruption.

Ce fut en 1744 que M.
d'Almeida, Marquis de Castel-
nuovo, Vice-Roi des Indes, &
M. l'Archevêque de Goa, tous
les deux nouvellement arrivés de
Lisbonne, vinrent par ordre du
Roi de Portugal dans notre Mai-

EPISTRE. xxxvij

son de Goa, & demanderent avec instance qu'il leur fût permis de baiser au nom de S. M. les pieds de l'Apôtre des Indes & du Japon.

Cette demande n'étoit pas de nature à pouvoir être refusée. On fit donc après les préparatifs nécessaires, l'ouverture du Tombeau, & l'on vit, avec une joye inexprimable, le vénérable Corps, parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, & paroissant même environné d'une splendeur extraordinaire. La tête du Saint a encore ses cheveux. On examina son visage, sa main, sa poitrine & ses pieds, & l'on n'y re-

xxxviiij EPISTRE.

marqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect & avec admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent, & plus digne de ce riche trésor.

Le Vice-Roi, & après lui l'Archevêque revêtu de ses habits Pontificaux, s'approchèrent du Saint; le Prélat ôta sa mitre & la mit à ses pieds: l'un & l'autre demeurèrent près d'une demi-heure à genoux, en Oraison, versant avec abondance de ces larmes délicieuses, que la piété fait répandre. Ensuite ils lui baisèrent les pieds, & nommèrent distinctement toutes les Per-

EPISTRE. xxxix.

sonnes de la Famille Royale , à l'intention desquelles ils les baissoient , répétant plusieurs fois le nom de S. M. & du souverain Pontife.

La Cérémonie achevée , l'Archevêque célébra la Messe à l'intention du Roi , sur l'Autel qui est placé vis-à-vis du Tombeau. Le Vice-Roi y assista , & parut pénétré de la plus sensible dévotion. La vue du Corps du saint Apôtre lui avoit inspiré une si grande confiance , qu'il ne doutoit nullement , ainsi qu'il le dit lui-même , qu'avec une si puissante protection , les Portugais ne triomphassent bien-tôt des Puissances infidèles , dont ils sont

environnés : heureux & saint
 pressentiment que les plus grands
 succès ont en moins de deux ans
 pleinement justifié.

En effet, dès l'année suivante, le Vice-Roi, ayant puissamment armé pour venger la Couronne de Portugal des insultes que ne cessoit de lui faire le Buonfolo, Prince voisin de Goa, homme fier, violent, & ambitieux; il entra en campagne, attaqua ce dangereux ennemi par terre & par mer, prit d'assaut ses meilleures places, ses châteaux les mieux fortifiés, défit ses troupes, quoique nombreuses & aguerries, & partout victorieux revint à Goa re-

mercier le Saint, dont il avoit eu soin d'implorer la protection avant que de prendre les armes.

Une seconde Campagne acheva de dompter ces Peuples infidèles. Leurs Forteresses, leurs Flottes, leurs Magasins, leurs Arsenaux, tout tomba sous la puissance du brave & prudent Vice-Roi, que l'Apôtre des Indes secondoit si visiblement.

La nouvelle de tant d'heureux événemens, ne fut pas plutôt arrivée en Portugal, que le Roi, pour signaler sa reconnoissance envers saint Xavier, à qui, après Dieu, il en attribuoit toute la gloire, supplia le Sou-

xlij EPISTRE.

verain Pontife de déclarer ce Grand Apôtre, Protecteur principal de toute l'Inde Orientale, depuis le Cap de Bonne-Espérance, jusqu'au Japon & à la Chine, en y comprenant toutes les Isles, Contrées & Provinces, qui se trouvent dans cette vaste étendue. Et c'est ce que le Saint Pere, touché des pieux motifs qui animent ce Monarque, lui a, en effet, accordé par un Bref daté du 24 Février 1747.

Il faut espérer que ce Grand Saint, si solennellement déclaré Protecteur des Indes, remplira bien-tôt toute l'étendue de ce titre glorieux, qu'il attirera sur elles les regards favorables du Sei-

EPISTRE. xliij

gneur, & qu'il fera cesser enfin la cruelle persécution, qui enravage la portion la plus considérable.

Je suis, avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints Sacrifices,

MES RÉVÉRENDIS PERES

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
L. PATOUILLET, de la
Compagnie de JESUS.

A P P R O B A T I O N

du Censeur Royal.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le vingt-septième Recueil *des Lettres Edifiantes & Curieuses*, écrites des Missions Étrangères. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 21. Mai 1749.

SALMON, Docteur
de la Maison & Société de Sorbonne.

Permission du R. P. Provincial.

J'E souffigné Provincial de la Compagnie de JESUS, en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçu de notre R. P. Général, permets au P. Louis Patoüillet de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé: *27^e. Tome des Lettres Edifiantes & Curieuses*, qu'il a composé & qui a été vû & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie: en foi de quoi j'ai signé la présente. A Vannes, le 29. Mai, 1749.

J. J. DE LA GRANDVILLE,
de la Compagnie de Jesus.

PRIVILEGE DU ROI.

L OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra :
SALUT. Notre amé HIPPOLYTE - LOUIS GUERIN, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à rous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient,

d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixième Avril mil sept cent vingt-cinq; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-

cher & féal Chevalier le Sieur DAGUES-
SEAU, Chancelier de France, Comman-
deur de nos Ordres; & qu'il en fera en-
suite remis deux Exemplaires dans notre
Bibliothèque publique, un dans celle de
notre Château du Louvre, & un dans
celle de notre très-cher & féal Chevalier
le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de
France; le tout à peine de nullité des Pré-
sentes. Du contenu desquelles vous man-
dons & enjoignons de faire jouïr ledit Ex-
posant & ses ayans causes, pleinement &
paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit
fait aucun trouble ou empêchement. Vou-
lons que la copie des Présentes qui sera
imprimée tout au long au commencement
ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour
duement signifiée, & qu'aux copies colla-
tionnées par l'un de nos amés, féaux Con-
seillers & Secretaires, foi soit ajoutée com-
me à l'original: Commandons au premier
notre Huissier ou Sergent sur ce requis de
faire pour l'exécution d'icelles tous actes
requis & nécessaires, sans demander au-
tre permission, & nonobstant clameur de
Haro, Charte Normande, & Lettres à
ce contraires. CAR tel est notre plaisir.
DONNE' à Paris le septième jour du mois
de Juin, l'an de grace mil sept cens qua-
rante-neuf, & de notre regne le trente-
quatrième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

J'ai cédé le présent Privilège aux R. R.

P. P. Jésuites , de la Maison Professe de
Paris. Fait à Paris, ce dix Juin 1749.

H. L. GUERIN.

*Registré ensemble la Cession sur le Registre
XII. de la Chambre Royale & Syndicale des
Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 172.
fol. 163. conformément au Règlement de 1723.
qui fait défense, Art. IV. à toutes personnes, de
quelque qualité qu'elles soient, autres que les
Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter
& faire afficher aucuns Livres pour les vendre
en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Au-
teurs ou autrement, à la charge de fournir à la
susdite Chambre huit Exemplaires de chacun,
prescrits par l'article 108. du même Règlement.
A Paris, le 13. Juin 1749.*

Signé, CAVELIER, Syndic.



LETTRE
DU FRERE
ATTIRET
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Peintre au service de l'Empereur de
la Chine.

A M. D'ASSAUT.

A Pekin, le 1. Novembre 1743.



MONSIEUR,

La paix de N. S.

C'EST avec un plaisir infini
que j'ai reçu vos deux Lettres;
la premiere du 13 Octobre 1742.
& la seconde du 2. Novembre
XXVII. Rec. A

2 *Lettres de quelques*
suivant. Nos Missionnaires, à
qui j'ai communiqué le détail
intéressant qu'elles renferment
sur les principaux événemens
de l'Europe, se joignent à moi
pour vous en faire de très-sin-
ceres remercimens ; j'ai outre
cela des actions de graces à vous
rendre pour la boëte qui m'a été
remise de votre part, remplie
d'ouvrages en paille, en grains
& en fleurs. Ne faites plus, je
vous prie, de ces sortes de dé-
penses : la Chine à cet égard,
& sur-tout pour les fleurs, est
bien au-dessus de l'Europe.

Je viens ensuite à vos plain-
tes. Vous trouvez, Monsieur,
mes Lettres trop rares ; mais
autant que je puis m'en souve-
nir, je vous ai écrit tous les ans
depuis mon départ de Macao.
Ce n'est donc pas ma faute, si
tous les ans vous n'avez pas re-

cû de mes nouvelles. Dans un trajet si long est-il surprenant que des Lettres s'égarerent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux Européans, c'est-à-dire dans un espace de sept cens lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les Lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'Empereur & pour les grands Officiers : le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette & par intérêt que le Postillon se charge des Lettres particulières. Il faut d'avance lui payer le port ; & s'il se trouve trop chargé, il les brûle ou il les jette, sans risque d'être recherché.

Mes Lettres en second lieu vous paroissent trop courtes, & vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs &

4 *Lettres de quelques*
des coûtes de la Chine. Mais
suis-je en état de vous rien dire
qui soit aussi clair & aussi bien
exprimé? Je suis nouvellement
arrivé; à peine sçais-je un peu
bégayer le Chinois. S'il ne s'a-
gissoit que de peinture, je me
flatterois de vous en parler avec
quelque connoissance: mais si,
pour vous complaire, je me ha-
zarde à répondre à tout, ne ris-
qué-je pas de me tromper? Je
vois bien cependant, que, quoi
qu'il en coûte, il faut vous con-
tenter. Je vais donc l'entrepren-
dre. Je suivrai par ordre les
questions que contiennent vos
dernieres Lettres, & j'y répon-
drai de mon mieux, simple-
ment, & avec la franchise que
vous me connoissez.

Je vous parlerai d'abord de
mon voyage de Macao ici, car
c'est l'objet de votre premiere

Missionnaires de la C. de J. §
question. Nous y sommes venus
appelés par l'Empereur , ou
plûtôt avec sa permission. On
nous donna un Officier pour
nous conduire; on nous fit ac-
croire qu'on nous défrayeroit ;
mais on ne le fit qu'en paroles,
& , à peu de choses près , nous
vinmes à nos dépens. La moitié
du voyage se fait dans des bar-
ques. On y mange, on y cou-
che; & ce qu'il y a de singu-
lier, c'est que les honnêtes gens
n'osent ni descendre à terre, ni
se mettre aux fenêtres de la bar-
que, pour voir le pays par où
l'on passe. Le reste du voyage
se fait dans une espèce de cage,
qu'on veut bien appeller litière.
On y est enfermé pendant toute
la journée: le soir la litière en-
tre dans l'auberge , & encore
quelle auberge! de façon qu'on
arrive à Pékin sans avoir rien

vû : & la curiosité n'est pas plus satisfaite , que si l'on avoit toujours été enfermé dans une chambre.

D'ailleurs , tous le pays qu'on trouve sur cette route est un assez mauvais pays , & quoique le voyage soit de six ou sept cens lieues , on n'y rencontre rien qui mérite attention , & l'on ne voit ni monumens , ni édifices , si ce n'est quelques *Miao* ou Temples d'Idoles , qui sont des bâtimens de bois à rez-de-chauffée , dont tout le prix & toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures & quelques vernis fort grossiers. En vérité , quand on a vû ce que l'Italie & la France ont de monumens & d'édifices , on n'a plus que de l'indifférence & du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter

le Palais de l'Empereur à Pékin, & ses maisons de plaisance; car tout y est grand, & véritablement beau, soit pour le dessein, soit pour l'exécution, & j'en suis d'autant plus frappé que nulle part rien de semblable ne s'est offert à mes yeux.

J'entreprendrois volontiers de vous en faire une description qui pût vous en donner une idée juste; mais la chose seroit trop difficile, parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre maniere de bâtir & à toute notre architecture. L'œil seul en peut saisir la véritable idée; aussi, si jamais j'ai le tems, je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien dessinés.

Le Palais est au moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette ville; parce que

vous la connoissez.) Il consiste en général dans une grande quantité de corps de logis, détachés les uns des autres, mis dans une belle symmétrie, & séparés par de vastes cours, par des jardins & des parterres. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure, le vernis & les peintures. L'intérieur est garni & meublé de tout ce que la Chine, les Indes & l'Europe ont de plus beau, & de plus précieux.

Pour les maisons de plaisance, elles sont charmantes. Elles consistent dans un vaste terrain, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis 20. jusqu'à 50. à 60. pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fonds de ces vallons, & vont se rejoindre en

plusieurs endroits pour former des étangs & des mers. On parcourt ces canaux, ces mers & ces étangs, sur de belles & magnifiques barques: j'en ai vû une de treize toises de longueur & de quatre de largeur, sur laquelle étoit une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes & fermées, de jardins, de parterres, de cascades, &c. Ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable.

On sort d'un vallon, non par de belles allées, droites comme en Europe; mais par des zig-zags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, & au sortir desquels on retrouve

un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain, soit pour la structure des bâtimens.

Toutes les montagnes & les collines sont couvertes d'arbres, sur-tout d'arbres à fleurs, qui sont ici très-communs. C'est un vrai Paradis terrestre. Les canaux ne sont point, comme chez nous, bordés de pierres de taille tirées au cordeau; mais tout rustiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, & qui sont posés avec tant d'art, qu'on diroit que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt il est étroit: ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il étoit poussé par les collines & par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des ro-

cailles , & qui paroissent y être l'ouvrage de la nature : chaque faison a les siennes.

Outre les canaux il y a partout des chemins , ou plutôt des sentiers qui sont pavés de petits caillous , & qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon , on aperçoit les bâtimens. Toute la façade est en colonnes , & en fenêtres : la charpente dorée , peinte , vernissée : les murailles de brique grise , bien taillée , bien polie : les toits sont couverts de tuiles vernissées , rouges , jaunes , bleues , vertes , violettes , qui par leur mélange & leur arrangement font une agréable variété de compartimens & de desseins. Ces bâti-

mens n'ont presque tous qu'un rez-de chaussée. Ils sont élevés de terre, de deux, quatre, six ou de huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierre façonnés avec art, mais par des rochers, qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces Palais fabuleux de Fées, qu'on suppose au milieu d'un désert, élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse, & va en serpentant.

Les appartemens intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très-bien distribués, les meubles & les ornemens y sont d'un goût exquis, & d'un très-grand prix. On trouve dans les cours & dans les passages, des vases de marbre, de porce-

laine, de cuivre, pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons, au lieu de statues immodestes, on a placé sur des pieds d'estaux de marbre, des figures en bronze ou en cuivre, d'animaux symboliques, & des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon, comme je l'ai déjà dit, a sa maison de plaisance; petite, eût égard à l'étendue de tout l'enclos, mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos Seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cédre, qu'on amène à grands frais de cinq cens lieues d'ici. Mais combien croirez vous qu'il y a de ces Palais, dans les différens vallons de ce vaste enclos? Il y en a plus de deux cens, sans compter autant de maisons pour

les Eunuques, car ce sont eux qui ont la garde de chaque Palais, & leur logement est toujours à côté, à quelque toise de distance: logement assez simple, & qui pour cette raison est toujours caché par quelque bout de mur, ou par les montagnes.

Les canaux sont coupés par des ponts de distance en distance, pour rendre la communication d'un lieu à l'autre plus aisée. Ces ponts sont ordinairement de briques, de pierres de taille, quelques-uns de bois; & tous assez élevés pour laisser passer librement les barques.

Ils ont pour garde-fous des balustrades de marbre blanc travaillées avec art & sculptées en bas-reliefs. Du reste ils sont toujours différens entr'eux pour la construction. N'allez pas vous persuader que ces ponts aillent en

droiture : point du tout ; ils vont en tournant & en serpentant , de sorte que tel pont pourroit n'avoir que 30. à 40. pieds , s'il étoit en droite ligne , qui par les contours qu'on lui fait faire , se trouve en avoir cent ou deux cens. On en voit qui , soit au milieu , soit à l'extrémité , ont de petits pavillons de repos , portés sur 4. 8. ou 16. colonnes. Ces pavillons sont pour l'ordinaire sur ceux des ponts , d'où le coup d'œil est le plus beau. D'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois , ou de marbre blanc , d'une très-jolie structure , mais infiniment éloignée de toutes nos idées Européanes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont se rendre & se décharger dans des bassins , dans des mers. Il y a en effet un de

ces bassins qui a près d'une demi-lieue de diamètre en tous sens, & à qui on a donné le nom de mer. C'est un des plus beaux endroits de cette maison de plaifance. Autour de ce bassin, il y a sur les bords, de distance en distance, de grands corps de logis, séparés entr'eux par des canaux & par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui est un vrai bijou, c'est une isle ou rocher, qui au milieu de cette mer s'éleve d'une manière raboteuse & sauvage, à une toise ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Sur ce rocher est bâti un petit Palais, où cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces, & il est d'une beauté & d'un goût que je ne sçaurois vous expri-

mer. La vûe en est admirable. De-là on voit tous les Palais, qui par intervalle sont sur les bords de ce bassin; toutes les montagnes qui s'y terminent; tous les canaux qui y aboutissent, pour y porter ou pour en recevoir leurs eaux; tous les ponts qui sont sur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux; tous les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces ponts; tous les bosquets qui séparent ou couvrent tous les Palais, pour empêcher que ceux qui sont d'un même côté, ne puissent avoir vûe les uns sur les autres.

Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini. Aucun endroit ne ressemble à l'autre : ici ce sont des quais de pierre de taille, où aboutissent des galeries, des allées & des

chemins: là ce font des quais de rocaille, construits en espèce de degrés avec tout l'art imaginable: ou bien ce font de belles terrasses, & de chaque côté un degré pour monter aux bâtimens qu'elles supportent; & au-delà de ces terrasses, il s'en éleve d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéâtre. Ailleurs, c'est un bois d'arbres à fleurs qui se présente à vous: un peu plus loin vous trouvez un bosquet d'arbres sauvages, & qui ne croissent que sur les montagnes les plus désertes. Il y a des arbres de haute futaye & de bâtisse; des arbres étrangers, des arbres à fleurs, des arbres à fruit.

On trouve aussi sur les bords de ce même bassin quantité de cages & de pavillons, moitié dans l'eau & moitié sur terre, pour toute sorte d'oiseaux aqua-

tiques ; comme sur terre on rencontre de tems en tems , de petites ménageries & de petits parcs pour la chasse. On estime sur-tout une espèce de poissons dorés , dont en effet la plus grande partie est d'une couleur aussi brillante que l'or , quoiqu'il s'en trouve assez grand nombre d'argentés , de bleus , de rouges , de verts , de violets , de noirs , de gris de lin & de toutes ces couleurs mêlées ensemble. Il y en a plusieurs réservoirs dans tout le jardin ; mais le plus considérable est celui-ci : c'est un grand espace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre , pour empêcher les poissons de se répandre dans tout le bassin.

Enfin pour vous faire mieux sentir toute la beauté de ce seul endroit , je voudrois pouvoir vous y transporter , lorsque ce

bassin est couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joute & autres jeux : mais surtout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifice, & qu'on illumine tous les Palais, toutes les barques & presque tous les arbres. Car en illuminations, en feux d'artifice, les Chinois nous laissent bien loin derrière eux ; & le peu que j'en ai vû, surpasse infiniment tout ce que j'avois vû dans ce genre en Italie & en France.

L'endroit où loge ordinairement l'Empereur, & où logent aussi toutes ses femmes, l'Impératrice, les *Koucy* * *fey*, les *fey*,

* Ce sont les titres des femmes, plus ou moins grands, selon qu'elles sont plus ou moins en faveur. Le nom de l'Impératrice est *Hoang héou* ; celui de l'Impératrice mere est *Tayhéou*.

les Pins, les Koucigin, les Tchangtsai, les femmes de chambre, les Eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtimens, de cours, de jardins, &c. En un mot, c'est une ville, qui a au moins l'étendue de notre petite ville de Dôle. Les autres Palais ne sont gueres que pour la promenade, pour le dîné & le soupé.

Ce logement ordinaire de l'Empereur, est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles, les salles d'audience, les cours & leurs jardins. Il forme une isle. Il est entouré de tous les côtés par un large & profond canal. On pourroit l'appeller un Sérail. C'est dans les appartemens qui le composent, qu'on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'or-

nemens, de peintures, (j'entens dans le goût Chinois) de bois précieux, de vernis du Japon & de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soieries, d'étoffes d'or & d'argent. On a réuni là tout ce que l'art & le bon goût peuvent ajouter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'Empereur le chemin conduit presque tout droit à une petite ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux; ses tours, ses murailles, ses parapets, ses crénaux. Elle a ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port. Enfin tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'Empire, s'y trouve en petit.

Vous ne manquerez pas de demander à quel usage est destinée cette ville, où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé & dès-là fort médiocre. Est-ce afin que l'Empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions? Elle peut avoir cet usage, & cette vûe a pû entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire. Mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande ville, toutes les fois qu'il le souhaiteroit.

Car un Empereur Chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort. Il ne voit rien; les maisons, les boutiques, tout est fermé. Par tout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit ap-

percû. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin, & cela sous peine d'être maltraité par les Gardes. Quand il marche hors des villes, dans la campagne, deux hayes de Cavaliers, s'avancent fort au loin de chaque côté, autant pour écarter tout ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du Prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espèce de solitude, les Empereurs Chinois ont de tout tems tâché de se dédommager & de suppléer, les uns d'une façon, les autres d'une autre, aux divertissemens publics, que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette ville donc, sous le regne de l'Empereur regnant, comme sous celui de son Pere qui l'a
fait

fait bâtir , est destinée à faire représenter par les Eunuques plusieurs fois l'année , tout le commerce , tous les marchés , tous les arts , tous les métiers , tout le fracas , toutes les allées , les venues , & même les friponneries des grandes villes. Aux jours marqués , chaque Eunuque prend l'habit de l'état & de la profession qui lui sont assignés. L'un est un marchand , l'autre un artisan ; celui-ci un soldat , celui-là un officier. On donne à l'un une brouette à pousser ; à l'autre des panniens à porter : enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au port , les boutiques s'ouvrent ; on étale les marchandises : un quartier est pour la soye , un autre pour la toile ; une rue pour les porcelaines , une pour les vernis. Tout est

distribué. Chez celui-ci on trouve des meubles; chez celui-là des habits, des ornemens pour les femmes; chez un autre des livres pour les curieux & les sçavans. Il y a des cabarets pour le thé & pour le vin; des auberges pour les gens de tout état. Des Colporteurs vous présentent des fruits de toute espèce, des rafraîchissemens en tout genre. Des Merciers vous tirent par la manche, & vous harcèlent pour vous faire prendre de leurs marchandises. Là tout est permis. On y distingue à peine l'Empereur du dernier de ses Sujets. Chacun annonce ce qu'il porte: on s'y querelle, on s'y bat; c'est le vrai tracas des halles. Les Archers arrêtent les querelleurs; on les conduit aux Juges dans leur tribunal. La dispute s'examine & se juge: on con-

damne à la bastonnade : on fait exécuter l'arrêt, & quelquefois un jeu se change pour le plaisir de l'Empereur en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les Filoux ne sont pas oubliés dans cette fête. Ce noble emploi est confié à un bon nombre d'Eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte & on les condamne, ou du moins on fait semblant de les condamner, à être marqués, bastonnés ou exilés selon la gravité du cas, ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissemens, & le pauvre marchand est débouté de ses plaintes. Cependant tout se retrouve, la Foire étant finie.

Cette Foire ne se fait, comme

je l'ai déjà dit, que pour le plaisir de l'Empereur, de l'Impératrice & des autres femmes. Il est rare qu'on y admette quelques Princes ou quelques Grands; & s'ils y sont admis, ce n'est que quand les femmes se sont retirées. Les marchandises qu'on y étale, & qu'on y vend, appartiennent pour la plus grande partie aux marchands de Pékin, qui les confient aux Eunuques, pour les vendre réellement; ainsi tous les marchés ne sont pas feints & simulés. L'Empereur achette toujours beaucoup, & vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achettent de leur côté, & les Eunuques aussi. Tout ce commerce, s'il n'y avoit rien de réel, manqueroit de cet intérêt piquant, qui rend le fracas

Missionnaires de la C. de J. 29
plus vif, & le plaisir plus fo-
lide.

Au commerce succede quel-
quefois le labourage ; il y a
dans ce même enclos un quartier
qui y est destiné. On y voit des
champs, des prés, des maisons,
des chaumines de laboureurs :
tout s'y trouve ; les bœufs, les
charues, les autres instrumens.
On y sème du bled, du ris, des
légumes ; toutes sortes de grains.
On moissonne ; on cueille les
fruits. Enfin l'on y fait tout ce
qui se fait à la campagne, &
dans tout on imite d'aussi près
qu'on le peut, la simplicité
rustique & toutes les manières
de la vie champêtre.

Vous avez lû sans doute qu'à
la Chine il y a une fête fameu-
se, appelée la fête des lan-
ternes : c'est le quinzième de

la première lune qu'elle se célèbre. Il n'y a point de si misérable Chinois, qui ce jour-là n'allume quelque lanterne. On en fait & on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs & de prix. Ce jour-là toute la Chine est illuminée; mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'Empereur & sur-tout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes, suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques, que les eaux amènent & ramènent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts, & presque à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat; en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux,

de vases, de fruits, de fleurs, de barques, & de toute grosseur : il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre & de toutes matieres. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vû qui n'avoient pas été faites pour mille écus. Je ne finirois pas si je voulois vous en marquer toutes les formes, les matieres & les ornemens. C'est en cela, & dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtimens, que j'admire la fécondité de leur esprit : je serois tenté de croire que nous sommes pauvres & stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux accoûtumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre maniere de bâtir. Voulez-vous sçavoir ce qu'ils en disent, lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des

estampes qui représentent nos bâtimens ? Ces grands corps de logis , ces hauts pavillons les épouvantent ; ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes , & nos maisons comme des rochers à perte de vûe , percés de trous , ainsi que des habitations d'Ours & d'autres bêtes féroces. Nos étages sur-tout , accumulés les uns sur les autres , leur paroissent insupportables ; ils ne comprennent pas comment on peut risquer de se casser le col cent fois le jour , en montant nos degrés pour se rendre à un quatriéme ou cinquiéme étage. *Il faut* , disoit l'Empereur Canghy , en voyant les plans de nos maisons Européanes , *il faut que l'Europe soit un pays bien petit & bien misérable , puisqu'il n'y a pas assez de terrein pour étendre les*

Missionnaires de la C. de J. 33
villes, & qu'on est obligé d'y habiter en l'air. Pour nous, nous concluons un peu différemment, & avec raison.

Cependant je vous avouerai que, sans prétendre décider de la préférence, la maniere de bâtir de ce pays-ci me plaît beaucoup. Mes yeux & mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu Chinois. Entre nous, l'Hôtel de Madame la Duchesse, vis-à-vis les Thuileries, ne vous paroît-il pas très-beau? Il est pourtant presque à la Chinoise, & ce n'est qu'un rez-de-chaussée. Chaque pays a son goût & ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture; rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes; on ne peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité par-

34 *Lettres de quelques*
tout , & la symmétrie. On veut
qu'il n'y ait rien de dépareillé,
de déplacé ; qu'un morceau ré-
ponde exactement à celui qui
lui fait face , ou qui lui est op-
posé : on aime aussi à la Chine
cette symmétrie , ce bel ordre ,
ce bel arrangement. Le Palais
de Pékin dont je vous ai parlé
au commencement de cette
Lettre , est dans ce goût. Les
Palais des Princes & des Sei-
gneurs , les Tribunaux , les mai-
sons des particuliers un peu ri-
ches , suivent aussi cette loi.

Mais dans les maisons de plai-
sance , on veut que presque par-
tout il regne un beau désordre ,
une anti-symmétrie. Tout roule
sur ce principe : *C'est une cam-
pagne rustique & naturelle , qu'on
veut représenter ; une solitude , non
pas un Palais bien ordonné dans
toutes les regles de la symmétrie &*

Missionnaires de la C. de J. 35
du rapport. Aussi n'ai-je vû au-
cuns de ces petits Palais placés
à une assez grande distance les
uns des autres dans l'enclos de
la maison de plaifance de l'Em-
pereur , qui aient entre eux au-
cune reffemblance. On diroit
que chacun est fait fur les idées
& le modèle de quelques pays
étrangers ; que tout est posé au
hazard & après coup ; qu'un
morceau n'a pas été fait pour
l'autre. Quand on en entend par-
ler , on s' imagine que cela est
ridicule , que cela doit faire un
coup d'œil défagréable. Mais
quand on y est , on pense diffé-
remment , on admire l'art avec
lequel cette irrégularité est con-
duite. Tout est de bon goût
& si bien ménagé , que ce
n'est pas d'une feule vûe qu'on
en apperçoit toute la beauté.
Il faut examiner pièce à pièce ,

il y a de quoi s'amuser long-tems, & de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au reste, ces petits Palais ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, de simples vuide-bouteilles. J'en ai vû bâtir un l'année dernière dans ce même enclos, qui couta à un Prince cousin-germain de l'Empereur, soixante Oüanes; * sans parler des ornemens & des ameublemens intérieurs, qui n'étoient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui regne dans ces maisons de plaifance. Elle se trouve non-seulement dans la position, la vûe, l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élevation, le nombre des corps de

* Une Ouane vaut dix mille Taëls, le Taël vaut 7. liv. 10 sols, ainsi soixante Ouanes font quatre millions & demi.

logis , en un mot dans le total ; mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me falloit venir ici pour voir des portes , des fenêtres de toute façon & de toute figure ; de rondes , d'ovales , de carrées & de tous les poligones ; en forme d'éventail , de fleurs , de vases , d'oiseaux , d'animaux , de poissons : enfin de toutes les formes , régulières & irrégulières.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur , elles sont en pilastres , & au-dehors elles sont percées de fenêtres différentes entr'elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilas-

tres, comme celles qui vont d'un Palais à un de ces pavillons ouverts de toute part, qui sont destinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces galeries ne vont guère en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derriere un bosquet, tantôt derriere un rocher, quelquefois autour d'un petit bassin. Rien n'est si agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante & qui enleve.

Vous ne manquerez pas, sur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, & avec raison, que cette maison de plaisance a dû couter des sommes immenses: il n'y a en effet qu'un Prince, maître d'un Etat aussi vaste que celui de la Chine, qui puisse faire une semblable dépense, & venir à bout en si peu de tems d'une si prodigieuse

Missionnaires de la C. de J. 39
entreprise. Car cette maison est
l'ouvrage de vingt ans seule-
ment. Ce n'est que le pere de
l'Empereur qui l'a commen-
cée , & celui-ci ne fait que
l'augmenter & l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui
doive vous étonner ni vous ren-
dre la chose incroyable. Outre
que les bâtimens sont presque
tous des rez-de-chaussée ; on
multiplie les ouvriers à l'infini,
Tout est fait lorsqu'on porte les
matériaux sur le lieu. Il n'y a
qu'à poser , & après quelques
mois de travail la moitié de l'ou-
vrage est finie. On diroit que
c'est un de ces Palais fabuleux
qui se forment tout d'un coup
par enchantement dans un beau
vallon , ou sur la croupe d'une
montagne. Au reste , cette mai-
son de plaisance s'appelle *Yven-
ming yven* ; c'est-à-dire , le jar-

din des jardins, ou le jardin par excellence. Ce n'est pas la seule qu'ait l'Empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites & moins belles. Dans l'un de ces trois Palais, qui est celui que bâtit son ayeul *Canghy*, loge l'Impératrice mere avec toute sa Cour : il s'appelle *Tchang tchun yuen*, c'est-à-dire, le jardin de l'éternel printems. Ceux des Princes, des grands Seigneurs, sont en raccourci ce que ceux de l'Empereur sont en grand.

Peut-être direz-vous, à quoi sert une si longue description ? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maison & me les envoyer. Je répons, Monsieur, qu'il faudroit pour cela que je fusse au moins trois ans, à n'avoir autre chose à faire ; au lieu

que je n'ai pas un moment à moi, & que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs il faudroit encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterois, & d'y rester autant de tems qu'il seroit nécessaire. Bien m'en prend de sçavoir un peu peindre; sans cela je serois comme bien d'autres Européans, qui sont ici depuis vingt & trente ans, & qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme: c'est l'Empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaifance n'est guére vûe que de lui, de ses femmes & de ses Eunuques; il est rare que dans ses Palais & ses jardins il introduise ni Princes ni Grands au-delà des salles d'audience. De tous les

Européans qui font ici , il n'y a que les Peintres & les Horlogers , qui nécessairement & par leurs emplois aient accès partout. L'endroit où nous peignons ordinairement , est un de ces petits Palais dont je vous ai parlé. C'est-là que l'Empereur nous vient voir travailler presque tous les jours , de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absenter. Mais nous n'allons pas plus loin , à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté , car alors on nous introduit , mais avec une bonne escorte d'Eunuques. Il faut marcher à la hâte & sans bruit , sur le bout de ses pieds , comme si on alloit faire un mauvais coup. C'est par-là que j'ai vû & parcouru tout ce beau jardin , & que je suis entré dans tous les appartemens. Le

féjour que l'Empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pékin qu'autant que Versailles l'est de Paris. Le jour nous sommes dans le jardin, & nous y dînons aux frais de l'Empereur : pour la nuit, nous avons dans une assez grande Ville ou Bourgade, proche du Palais, une maison que nous y avons achetée. Quand l'Empereur revient à la Ville, nous y revenons aussi, & alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du Palais, & le soir nous nous rendons à notre Eglise.

Voilà, Monsieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, & pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres articles. Vous voulez donc sça-

voir de quelle manière j'ai été reçu de l'Empereur ; comment il en use avec moi ; ce que je peins ; comment on est ici logé , nourri ; comment les Missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement ; s'il est permis aux Chinois de professer la Religion Chrétienne : enfin ce que c'est que le nouveau Bref du S. Siège sur les Cérémonies Chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sçais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous , & d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujourns , & nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'Empereur de la Chine aussi-bien qu'un étranger puisse l'être d'un Prince qui se croit le seul souverain du monde ; qui est élevé à n'être

sensible à rien ; qui croit un homme, sur-tout un étranger, trop heureux, de pouvoir être à son service & travailler pour lui. Car être admis à la présence de l'Empereur ; pouvoir souvent le voir & lui parler ; c'est pour un Chinois la suprême récompense & le souverain bonheur. Ils acheteroient bien cher cette grace, s'ils pouvoient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à peu près toute la paye que j'ai pour mes travaux ; si vous en exceptez quelques petits présens en soye, ou autre chose de peu de prix, & qui viennent encore rarement ; aussi n'est-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à la chaîne d'un soleil à l'autre ; avoir à peine les Dimanches & les Fêtes pour prier

Dieu; ne peindre presque rien de son goût & de son génie; avoir mille autres embarras qu'il feroit trop long de vous expliquer; tout cela me feroit bien vite reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyois mon pinceau utile pour le bien de la Religion, & pour rendre l'Empereur favorable aux Missionnaires qui la prêchent; & si je ne voyois le Paradis au bout de mes peines & de mes travaux. C'est-là l'unique attrait qui me retient ici, aussi-bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'Empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frere de l'Empereur, de sa femme, de quelques autres Princes & Princesses du Sang, de quelques autres favoris & autres Seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût Euro-

péan. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avois appris, & me faire une nouvelle maniere pour me conformer au goût de la nation : de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du tems qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la foye, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espèce; rarement de la figure. Les portraits de l'Empereur & des Impératrices avoient été peints avant mon arrivée par un de nos Freres, nommé Castiglione, Peintre Italien, & très-habile, avec qui je suis tous les jours.

Tout ce que nous peignons est ordonné par l'Empereur. Nous faisons d'abord les desseins; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit

bien ou mal, il en faut passer par là sans oser rien dire. Ici l'Empereur sçait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, & peut-être le croit-il : toujours agit-il comme s'il en étoit persuadé.

Nous sommes assez bien logés pour des Religieux ; nos maisons sont propres, commodes, sans qu'il y ait rien contre la bienséance de notre état. En ce point, nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture est assez bonne : excepté le vin, on a, à peu près, ici tout ce qui se trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de ris, mais désagréable au goût & nuisible à la santé : nous y suppléons par le thé sans sucre qui est toute notre boisson.

L'article de la Religion demanderoit

manderoit une autre plume que la mienne. Sous l'ayeul de l'Empereur, notre sainte Religion se prêchoit publiquement & librement dans tout l'Empire; il y avoit dans toutes les Provinces un très-grand nombre de Missionnaires, de tout ordre & de tout pays. Chacun avoit son district, son Eglise. On y prêchoit publiquement; & il étoit permis à tous les Chinois d'embrasser la Religion.

Après la mort de ce Prince; son fils chassa des Provinces tous les Missionnaires, confisqua leurs Eglises, & ne laissa que les Européans de la Capitale, comme gens utiles à l'Etat par les mathématiques, les sciences & les arts. L'Empereur regnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des Missionnaires chassés font rentrés secrettement, dans les Provinces : de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés, & font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts, & ne faisant guère leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la Capitale nous sommes avoués, nos Missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois Eglises, une aux Jésuites François, & deux aux Jésuites Portugais, Italiens, Allemands, &c. Ces Eglises sont bâties à l'Européane, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, & telles, qu'elles feroient honneur aux plus grandes villes d'Euro-

Missionnaires de la C. de J. 51
pe. Il y a dans Pékin un très-grand nombre de Chrétiens qui viennent en toute liberté aux Eglises. On va dans la ville dire la Sainte Messe, & administrer de tems en tems les Sacremens aux femmes, à qui selon les loix du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison, & de se rendre aux Eglises où se trouvent les hommes. On laisse dans la Capitale cette liberté aux Missionnaires parce que l'Empereur, sçait bien qu'il n'y a que le motif de la Religion qui nous amene, & que si on venoit à fermer nos Eglises, & à interdire aux Missionnaires la liberté de prêcher & de faire leurs fonctions, nous quitterions bien-tôt la Chine; & c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos Peres qui sont dans les Provinces, n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne

pût les découvrir si on vouloit ; mais les Mandarins ferment les yeux , parce qu'ils sçavent sur quel pied nous sommes à Pékin. Que si par malheur nous en étions renvoyés , les Missionnaires des Provinces seroient bien-tôt découverts & renvoyés à leur tour. Notre figure est trop différente de la chinoise pour pouvoir être long-tems inconnus.

Enfin , Monsieur , nous voici au dernier article : vous voulez que je vous parle du nouveau Bref du saint Pere contre les Cérémonies chinoises. Comment vous satisfaire ? Sans étude & sans science , je serois téméraire d'entrer là dessus dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire , c'est que ce Bref ne décourage nullement les Missionnaires. En obéissant au saint

Siège, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir; persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles, de quelques personnes mal intentionnées. Je me suis fait Jésuite très-tard, ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent: mais j'examine, je réfléchis, & je vois que tout ce qu'il y a ici de Jésuites, sont habiles, soit pour les sciences de l'Europe, soit pour les connoissances de la Chine; que ce sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier; cependant ils se taisent sur ce sujet, & ils se feroient un grand scrupule d'en parler; je ne les ai jamais oui

s'expliquer à cet égard qu'avec la dernière réserve. La charité parmi eux, va de pair avec l'obéissance au S. Siège : & cette obéissance est totale & parfaite. Le saint Pere a parlé ; cela suffit : il n'y a pas un mot à dire : on ne se permet pas même un geste : il faut se taire & obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, & récemment encore à l'occasion du nouveau Bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la Religion ; je vous ai déjà dit que nous y avons trois Eglises, & vingt-deux Jésuites ; dix François dans notre maison françoise, & douze dans les deux autres maisons, qui sont Portugais, Italiens & Allemands. De ces 22 Jésuites, il y en a sept, occupés comme moi, au service de l'Empereur.

Les autres sont Prêtres, & par conséquent Missionnaires. Ils cultivent non-seulement la Chrétienté qui est dans la ville de Pékin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente & quarante lieues à la ronde, où ils vont de tems en tems faire des excursions apostoliques.

Outre ces Jésuites Européans, il y a encore ici cinq Jésuites Chinois, Prêtres, pour aller dans les lieux & dans les maisons, où un Européan ne pourroit pas aller sans risque & avec bienséance. Il y a outre cela dans différentes Provinces de cet Empire trente à quarante Missionnaires Jésuites ou autres. Notre maison françoise baptise régulièrement chaque année près de cinq à six cens adultes, tant dans la ville, que dans la province, & dans la Tar-

36 *Lettres de quelques*
tarie, au-delà de la grande mu-
raille. Le nombre des petits en-
fans de parens infidèles, monte
ordinairement jufqu'à douze ou
treize cens. Nos Peres Portu-
gais, qui font en plus grand
nombre que les François, bap-
tifent un plus grand nombre
d'Idolâtres : auffi comptent-ils
dans cette feule Province &
la Tartarie vingt-cinq à trente
mille Chrétiens ; au lieu que
dans notre Mission Françoisfe,
on n'en compte guère qu'envi-
ron cinq mille.

Je fuis très-fouvent témoin
de la piété avec laquelle les
Chrétiens s'approchent des Sa-
cremens qu'ils fréquentent le
plus fouvent qu'il leur est poffi-
ble. Leur modestie & leur ref-
pect dans l'Eglife me charment
toutes les fois que j'y fais atten-
tion. Il ne fera pas, comme je

crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grace du saint Baptême, conféré il y a quelques mois à une jeune Princesse de la famille du *Sounou*, dont il est tant parlé dans différens recueils des Lettres édifiantes, à l'occasion des persécutions qu'elle a eûes à soutenir de la part du dernier Empereur.

Un des Princes Chrétiens de cette illustre famille vint à notre Eglise, dans le mois de Juillet de cette année, dire à un de nos Peres, qu'il apprenoit dans le moment qu'une de ses nièces, qui depuis quelques mois avoit témoigné quelque envie de se faire chrétienne, étoit à l'extrémité. Comme ce Pere ne pouvoit lui-même aller dans cette maison d'infidèles, il donna au zélé Prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il

n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigeroit, à cause du trouble & de la confusion où étoit la maison de la malade. Ce Prince très-instruit de la Religion s'en va avec empressement trouver la jeune Princesse, qui n'avoit plus l'usage de la parole; il voit l'extrémité où elle étoit réduite, il avertit les parens infidèles du dessein qu'il a de la baptiser; & ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoûtumées en pareil cas; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose; & cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en J. C. Cette jeune Princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour re-

cevoir cette grace ; elle répand des larmes pour témoigner son regret & sa joie , & le Prince plein de foi la baptise. A peine eût-elle reçu ce Sacrement , qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens , quoique infidèles , avertis de son Baptême , furent tranquilles sur son sort , & ne douterent nullement que Dieu ne lui rendît la santé. Au bout de quelques heures de sommeil elle s'éveilla & jetta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvoit prendre aucune nourriture , on lui donna à manger , & elle avala sans peine ; elle se rendormit ensuite & après s'être éveillée , elle s'écria qu'elle étoit guérie ; & effectivement , elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a fait la Mission des Peres

d'Entrecolle & Parennin : l'un & l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, & sont regrettés non-seulement des Missionnaires qui les connoissoient plus intimement, mais encore de tous les Chrétiens de cette Mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vû le détail des vertus & des travaux de ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est tems, Monsieur, pour vous & pour moi de finir cette Lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyois d'abord. Je souhaite qu'elle vous fasse plaisir. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir par quelque chose de plus considérable vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes prières auprès du Seigneur. Je vous de-

Missionnaires de la C. de J. 61
mande aussi quelque part dans
les vôtres, & je suis très-respec-
tueusement,

Monsieur,

Votre très-humble & très-
obéissant serviteur ATTIRET,
Jésuite.





LETTRE
DU PERE
MARGAT,
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

*Au Procureur Général des Missions de
la même Compagnie aux Isles de
l'Amérique.*

MON REVEREND PERE,
La paix de N. S.

Vous souhaitez depuis long-
tems d'avoir une explication de-
taillée de nos Missions à la Côte
de S. Domingue. Je vais vous
satisfaire.

Nous travaillons à ces Missions depuis 1704. Nous n'y trouvames d'abord que quatre ou cinq Quartiers d'établis dans la partie de la Côte que le Roi confia à nos soins. La Colonie s'est bien accruë depuis ce tems-là. On a formé quantité de nouveaux Quartiers, & par conséquent de nouvelles Paroisses ; nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte Est & Ouest, & la parcourant ensuite Nord & Sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites Paroisses ont plus de six à sept lieues de contour : il y en a qui en ont plus de trente. On compte dans cette étendue plus de cent cinquante mille Nègres. Le nombre des Blancs n'est pas à beaucoup près si considérable. Il y a des paroisses dans les plaines,

dont le terrain est plat & uni ; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux , coupés de ravins & très difficiles à parcourir.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué assez au long dans une Lettre qui est dans le 18^e. Recueil des Lettres édifiantes au sujet du climat de S. Domingue , de différentes particularités du pays & des occupations des Missionnaires ; je me borne dans celle-ci , à vous décrire l'établissement , les progrès & la situation présente de nos Missions.

Les Colonies françoises commençoient à s'étendre dans l'Isle de Saint Domingue vers la fin du dernier siècle. *Leogane* & toute sa dépendance étoit déjà gouvernée par les RR. PP. Dominicains qu'on y appelle , comme

Missionnaires de la C. de J. 65
dans toutes les Isles de l'Amérique, les Peres Blancs. Cette portion de la Mission qui leur fut confiée, leur est demeurée depuis ce tems-là. La dépendance du Cap, où les progrès de nos François avoient été plus lents, n'avoit presque rien de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de Paroisses qu'il y avoit dans les commencemens, étoient desservies par les premiers Prêtres séculiers ou réguliers, que le hazard, ou les fonctions d'Aumôniers de vaisseaux amenoient aux Isles.

La mission du Cap fut dans la suite confiée au RR. PP. Capucins, & prit une forme plus régulière. Cela dura jusques vers 1702. mais les mortalités si communes sous ces climats, mirent bien-tôt ces Peres hors d'état de pouvoir soutenir cette Mission;

la Cour propofa donc aux Supérieurs Jéfuites de s'en charger. Le P. Gouye , alors Procureur général des Miffions de la Compagnie aux Ifles de l'Amérique , par déférence pour les PP. Capucins , ne voulut rien accepter , avant que de conférer fur cette affaire avec leurs Supérieurs à Paris ; mais ceux-ci lui ayant déclaré pofitivement qu'ils n'étoient plus en état , ni en volonté de fournir des fujets à la Miffion de S. Domingue , & qu'ils en faisoient une ceffion volontaire à ceux qui du consentement de la Cour voudroient s'en charger , le P. Gouye , fur cette réponfe alla offrir fes Miffionnaires au Miniftre , qui les accepta & qui recommanda avec instance d'envoyer au plutôt des Ouvriers parce que le befoin étoit urgent.

L'Isle de S. Christophle fut, comme chacun sçait, envahie sur les François par les Anglois, l'an 1660 ; alors les habitans de ces Colonies furent transportés partie à sainte Croix & partie à la Martinique : ils passerent ensuite pour la plûpart à S. Domingue, où ces nouveaux Colons porterent un accroissement considérable. Notre Mission de saint Christophle qui étoit florissante, suivit le sort de la Colonie. Le Supérieur reçut ordre de passer à saint Domingue pour y prendre possession de la Mission du Cap François. Il s'embarqua & aborda heureusement à la *Caye S. Louis*. C'est la partie la plus sud de l'Isle de S. Domingue.

On appelle *Caye* dans l'Amérique les rochers qui s'élevent du fond de la mer & qui for-

ment quelquefois de petites Isles. Sur une de ces Isles, à peu de distance de la Côte qu'on appelle le *Fond de l'Isle à Vache*, la Compagnie dite de S. Dominique bâtissoit actuellement un Fort, à l'abri duquel elle se proposoit de défendre tous les établissemens que le Roi lui avoit permis de faire dans tout le vaste terrain qu'on nomme ici le *Fond de l'Isle à Vache*. Ce terrain est, de toute la partie de l'Isle qui appartient aux François, le lieu le plus éloigné du *Cap*. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traversée très-difficile; il y a encore plus loin par mer, puisqu'il faut faire le tour de la moitié de l'Isle, qui dans son total n'a guère moins de trois cens cinquante lieues de circuit.

Les hommes apostoliques, ne sont jamais dépayés & trou-

vent par tout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le Missionnaire attendant une occasion pour passer *au Cap*, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le Jubilé à toute la garnison & à tous les ouvriers qui travailloient actuellement à la construction du Fort Saint Louis. Il le fit avec tant de zèle & une si grande satisfaction pour tout le monde, que Messieurs les Directeur & Commandant de la Compagnie n'oublierent rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager à procurer à cette portion de l'Isle une Mission de Jésuites. Le Pere leur donna les meilleurs paroles qu'il pût; mais suivant les ordres pressans de ses Supérieurs, il se rendit au Cap où il arriva vers le commencement de Juillet 1704.

Le *Cap*, aujourd'hui ville considérable, étoit alors bien peu de chose, & commençoit à peine à se relever des défaitres qu'il avoit effuyés dans les guerres précédentes, ayant été brûlé deux fois en cinq ans par les Anglois & les Espagnols réunis ensemble contre la France. Les débris sauvés des Colonies de Saint Christophle & de Sainte Croix avoient jetté du monde au *Cap* qui commençoit à se repeupler. Mais ces misérables Colons, que l'ennemi avoit depouillés de tous leurs biens, se trouvoient dans une triste situation. Ce fut une ample matiere au zèle du Missionnaire; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il ne pouvoit guère leur donner que des assistances spirituelles, les Anglois ayant enlevé tout ce que pou-

voit avoir acquis la Mission de S. Christophle , & le Pere se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement.

La charité qui est ingénieuse , lui fit trouver une ressource aux miseres publiques ; il les représenta vivement , & il proposa comme un remède nécessaire & convenable , d'établir une association de Dames pieuses , qui par leurs charités & leurs soins se fissent un devoir de visiter les malades , & les personnes nécessiteuses , qui n'osent demander ouvertement l'aumône , & de leur procurer tous les soulagemens nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits , il vint à bout de son dessein. Les principales Dames de la ville se firent un honneur d'entrer dans la bonne œuvre. On vit donc en

72 *Lettres de quelques*
peu de tems une Confrérie formée de Dames de miséricorde : on éliſoit une ſupérieure tous les ans, & une tréſoriere, & chacune des autres Dames à leur tour, pour viſiter les malades & pour leur procurer chaque mois les ſecours de la Confrérie.

Ces Dames ne bornerent pas là leur charité ; elles établirent un Hôpital pour les hommes, les femmes & les familles entières, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maiſons pour cela ; on établit un ſyndic ; le tout ſous la direction du Supérieur de la Miſſion qui aſſembloit ces Dames une fois tous les mois. Cet Hôpital dura juſqu'en 1707. où M. de Charite Commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant beſoin des emplacements de ce
nouvel

nouvel Hôpital, pour alligner la nouvelle Place d'armes, détruisit les maisons & en renferma le terrain dans cette Place, sans donner aucun dédommagement aux Dames de la Miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap, que huit Paroisses : sçavoir; *le Cap, le Morne-rouge, l'Accul, la Petite Ance, le Quartier Morin, Limonade* & deux au *Port de Paix*. Le Pere Gouye, procureur de la Mission, sçachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces Paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les Provinces de l'Assistance de France pour exciter le zèle & obtenir des Missionnaires.

Le pere Jean-Baptiste le Pers, de la Province de Flandre fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24. d'Août 1704

& dans le cours de l'année 1705. il fut suivi des PP. Olivier, le Breton, Laval & Boutin : ainsi avec le secours de deux Prêtres séculiers qui se trouverent dans ces quartiers, le Supérieur de la Mission eut de quoi remplir dès cette année là toutes les Paroisses vacantes.

Il étoit juste de donner une forme stable à cette Mission; c'est à quoi travailla efficacement le Pere Gouye, en obtenant des Lettres-Patentes du Roi qui furent enregistrées au Parlement le 29. Novembre 1704. Par ces Lettres, le Roi établit les Jésuites dans l'administration spirituelle des Colonies françoises de la côte de S. Domingue, depuis *Monte Christ* jusqu'au *Mont de S. Nicolas*, avec défense à tous Prêtres séculiers ou réguliers de s'immiscer dans cette Mission,

sans le consentement exprès des Jésuites. Le Supérieur du Cap fut établi Supérieur général de la Mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les Missionnaires Jésuites distribués dans les différentes Paroisses, trouverent leurs Eglises. La plûpart étoient ouvertes de toutes parts & livrées nuit & jour à toutes sortes de profanations par les hommes & par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'Eglise du *Cap*, où il y avoit un Tabernacle dans les formes, envoyé par le Roi. Le premier soin des nouveaux Missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs Eglises: c'est en quoi se signalerent sur-tout le Pere le Pers à *Limonade*, le Pere Boutin à *S. Louis*, & le Pere d'Autriche au *Port de Paix*.

Le Cap, déjà centre des Missions, & destiné à être la ville principale & comme la Capitale de la Colonie françoise à Saint Domingue, ne se distinguoit pas avantageusement par son Eglise, qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne maniere de bâtir du Pays; d'ailleurs assez mal-propre, & mal pourvue d'Ornemens. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvé le Pere Labat, si connu par ses Mémoires, qui ne fut point édifié de cette négligence & qui s'en plaint amèrement dans la description qu'il en fait. Mais quand il y passa en 1703. cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; & d'ailleurs les Eglises de la Colonie, en proye, pour ainsi dire, au

premier venu qui vouloit s'en emparer , ne pouvoient guère être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zèle des Missionnaires réveilla l'indolence des Habitans , qui se sentoient encore de la licence de la *Flibuste*.

On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une Eglise. Le Pere Boutin qui s'y trouvoit alors en qualité de Curé , & qui venoit tout récemment d'achever l'Eglise de *Saint Louis* , qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun Entrepreneur , prit encore sur lui d'en faire autant au Cap , & il en vint à bout. Monsieur le Comte d'Arquian , Gouverneur de la ville , fut prié de poser la premiere pierre. Ce fût le 28 Mars 1715. & en trois ans & demi , ce qui est prompt , vû la

D iij

lenteur ordinaire des entreprises du Pays, l'Eglise se trouva en état d'être bénie le 22. Decembre 1718 sous le titre de l'Assomption de la Sainte Vierge. C'est un grand bâtiment de maçonnerie de 120 pieds de long sur 45. de large. En général il est d'assez bon goût, quoique trop simple par le dedans, & trop peu spacieux aussi pour la quantité de monde qui est dans la ville. La Sacristie est bien fournie & bien entretenue, ses Ornemens sont beaux & le Service divin s'y fait avec autant d'ordre & de dignité qu'en aucune Province de France. Il y a un Clocher détaché du corps de l'Eglise, c'est une Tour carrée où il y a une assez belle Sonnerie & une Horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuserai point ici,

mon Révérend Pere, à vous faire le détail des Missionnaires arrivés depuis ces tems-là, ni à vous marquer les nouveaux établissemens de Paroisses à mesure que la Colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette Mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes Paroisses qui sont sous la direction du Supérieur général, & je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire, à quelques circonstances particulières qui méritent attention.

Le Cap, qui dans ses commencemens n'étoit qu'un amas fortuit de quelques Cabanes de Pêcheurs, & de quelques Magazins pour les embarquemens, est présentement une Ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui

l'environnent en partie, & qui lui font une espèce de couronnement. Ces montagnes, qui sont ou cultivées par des habitations, ou boisées par la nature, forment un amphithéâtre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus longue partie de la Ville s'étend tout du long de la Rade, qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit, & qui est toujours remplie d'un grand nombre de toute espèce de Bâtimens. Il n'en vient guère moins de cinq cens chaque année, tant grands que petits, ce qui entretient dans cette Rade un mouvement continuel, qui donne à la Ville un air animé. Toutes les rues en sont alignées & se coupent dans les traverses à angles droits; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle Place

d'armes, sur laquelle l'Eglise paroissiale fait face. Au milieu est une Fontaine. On a planté sur les extrémités des Allées d'arbres qui donneront de l'ombre & de la fraîcheur.

Les maisons n'en sont pas fort belles, mais elles sont assez riantes & bâties pour la fraîcheur & pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidens, on s'est mis depuis dans le goût de bâtir de maçonnerie, & l'on fait tous les jours de nouvelles maisons, qui avec l'agrément auront plus de solidité.

Les Bâtimens les plus considérables sont d'assez belles Cazernes où tous les Soldats ont leur logement; & un grand Magasin du Roi, sur le bord de la

mer, où le Conseil Supérieur & la Justice ordinaire tiennent leurs Séances.

Notre Logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap. On y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle Poiriers de la Martinique, parce que la feuille de ces arbres, ressemble assez à celle des Poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage & une fraîcheur qu'on ne sçauroit trop estimer dans un Pays aussi chaud que celui-ci. La Maison ne répond point à cela. C'est une équerre de vieux bâtimens qui n'ont ni goût ni commodité; nous y sommes très-mal & très-étroitement logés, mais la situation est belle & l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable c'est une Chapelle, dédiée à saint François Xavier,

elle est toute de pierre de taille, & fort bien décorée.

Nous avons à nos cotés (la rue seulement entre deux) le Couvent des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes Créoles. Cet établissement si nécessaire n'a pas encore la forme qu'il doit avoir. Le feu Pere Boutin qui en est le Fondateur, avec le plus grand zèle & les meilleures intentions du monde, n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'Architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé, tous les bâtimens de cette maison ne sont ni solides, ni proportionnés.

Cette Ville est la résidence ordinaire du Gouverneur, de l'Etat Major, du Conseil supérieur; ce qui avec les Officiers de la juridiction ordinaire, les

Négocians de la Ville & ceux de la Rade, les allans & venans de la Plaine, tant blancs que noirs & métifs, met dans le Cap environ dix à douze mille ames.

Outre un bel Hôpital du Roi, qui est à une demi-lieue du Cap, qui a plus de 80 mille livres de revenu, & où sont reçus & traités tous les Pauvres, & les Soldats malades, il s'est formé en cette Ville depuis quelques années trois établissemens de charité qui sont d'une grande ressource pour les Pauvres.

Le premier est appellé Maison de Providence des hommes. Il y a quelques tems qu'un de nos Missionnaires, Curé du Cap, fut touché de la misère de quantité de personnes qui viennent ici dans l'espérance de s'enrichir; & qui souvent n'ayant ni moyens pour subsis-

ter, ni asyle où se réfugier, prennent du chagrin, & bientôt après faisis par la maladie, périssent misérablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce Missionnaire pensa que ce seroit une œuvre bien charitable & en même tems d'une grande utilité pour la Colonie, de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus & entretenus, jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir suivant leurs talens & leurs professions. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux & intelligent; & l'ayant trouvé dans une disposition favorable de se prêter à ses vûes, ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement, qu'il avoit en

propre, où l'on se propofa de faire une augmentation de bâtimens, & le Miffionnaire s'engagea de fon côté à nourrir & à entretenir les Pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution & on ne manqua pas de pratiques.

Le bruit de cet établiffement s'étant répandu dans toute la Colonie, chacun y applaudit, & fe propofa de le favorifer fuivant fes facultés. Les Gouverneurs généraux, l'Intendant & le Confeil fupérieur du Cap, en prirent connoiffance, y donnerent leur approbation & promirent leur protection. On acheta un emplacement plus étendu à l'extrémité du Cap, du côté des montagnes, où il y avoit du logement, du terrein, & des Nègres pour le faire valoir, & beaucoup de commodités, en-

tr'autres une belle Source qui est au pied de la maison, avantage si précieux dans des climats tels que ceux-ci; & l'on y transporta le nouvel établissement.

Cette forme plus solide & plus gracieuse attira bien-tôt à cette maison (qu'on appella la Maison de la Providence) des avantages plus considérables. Monsieur le Marquis de Lamage, Général des Isles sous le vent, & Monsieur Maillard Intendant, étant venus au Cap, honorèrent la nouvelle Maison de leur visite. Ils se firent exactement informer de tout ce que l'on y faisoit pour le soulagement des Pauvres. Ils en parurent très-fatisfaits, promirent leur protection & s'engagerent, sitôt que la maison auroit pris

88 *Lettres de quelques*
une forme encore plus solide,
d'obtenir des Lettres - Patentes
du Roi, qui mettroient le sceau
à cet établissement.

Ce fut par leur avis & suivant
celui des Notables, qu'on nom-
ma des Administrateurs & qu'on
dressa un Règlement pour la con-
duite de cette maison. Le sieur
de Castelveyre, qui est celui qui
a consacré à ce pieux établisse-
ment ses facultés & ses soins,
en fut établi le premier *Hospi-
talier*. Il y fait sa résidence &
tout le détail roule sur lui; on
y tient bureau tous les lundis,
où se trouvent les deux Admi-
nistrateurs séculiers, & le Curé
du Cap qui en est Administrateur
né. On y reçoit indifféremment
tous les nouveaux venus: ils y
sont nourris & entretenus jus-
qu'à ce qu'on leur ait trouvé
quelque place au Cap ou à la

Plaine. En attendant on les occupe à quelque travail pour la Maison.

On y reçoit outre ceux-là, tous les Convalescens qui sortent de l'Hôpital du Roi, & tous les Pauvres de la Ville, dans laquelle on a recommandé très-instamment de ne donner aucune aumône aux Mendians, puisqu'ils trouvoient le vivre & le couvert à la Providence, & que quand ils mendoient, ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enivrer: désordre jusqu'à présent trop commun, & auquel on s'est principalement proposé de remédier, en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades on les fait porter à l'Hôpital du Roi. Voilà déjà plus de six cens personnes, suivant les registres de cette maison, qui

y ont passé, & qui y ayant été reçus, ont été placés ensuite dans différents endroits. Si on avoit eû il y a trente ans, un pareil établissement, il y auroit dans la seule dépendance du Cap plus de trente mille *Colons*, que la misere & le désespoir ont fait périr.

Cette Maison prend tellement faveur, & est si fort au gré des Habitans, qu'il s'y fait depuis quelques tems des Legs & des Donations considérables. On ne les hazardoit dans les commencemens qu'avec crainte, parce qu'on ne voyoit encore rien de bien solide; mais Monsieur le Général & Monsieur l'Intendant ont bien voulu y pourvoir, en déclarant par une Ordonnance spéciale, & en vertu de l'autorité du Roi dont ils sont dépositaires, que ces Maisons de

Providence, si utiles au public, doivent être censées capables de recevoir & accepter toutes sortes de Donations & de Legs. Une déclaration si précise a rassuré le Public, & a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi d'une Maison de Providence pour les Femmes. Il se trouve parmi le nombre des Habitans aisés de cette Ville quantité de pauvres Femmes âgées, hors d'état de pouvoir gagner leur vie, & à qui on étoit obligé de fournir de quoi payer les loyers des maisons où elles ont leur logement; ce qui va loin dans cette Ville où les loyers sont extrêmement chers. Cela inspira au Missionnaire Curé du Cap la pensée d'acheter quelque emplacement, ou l'on pût bâtir des Chambres dans lesquel-

les on donneroit logement à ces personnes indigentes : & c'est ce qu'il a exécuté avec succès.

Le troisiéme établissement de charité qui est tout récent, est un petit Hôpital pour les Femmes malades ; établissement extrêmement nécessaire : car comme dans un pays aussi mal sain que celui-ci, il y a toujourns des malades dans la Ville ; lorsqu'il se trouvoit des Femmes ou nouvellement arrivées, sans moyens & sans connoissances, ou anciennes dans le pays, mais réduites à la mendicité, on ne scavoit où les loger pendant leurs maladies : on étoit encore plus embarrassé à leur procurer les soulagemens nécessaires, faute de domestiques & de personnes capables de les soigner ; ou du moins, comme on se trouvoit en ces occasions obligé de partager ses

attentions , ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais & les dépenses.

Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-tems , vient enfin de réussir depuis peu , par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap nommé *François Dolioules* a faite en mourant , d'une jolie maison & de ses dépendances , à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres Femmes malades de la Ville. Cette maison qui s'appelle *Sainte Elisabeth* , est gouvernée par les mêmes Administrateurs que les deux précédentes.

Notre maison du Cap , est comme le chef lieu de la Mission. C'est-là ou réside le Supérieur général , qui de tems en tems , fait sa tournée pour visiter les Paroisses & les Eglises. Nous ne sommes de résidens

94 *Lettres de quelques*
fixes au Cap que quatre Prêtres
en comptant le Supérieur, &
deux Freres. Le Curé de la pa-
roisse qui a un Vicaire sous lui,
est pour les Habitans blancs du
Cap. Il y a un Curé pour les
Négres, qui prend aussi soin des
Marins.

Le Supérieur général de la
Mission est Supérieur des Reli-
gieuses. La Cour par les Let-
tres-Patentes qu'elle leur a don-
nées, les soumet aussi au Curé
du Cap. Les jours ouvriers on
dit une premiere Messe à la Pa-
roisse, que l'on sonne au lever
du Soleil. Il y en a une seconde
de fondation à sept heures, &
une que l'on dit ordinairement,
quand on le peut, à huit heures,
& qui est pour les Ecoliers. Il y
a donc une Ecole pour les Gar-
çons; mais elle est peu stable;
& une des choses qu'il seroit ici

le plus nécessaire d'avoir, c'est par exemple des Freres des Ecoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction de la jeunesse, non par un esprit mercénaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir; mais dans un esprit de religion & avec un désir de procurer la gloire de Dieu. La Jeunesse d'ici est perverse, indocile, ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs Peres & Meres, peut-être par les Nègres & Nègresses auxquels ils sont livrés, dès qu'ils ont vû le jour, apprenant néanmoins aisément à lire, & ayant une disposition marquée pour l'écriture.

Les Dimanches & les Fêtes, outre la premiere & la seconde Messe qui se disent toujours à la même heure que les jours ou-

vriers, il y a encore une grande Messe chantée à huit heures & demie; ensuite la Messe qu'on appelle des Nègres, parce qu'elle est spécialement destinée pour eux. On chante à cette Messe des Cantiques, & on fait aux esclaves qui sont présents une explication de l'Évangile, & des instructions qu'on proportionne à leur capacité. Il y a tous les Jeudis de l'année un Salut de fondation.

Outre le Catéchisme qu'on fait toutes les Fêtes & Dimanches aux Enfans, on en fait un trois fois la semaine pendant le Carême pour les disposer à la première Communion. Le Curé des Nègres fait aussi toutes les Fêtes & Dimanches à l'issue des Vespres paroissiales, une Instruction aux Nègres, & tous les soirs des jours ouvriers
à la

à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de Nègres pour leur faire la Priere, & pour disposer les Profelytes au saint Bap-
tême.

Le Cap nous a arrêtés quelque tems; nous parcourrons plus légèrement les Paroisses des plaines. La plus voisine du Cap, en tournant à l'Est, est *la Petite Ance*. C'est un des Quartiers les plus anciennement établis de la Colonie. Les fonds de terre y sont admirables; il y a près de cinquante Sucrieries roulantes, plusieurs belles Raffineries, & au moins six mille Nègres esclaves. Le nombre des Blancs ne répond pas à cela. La plûpart des propriétaires des habitations de ce Quartier, ainsi que ceux du voisinage, sont en France, & sont régir leurs biens par des

98 *Lettres de quelques*
Procureurs & par des Econo-
mes.

L'Eglise paroissiale de ce Quartier est la plus belle de toutes celles de la dépendance du Cap. Elle fut commencée du tems du Pere *Larcher*, qui en a été Curé dix ans, & qui par ses soins, son activité & la confiance distinguée que les Paroissiens avoient en lui, avança extrêmement cet ouvrage. La premiere pierre en fut posée le 20. Mai 1720, par Monsieur le Marquis *de Sorel*, nouvellement arrivé au Cap avec la qualité de Gouverneur général. Elle ne fut achevée que plus de dix ans après. J'étois alors Curé de cette Paroisse où j'ai demeuré près de vingt-ans. Le Pere *Larcher* dont je viens de parler, célèbre dans la Mission, par sa prudence, son affabilité, & son

application infatigable au travail, extrêmement dur à lui-même & universellement chéri des grands & des petits, fut nommé Supérieur du Cap en 1720. Il eut peu de tems après la qualité de Préfet apostolique. Il gouverna la Mission, avec une grande douceur, & une estime générale jusqu'en 1734. Sa fanté s'étant alors extrêmement dérangée, les Médecins jugerent qu'il n'y avoit que la France qui pût le rétablir. Il s'embarqua le 10 Mars 1734, le jour des Cendres; mais son mal ayant augmenté, il mourut sur mer le 12. Avril suivant.

A deux lieues de la *Petite Ance*, un peu plus au Nord, est l'Eglise du *Quartier Morin*, laquelle est sous le titre de Saint Louis. Ce Quartier l'emporte sur tous ceux de la Colonie pour

la bonté du terrain, la beauté des Chemins & la richesse des Habitations. Il est redevable en partie de tous ces ornemens à feu Monsieur de Charite qui en a été Gouverneur, & ensuite Lieutenant au Gouvernement général, où il mourut en Janvier 1720. L'Eglise paroissiale qui est de brique & qui a été nouvellement réparée est fort jolie, & sur-tout d'une très-grande propreté. Il y a un Autel à la romaine, un Baldaquin, & un Tabernacle d'un très-bon goût. Ce Quartier est fort ramassé, mais c'est toute Plaine, & la meilleure qualité de terrain qu'on puisse souhaiter pour la culture. Il y a autant de Nègres à peu près qu'à *la Petite Ance*.

Cette Paroisse se glorifie avec raison d'avoir eû assez long-tems pour Curé le *Pere Olivier*, de la

Province de Guyenne, homme véritablement respectable par toutes les vertus propres d'un Missionnaire. Il arriva au Cap au commencement de 1705. C'étoit un petit homme d'un tempérament assez foible, & qu'il ruina encore par ses austérités & son abstinence presque incroyables. Il avoit une douceur, une modestie, & une simplicité religieuse, qui lui gagnoient d'abord l'estime & la confiance des personnes qui avoient rapport à lui. Son zele pour le salut des ames étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appelé pour quelques malades, il y couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au tems, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toujours des fievres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les Né-

gres esclaves trouvoient toujours dans lui un pere & un défenseur zélé. Il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec patience, les instruisoit avec une application singuliere.

Le Pere Olivier joignoit à ces vertus, une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choses, une délicatesse de conscience qui alloit jusqu'au scrupule. Il n'employoit guère moins de trois heures chaque jour, pour le saint Sacrifice, tant pour s'y disposer que pour l'offrir, & pour faire son action de graces. Il fut Supérieur jusqu'en 1720. Il étoit déjà attaqué d'un mal de jambe auquel il ne paroissoit pas faire attention; cependant se trouvant hors d'état de desservir une Paroisse, il demanda d'aller

faire sa demeure sur une Habitation que nous avons au *Terriers rouges*, à laquelle il donna ses soins en qualité de Procureur. Là il se livra à son attrait pour la Priere & pour l'Oraison, qu'il n'interrompoit que pour vaquer à l'instruction de nos Nègres, & à quelques soins temporels du ressort de son Emploi. Ce fut dans cette solitude que la plaie de sa jambe s'étant fermée, il se sentit peu de tems après attaqué de la maladie dont il mourut. Il vit les approches de ce dernier moment avec une résignation, une constance & une joie dignes de la sainte vie qu'il avoit menée jusqu'alors. Il mourut le 28 Mars 1731. âgé d'environ 58 ans, après avoir été 26. ans dans la Mission dont il avoit été Supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans

104 *Lettres de quelques*
une extrême vénération, & toute
la Colonie le regardoit comme
un Saint.

En tirant vers l'Est on trouve
Limonade qui est à une égale dis-
tance du *Quartier Morin* & de
la *Petite Ance*. Ce Quartier n'est
point inférieur aux deux pré-
cédents, ni pour la bonté du
terrein, ni pour la quantité d'Es-
claves. L'Eglise est sous le titre
de Sainte Anne. Elle est déjà
fort ancienne, & n'est que de
bois; mais elle est riche en ar-
genterie & en ornemens. La
fête de Sainte Anne dont l'E-
glise porte le nom, attire tous
les ans un grand concours de
tous les Quartiers de la Colo-
nie.

Deux lieues plus haut, en ti-
rant un peu du côté du Sud, on
trouve le *Quartier du Trou*. Nos
premiers *Colons* n'étoient pas

Missionnaires de la C. de J. 105
d'élegans nomenclateurs, comme il ne paroît que trop par les noms ridicules qu'ils ont donnés à différens Quartiers. Ils appelloient *Trou*, toute ouverture un peu large qui se prolonge entre deux montagnes, & qui débouche dans quelque plaine. Telle est la situation de la Paroisse du *Trou*, dont l'Eglise a pour Patron Saint Jean - Baptiste. Ce Quartier est plus étendu que les précédents, mais le terroir n'en est pas à beaucoup près si bon; quoiqu'il y ait cependant quantité de belles Habitations. L'Eglise n'est que de bois, d'assez mauvais goût & fort mal ornée. Il ne tient qu'aux Paroissiens d'en bâtir une belle, puisqu'ils ont des fonds très-considérables depuis vingt ans; mais souvent l'indolence, en se bornant aux intérêts particuliers, fait négli-

ger les intérêts communs, sur-tout quand ils n'ont que la Religion pour objet. De-là vient que malgré tous les projets en l'air que l'on a faits, les choses sont toujourns demeurées dans une inaction très-préjudiciable au bien de cette Paroisse. La situation de cette Eglise est des plus avantageuses; au milieu d'un petit Bourg d'environ trente ou quarante maisons, & sur le bord d'une jolie riviere. Cette Paroisse depuis 1739 est desservie par un Pere Cordelier.

En remontant toujourns la côte à l'Est, on trouve la Paroisse de *Saint Pierre des Terriers-rouges*. Le terroir de ce Quartier est médiocre; sur-tout, ce qui est le long de la Mer, où les Fonds sont maigres & salineux. Il est assez propre pour l'Indigo; mais

les Cannes à Sucre n'y viennent pas trop bien. Les terrains sont meilleurs au voisinage des Montagnes. C'est dans ce Quartier que nous avons une Habitation qui est en Sucrerie. Il y a d'ordinaire un Jésuite résident, qui en est comme Procureur. La Paroisse est à un bon quart de lieue en tirant vers la mer. L'Eglise Paroissiale est assez belle & fort bien ornée. On a bâti un Presbytère à côté, sur le bord d'une riviere qu'on appelle *la Materie*, qui est les deux tiers de l'année à sec.

Le *Fort Daufin* & *Ouanaminte* terminent du côté de l'Est la dépendance du Cap pour la juridiction spirituelle. Autrefois tout ce Quartier s'appelloit *Bayha*, nom qui lui avoit été donné par les Espagnols à cause d'une *Baye* célèbre, une des meilleures,

108 *Lettres de quelques*
des plus sûres , & des plus spa-
cieuses de toute l'Isle. Les Es-
pagnols y avoient autrefois un
Fort à l'endroit qu'on nomme *la*
Bouque dont j'ai vû le Plan ; on
y a même depuis quelques an-
nées trouvé quelques petites
médailles dans les ruines qu'on
a fouillées pour faire les ouvra-
ges de fortifications qui y sont
aujourd'hui. C'est une Ville qui
est encore petite , mais qui
pourra s'augmenter dans la sui-
te. Ce fut Monsieur *de la Ro-*
charard Général de cette Colo-
nie , qui en 1726. fit tracer le
plan du Fort qu'on y voit à pré-
sent. Il est situé sur une langue
de terre qui s'avance dans *la*
Baye , on en a construit un autre
à l'entrée du goulet par où la
mer entre , & forme en s'élar-
gissant ce beau Port. Il faut né-
cessairement que les Vaisseaux

passent par là pour entrer dans le Port, ce qu'on ne peut faire qu'à la demi-portée du canon du Port de la *Bouque*.

Il y a à la Ville du Fort Daufin un Etat major, composé d'un Lieutenant de Roi Commandant de tout ce Quartier qui s'étend depuis *le Trou* jusqu'à *l'Espagnol*. Il est subordonné au Gouverneur du Cap. Il y a aussi un Major & quelques Compagnies Françoises & Suisses, une Jurisdiction qui est du Conseil supérieur du Cap. L'Eglise fait face sur la Place d'Armes qui est spacieuse. On en bâtit actuellement une de Maçonnerie qui ne le cederà à aucune des plus belles de la Colonie. Il n'y a présentement qu'un Curé Jésuite, qui seul est chargé du soin de la Paroisse, & qui est en même-tems Aumônier du Fort, où il

va dire une premiere Messe les Fêtes & Dimanches, après quoi il revient faire l'Office à la Paroisse. Les Malades de la Ville, les Soldats & les Habitations à trois ou quatre lieues aux environs surchargent trop un Missionnaire; mais la disette de sujets ne permet pas de faire autrement.

Il y a peu d'années que le Curé du *Fort Daufin* étoit chargé de tout ce que les François possèdent jusqu'à l'*Espagnol*; ce qui faisoit une Paroisse immense de plus de vingt-cinq lieues de circuit. On a formé pour son soulagement une Paroisse plus proche de la frontiere Espagnole; elle s'appelle *Ouanaminté*; on y a bâti une Eglise & un Presbytère. Le Pere de Vaugien, Jésuite de la Province de Champagne a été le premier Mission-

naire qui ait desservi cette Paroisse dans l'année 1729 : mais il n'y fut pas long-tems , car il mourut quatre mois après son arrivée dans la Mission.

Il y a quelques Quartiers situés dans l'épaisseur des Montagnes qui répondent à ceux que je viens de vous décrire , ce qui est commun à toute la côte de saint Domingue , soit celle du Nord , soit celle du Sud. Pour vous mettre au fait de ceci , mon Révérend Pere , il est bon de sçavoir , que l'Isle de saint Domingue dans sa longueur qui s'étend de l'Est à l'Ouest , est partagée par une chaîne de Montagnes qui occupe le milieu de l'Isle , en laissant de part & d'autre jusqu'au bord de la mer une côte qui est plus ou moins large , suivant que ces montagnes s'approchent ou s'éloignent plus

112 *Lettres de quelques*
du bord de la mer.

C'est le long de ces Côtes & dans la Plaine que sont situées les meilleures habitations, & les plus beaux Etablifsemens, tant des François que des Espagnols. Ces chaînes de montagnes qui occupent le milieu de l'Isle ont quelquefois jusqu'à trente & quarante lieues de largeur. Ce sont pour la plûpart des pays inhabitables; cependant il y a d'espace en espace des vallées considérables, dont les terrains sont très-bons, & où l'on a formé des Etablifsemens, des Quartiers & des Paroisses. Ainsi au Quartier de la *Petite Ance*, que je vous ai décrit ci-dessus, répond le Quartier du *Dondon*, qui est dans l'épaisseur de la montagne, au Sud de la *Petite Ance*. Il n'y a pas bien des années que ce n'étoit qu'un pays

de chasse; ce n'est que depuis vingt ans qu'on l'a cultivé, & qu'il s'y est formé quantité d'Habitations qui font aujourd'hui un beau Quartier. Il y a une Paroisse établie & un Curé résident, qui est un Religieux du grand Ordre de Cluny.

C'est dans cette Paroisse que mourut il y a huit ans le Pere *le Pers*, un des plus célèbres & des plus laborieux Missionnaires de cette dépendance. Il étoit le Doyen de la Mission, y étant venu en 1705. Le Pere *le Pers* sous un extérieur très-simple & extrêmement négligé, cachoit un très-bon esprit, une belle mémoire, un jugement sain, mais sur-tout beaucoup de candeur & un cœur extrêmement charitable. Pendant trente ans qu'il a vécu dans la Mission, il y a peu d'endroits où il n'ait tra-

114 *Lettres de quelques*
vaillé, & laissé des monumens
de son zèle. Son attrait particu-
lier, étoit de se confiner dans
les endroits les plus sauvages
& les moins habités, qu'il pre-
noit plaisir à former. Sitôt qu'il
avoit mis les choses en bon train,
que les Eglises & les Presbytè-
res étoient dans un arrangement
convenable, il demandoit aussitôt
un successeur, & passoit à un
autre Quartier, pour y conti-
nuer le même travail. Cela mar-
que, comme vous le voyez,
mon R. Pere, un homme bien
détaché de lui-même; car on
aime naturellement à jouir du
fruit de ses travaux. Le Pere *le*
Pers, ne se réservoit que la peine
& laissoit aux autres la douceur
d'un établissement qu'ils n'a-
voient plus qu'à perfectionner.

Son caractère étoit une espèce
de philosophie dont le fond étoit

la Religion. Indifférent pour tout ce qui regardoit la vie temporelle , il sembloit ignorer tout ce qui y a rapport, ou n'y faire attention qu'autant que les besoins extrêmes l'avertissoient d'y pourvoir. On ne voyoit dans les lieux où il faisoit résidence aucune espèce de cuisine. Presque toujours en voyage, il ne portoit pour toute provision que quelques œufs durs, & du fromage. Il s'arrêtoit en route sur le bord du premier ruisseau, où il prenoit sa frugale réfection; & souvent emporté par le plaisir d'herboriser qui le faisoit errer dans les bois & dans les montagnes, il falloit que son Nègre l'avertît qu'il étoit tems de prendre quelque nourriture. Il joignoit à cela un grand zele pour le salut des ames, sur-tout un attrait & un talent particulier

pour la direction des Nègres; & une grande affabilité, qui le rendoit aimable dans le commerce de la vie, quoiqu'il fût cependant naturellement très-retiré, & qu'il n'entretînt commerce avec les Séculiers qu'autant qu'il le croyoit nécessaire pour leur salut, ou pour satisfaire à la curiosité qu'il avoit de se mettre au fait de l'Histoire du Pays.

Cette étude étoit le seul délassement qu'il se permit au milieu de ses travaux apostoliques. Comme il arriva de bonne heure dans la Mission, il y trouva quantité d'anciens *Colons*, quelques *Flibustiers* & d'autres personnes, témoins oculaires des événemens tout récents, passés depuis le commencement des Etablifsemens des François dans cette Colonie. Ce fut sur leurs Mémoires, corrigés & éclaircis les

uns par les autres , qu'il dressa une Histoire de S. Domingue. Il trouva dans *Oviedo*, & dans d'autres Historiens Espagnols ce qui regardoit les tems antérieurs ; c'est-à-dire , la narration de tout qui s'est passé depuis l'entreprise de *Christophle Colomb* , jusqu'au commencement de l'arrivée des François , & de leurs premiers exploits à la Côte. Il ajoûta à cela l'Etat présent de l'Isle , dont il avoit parcouru une bonne partie, & l'Histoire naturelle, autant qu'il l'avoit pû étudier par lui-même , en profitant des lumières d'*Oviedo* , d'*Acosta* , & d'autres sources. Il garda long-tems cette Histoire manuscrite, se défiant de son style , qui effectivement avoit bien des défauts. Il se détermina enfin à envoyer ses papiers au P. de *Charlevoix* , qui

dans son Histoire de Saint Domingue , rend compte de l'usage qu'il a fait des Mémoires du Pere *le Pers*.

Ce Missionnaire peu satisfait de la maniere dont il avoit traité l'Histoire Naturelle , se mit en tête de s'appliquer à la Botanique. La méthode de Monsieur de Tournefort lui étant tombée entre les mains , l'ardeur d'herboriser le faisit & lui tint désormais , après les fonctions de son Ministère , lieu de toute autre occupation. Il composa suivant les principes de la nouvelle méthode quantité de mémoires sur les plantes de S. Domingue. Ce travail l'occupoit encore quand il mourut , il avoit demandé au Pere Supérieur de la Mission d'aller desservir la Paroisse du *Dondon* , nouvellement établie , où pas un Jésuite n'a-

voit encore été. C'étoit là, comme j'ai dit, son attrait : il pouvoit encore y en trouver un particulier par la situation de ce Quartier, qui est un pays haut, coupé de montagnes, où il y a bien plus de fraîcheur & d'humidité ; par conséquent très-favorable à la Botanique. Il jouit bien peu de tems de cet avantage si conforme à son inclination. Comme il étoit déjà sur l'âge, affoibli par ses grands travaux & par le peu d'attention qu'il avoit pour sa santé, accoutumé d'ailleurs aux grandes chaleurs, la fraîcheur de ce Quartier lui fut mortelle, & il y termina sa carrière âgé de 59. ans. Monsieur Desportes Médecin, son ami, & Botaniste de profession, se trouvant auprès de lui quand il mourut, profita avec la permission du Pere Levantier

Supérieur général, des manuscrits du défunt, dont il est à croire qu'il rendra avec le tems compte au Public.

Au bas des montagnes du *Dondon* est situé le Quartier de la *Grande Riviere*, où il y a une Paroisse, dont *Sainte Rose* est la patronne. Cette Paroisse est à une égale distance de *Limonade*, du *Quartier Morin* & de la *Petite Ance*, environ à deux lieues de ces trois Quartiers. Celui-ci est une Gorge qui se prolonge fort avant entre deux chaînes de montagnes. Il peut avoir sept à huit lieues de longueur, sur une demi-lieue & quelquefois moins de largeur. Toute cette gaine n'est proprement que le lit d'une assez belle riviere, qui prend sa source dans la double chaîne des montagnes qui sont sur le terrain Espagnol, & qui après
avoir

avoir coulé long-tems entre des Falaises très-hautes vient arroser ce Quartier; de-là elle fait différens tours dans ceux de *Saint Louis* & de *Limonade*, d'où elle se décharge dans la Mer vis-à-vis du Nord. Il n'y a de plaine en ce quartier que ce que la Riviere, dont le lit change à chaque débordement, veut bien y laisser. Les Habitations sont placées sur l'un & l'autre bord. Il la faut passer & repasser à quelques momens quand on veut parcourir le Quartier, ce qui est fort incommode & très-dangereux, sur-tout pour les Missionnaires que leur ministère appelle sans cesse en divers lieux.

Il y a vingt ans que ce Quartier étoit un des plus peuplés & des plus florissans. Les Habitans, quoique du médiocre étage, y étoient fort à leur aise. L'Indi-

go, & le Tabac dont les manufactures avoient de la réputation, les faisoient vivre commodément. Cette félicité fut troublée par un des plus furieux débordemens de la Riviere, dont on eût encore entendu parler. Il arriva la nuit du 22. Octobre 1722. Elle descendit comme un foudre du haut des montagnes d'où elle prend sa source: ses eaux enflées se répandirent de part & d'autre, & entraînent Maisons, Jardins, Hommes & Bestiaux. Son cours, quoique moins gêné à la sortie de ce défilé, n'en fut pas moins violent. Elle se joignit à tous les ruisseaux & ravins qui se trouverent sur son passage, & les ayant gonflés, elle se répandit avec eux dans la plaine: le Quartier *Morin*, la *Petite Ance* & *Limonade*, furent en partie inondés. Elle arracha les Canes, déra-

cina les Hayes , abbatit les Arbres , démolit les Maisons , entraîna jusqu'aux énormes Chaudières de cuivre & de potin où l'on fait le Sucre , & causa dans tous ces lieux-là des dommages inestimables. Les Habitans de la grande Riviere comme les plus voisins & les plus foibles , furent aussi les plus maltraités. Grand nombre de Blancs surpris par cette inondation subite & nocturne y périrent ; il s'y noya encore un bien plus grand nombre de Nègres , & quantité de bestiaux de toute espèce. Les Habitans qui échapperent à un si cruel désastre , de riches qu'ils étoient la veille , se trouverent le lendemain sans Nègres , sans terres , sans argent , & quelques-uns sans famille & sans logement.

La charité des fidèles éclata

fort dans cette occasion. On fit des quêtes dans tous les Quartiers de la dépendance du Cap. Les aumônes furent abondantes. On les fit distribuer par les mains des Missionnaires, suivant l'estimation de la perte que chacun pouvoit avoir faite. Ce soulagement, quoique prompt & général, ne put cependant réparer le dommage que le débordement avoit causé au Quartier. Comme les chemins étoient rompus, les jardins couverts de galet ou ensevelis sous l'eau; les Propriétaires furent obligés, partie d'abandonner leurs Habitations, partie de les vendre presque pour rien. Ceux qui restèrent, instruits par leurs malheurs, ont depuis porté leurs établissemens sur les *Côtieres* des montagnes.

Le Pere Meric, étoit dans ce

Missionnaires de la C. de J. 125
tems-là Curé de cette Paroisse.
Son zèle apostolique le faisoit
souvent déclamer avec force
contre deux vices communs
alors en ce Quartier ; l'yvro-
gnerie & l'impudicité. Ce n'est
pas qu'il n'y eût des gens de bien
qui gémissent avec le Mission-
naire de quantité d'excès & de
scandales publics que rien ne
pouvoit arrêter. Le Pere Meric
qui faisoit de ces excès le sujet
le plus ordinaire de ses discours
à ses Paroissiens , voyant que
tout cela profitoit peu , se sentit
un jour extraordinairement ani-
mé par quelques nouvelles impi-
étés qui s'étoient commises
dans un cabaret assez voisin de
l'Eglise. Il en parla avec plus de
véhémence dans un Prône de
sa Messe paroissiale , un jour que
le Saint Sacrement étoit exposé.
Il prit Jesus-Christ à témoin des

outrages qui lui avoient été faits, & transporté tout à coup par un mouvement intérieur, dont il ne se sentit pas le Maître: *He bien*, leur dit-il; *puisque mes discours & mes remontrances ont été jusqu'à présent si infructueux, sçachez que dans peu, Dieu vous fera sentir qu'on ne l'outrage pas toujours impunément.* Trois ou quatre jours après, arriva cet horrible débordement qui bouleversa ce Quartier d'une manière à ne jamais s'en relever. C'est de lui-même que j'ai sçu cette circonstance, qui m'a été confirmée depuis par quantité d'Habitans qui y étoient présens.

En partant du Cap & retournant à l'Ouest, partie opposée à celle que nous venons de parcourir, on trouve à deux lieues & demie de cette Ville, le Quartier de la plaine du Nord. Le

terroir y est fort ; mais un fond de terre glaise le rend humide & moins propre aux Canes que les autres terrains qui environnent le Cap. Les Sucres qu'on y fabrique sont gros, mais en récompense ce sol est de nature à souffrir moins dans les sécheresses. La Paroisse, il y a vingt ans, étoit à une demi-lieue plus proche du Cap, au Quartier appelé le *Morne-rouge*: l'Eglise fut transportée où elle est maintenant, pour être plus au centre du Quartier. Quoiqu'elle ne soit que de bois, elle est cependant solide & d'assez bon goût, bien propre & bien entretenue. Le Presbytère est un des plus beaux de la Mission: tout le terrain en est cultivé avec goût & intelligence. Il y a quantité d'Allées d'arbres fruitiers des meilleurs du pays, dis-

posés avec symmétrie, & qui joignent l'agréable à l'utile; & un fort joli jardin potager, où la plûpart des légumes & des racines d'Europe viennent parfaitement bien. On peut dire que c'est un des plus agréables déserts de la Colonie.

Le Quartier de *l'Accul*, à deux lieues de la plaine du Nord, borne la plaine du Cap du côté du Cap. Nos Insulaires Américains appellent *Accul* une barrière que les montagnes opposent aux voyageurs. Ce Quartier, où il y a une jolie Paroisse, n'a qu'une lieue de large sur sept de longueur & se termine au Nord par une baye qu'on appelle *Camp de Louise*. Le terroir en est médiocre, quoiqu'on y fasse en plusieurs endroits de très-beau Sucre. L'Eglise qui est de maçonnerie est

Missionnaires de la C. de J. 129
belle & fort bien ornée, & le
Presbytère dans une agréable si-
tuation. Dans les gorges des
montagnes, le long desquelles
ce Quartier s'étend, il y a quel-
ques vallons cultivés, tels que
sont ceux de la *Souffriere*, de la
Coupe-à-David & quelques au-
tres.

Toutes les autres Paroisses
qui sont au-delà de l'*Accul* en
tirant à l'Ouest, sont dans des
pays montueux & difficiles.
Telle est d'abord celle du *Limbé*.
Ce Quartier a été nommé ainsi
par une assez mauvaise allusion
aux *Limbes*, parce qu'après
avoir franchi une haute monta-
gne, on se trouve à la descente
de l'autre côté dans un pays
profond, tel à peu près que ce-
lui où l'on se figure que sont
les *Limbes*. Ce Quartier qui est
très-étendu en longueur, & de

plus de huit lieues, n'en a pas une de largeur, & dans quelques endroits beaucoup moins. Ce n'est qu'un vallon au milieu duquel coule une belle Riviere qui prend sa source dans les doubles montagnes & qui n'a point de lit fixe; ce qui dans les débordemens qui sont fréquents, incommode beaucoup les Habitans de ce Quartier. Cette Riviere après l'avoir parcouru se jette dans la mer au Nord. L'Eglise paroissiale, dont S. Pierre est le Patron, est située au milieu du Quartier, qui est aujourd'hui un des plus peuplés, quoiqu'il s'y fasse beaucoup plus d'Indigo que de Sucre. La Paroisse est fort difficile à desservir à cause de cette Riviere qu'il faut sans cesse passer & repasser, & toujours avec quelque danger.

A deux lieues plus haut, un peu plus proche de la mer, est *le Port Margot*, Quartier moins considérable que le *Limbé* & bien moins riche. L'Eglise a pour patronne Sainte Marguerite, elle est desservie par un Pere Cordelier. Une dépendance de cette Paroisse qui la rend difficile, est un Quartier nommé *le Borgne*, qui en est séparé par une montagne âpre & difficile. C'est encore un vallon, mais plus étroit, où il y a cependant plus de soixante Habitations établies; on y demande une Paroisse, & on a déjà pris pour cela toutes les mesures nécessaires; mais nous manquons tellement d'Ouvriers, qu'on a de la peine à remplir les plus anciennes Paroisses.

En partant du *Limbé* & prenant plus à l'Ouest on se trou-

ve, après deux lieues, au pied d'une haute montagne qu'il faut doubler pour arriver au Quartier nommé *Plaisance*, sans doute par antiphrase. C'est un lieu nouvellement établi, semblable à ceux que nous venons de parcourir, mais bien moins bon, & où il y a peu d'Habitations considérables. On n'a que de l'Indigo & du Caffé dans ces vallons, où la trop grande humidité & l'incommodité des voitures empêche qu'on ne fasse du Sucre. Il y a une Paroisse à *Plaisance*, où l'on a aussi la même incommodité de passer sans cesse une Riviere qui serpente dans toute l'étendue de ce Quartier.

Après *Plaisance* est le *Pilate*. C'étoit autrefois une Paroisse; mais depuis bien du tems elle est vacante, de même que *Plai-*

sance, faute de Missionnaires. Un Quartier nommé *le gros Morne* confine *au Pilate*: il y a plus de quarante Habitations, mais aucune Sucrierie. Le terrain n'en est pas des plus féconds. Une grande partie est en *Savanes* * naturelles. Il y pleut tous les jours pendant l'été; mais il y fait fort sec pendant l'hyver. Il y a une Eglise & une Paroisse desservie par un Pere Cordelier. Ces trois derniers Quartiers, sont de la dépendance du Port de *Paix*, où il y a un Lieutenant de Roi Commandant. On compte, *du gros Morne* au Port de *Paix*, environ douze lieues. Le chemin pour y aller est un plat pays, couvert de *Savanes*

* Les François du Canada appellent *Savanes* les Forêts d'arbres résineux, & dont le fond est humide & couvert de mousse: ceux des Antilles donnent aux prairies le nom de *Savanes*.

& entrecoupé de bocages. Il seroit fort beau & fort commode, sans l'obligation où l'on est de passer souvent & avec danger une grosse Riviere qu'on appelle *les trois Rivières*, parce qu'elle est effectivement composée de trois Rivières qui se réunissent dans une. Son lit est parsemé de grosses roches, que les chevaux ont bien de la peine à franchir. Outre cela cette Riviere est assez souvent grossie par les pluies qui tombent dans les montagnes. Cela cause des débordemens subits qui surprennent le voyageur: on se voit alors arrêté sans pouvoir avancer ni reculer, parce que la Riviere n'est plus guéable; ainsi c'est une nécessité d'attendre que les eaux aient baissé; ce qui se fait par bonheur assez promptement, à cause de l'extrême rapidité de

cette Riviere, qui coule comme un torrent.

A douze lieues du *gros Morne*, à l'Ouest de la plaine du *Cap*, on trouve enfin la ville du *Port de Paix*, qui est très-peu de chose, quoique ce soit un des plus anciens établissemens de la Colonie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un Lieutenant de Roi Commandant, de la dépendance du *Cap*, & une Jurisdiction. L'Eglise qui est de maçonnerie, est petite, mais très-jolie.

A deux lieues du *Port de Paix* est un Quartier nommé *S. Louis*, où nous avons une habitation dans un fort mauvais terrain. Tous ces Quartiers-là sont fort vastes ; parce que le sol n'en est que médiocrement bon. Le Curé du *Port de Paix* s'est vû plus de trente lieues de pays à desservir. Cela est présen-

136 *Lettres de quelques*
tément un peu plus partagé.
C'est encore un Pere Cordelier
qui dessert cette Cure. Le Jé-
suite, Procureur de notre habi-
tation de *Saint Louis*, est en
même tems Curé de la Paroisse,
& a un Vicaire qui est un Pere
Carme.

Jean Rabel à l'ouest du *Port de Paix*, est une petite plaine, pres-
que toute environnée de *Mor-
nes*, excepté du côté de la mer.
Il y a une petite Rade où les ba-
teaux peuvent entrer. Ce Quar-
tier qui n'étoit d'abord qu'un
Boucan de Chasseurs, s'est établi
en Paroisse depuis quelques an-
nées. C'est encore un Pere Cor-
delier qui en est le desservant.

Vous voyez, mon Révérend
Pere qu'il s'en faut beaucoup,
que nous ayons assez de Mis-
sionnaires pour pouvoir en met-
tre dans toutes les Paroisses qui

font de la dépendance du Cap. Mais comment faire? Cette Isle est une terre qui dévore ses habitans. Les premières maladies sont terribles à essuyer, & la plupart y succombent. Voilà cinquante-six Jésuites morts depuis la fondation de cette Mission, c'est-à-dire, depuis 1703. Ce qui reste ici de Missionnaires Jésuites, sont presque tous gens âgés, infirmes & proches de leur fin.

Cependant, mon Révérend Pere, cette Mission est une des plus belles que nous ayons. Rien de plus florissant que l'état des Colonies françoises de S. Domingue, qui font tous les jours de nouveaux progrès. Je ne parlerai point du bien qu'il y a à faire ici, parce que je me suis assez expliqué ailleurs sur ce sujet. Je terminerai cette Lettre

par le juste éloge qui est dû à la mémoire du Pere Pierre-Louis *Boutin*, que la Mission a perdu le 22 Décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec justice comme l'Apôtre de Saint Domingue. Il y vint, comme nous avons dit, en 1705, & pendant trente-sept ans qu'il a passés dans la Mission, il y a donné constamment des exemples d'une vertu héroïque, qui bien loin de se démentir un seul moment, a paru aller en augmentant jusqu'à la fin de ses jours. La réputation de son mérite & de sa sainteté, s'étoit répandue par toute la France bien des années avant son décès, surtout dans les Ports de mer & parmi les Marins auxquels il avoit un rapport plus spécial, s'étant chargé du soin de la Rade où il faisoit toutes les fonctions cu-

Missionnaires de la C. de J. 139
riales. Les Matelots ne parloient
que du Pere *Boutin* qui étoit leur
pere & leur directeur.

Ce saint Missionnaire étoit
natif de la Tour blanche en Pé-
rigord, & avoit été reçu Jésuite
dans la Province de Guyenne.
Tout annonçoit dans lui une
sainteté éminente ; un visage
pâle & extenué, un regard ex-
trêmement modeste, des yeux
cependant vifs qui s'allumoient
quand il prêchoit ou parloit de
Dieu, une voix plus forte que
ne sembloit promettre un corps
aussi maigre & aussi décharné.
Sa maniere de prêcher étoit sim-
ple & peu recherchée. Il parloit
de l'abondance du cœur, & cher-
choit plus à corriger les mœurs,
qu'à flatter les oreilles ou à
plaire aux esprits. Il avoit ce-
pendant des faillies d'une élo-
quence forte, qu'animoient en-

core des tons de voix éclatans qui portoient la frayeur dans l'ame des plus endurcis. Sa morale étoit sévère, & son extérieur ne respiroit qu'austérité; mais les pécheurs pénitents étoient sûrs de trouver dans lui toute la charité & toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jesus-Christ. Aussi le Confessionnal faisoit-il une des occupations les plus pénibles & les plus continuelles de sa vie. Il se rendoit à l'Eglise paroissiale dès la pointe du jour, & se tenoit toujours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adresser à lui. On le voyoit, sur-tout les Fêtes & les Dimanches, assidu au Tribunal. Les Matelots & les Nègres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers son attention; il les écoutoit avec patience, & ne finissoit point avec eux qu'il

ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers essais de son zèle à son arrivée dans la Mission furent d'abord employés à l'*Accul*, & ensuite dans les Quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire, les plus pénibles. Je vous ai raconté une partie de ce qu'il avoit fait au *Port de Paix* & à *Saint Louis*, où il avoit été pendant quelque tems chargé seul du soin de ces deux immenses Quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'Eglise de *S. Louis*. Il eut le malheur de trouver le Commandant de ces Quartiers prévenu contre lui par de faux rapports; de sorte que bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'Eglise, il en fut sans cesse contrarié & molesté. Mais le caract

ère naturellement ferme du Pere Boutin quand il s'agissoit de la gloire de Dieu & du bien spirituel du prochain, le sou tint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs Monsieur le Comte de Choiseul, alors Gouverneur général de la Colonie, ayant pris connoissance de ces différends, plein lui-même de zèle pour la religion & d'amitié pour les Missionnaires Jésuites, il les fit cesser par son autorité, & ordonna que le Pere ne fût plus troublé dans ses pieux travaux. Il les continua donc & vint à bout d'achever cette Eglise, non-seulement par ses soins mais encore par ses épargnes sur sa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permission spéciale de notre Révérend Pere Général. Ces travaux & les courses continuelles qu'il fut obligé de faire

dans des pays difficiles & si étendus , donnerent une atteinte fâcheuse à sa fanté , qui étoit naturellement assez robuste.

Ce fut singulièrement au Cap, (où il se trouva fixé par l'obéissance , neuf ans après avoir travaillé dans différentes Paroisses des environs) qu'il eut occasion de faire éclater son zèle & ses talens apostoliques. En qualité de Curé du Cap , il se trouva , comme je l'ai dit , chargé du détail de la conduite de l'Eglise que les habitans firent alors bâtir. Il n'eut pas peu à souffrir de la part de certains génies , qui n'aiment point à faire le bien , & qui sont jaloux lorsqu'ils le voyent faire aux autres. Le saint Missionnaire après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre , n'opposoit aux autres qu'une pa-

144 *Lettres de quelques*
science inaltérable & une appli-
cation continuelle à pousser l'ou-
vrage entrepris. Il n'en étoit pas
moins assidu à l'Eglise, ni au-
près des malades, pour l'affis-
tance desquels Dieu lui avoit
donné un talent particulier. On
a demandé cent fois & on est
encore à comprendre, com-
ment il étoit possible qu'un seul
homme pût suffire à tant d'oc-
cupations si différentes. Il n'en
paroissoit cependant pas plus
émû, quelque affaire qu'il eût;
& son extérieur toujours com-
posé étoit le signe de la tran-
quillité intérieure dont il jouis-
soit au milieu des plus acca-
blantes occupations.

Ce ne pouvoit être que le
fruit d'une union avec Dieu
qu'il avoit toujours présent &
qu'il n'a jamais paru perdre de
vue tant qu'il a vécu. On peut
assurer

assurer qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangélique de prier sans cesse. Toûjours levé à l'heure marquée par la regle; après son oraison, il se rendoit dans la Chapelle domestique, où après avoir éveillé les Nègres de la maison, il leur faisoit la Priere; après quoi rendu à l'Eglise paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son Confessionnal. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures dans un recueillement & une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le Corps de fer pour tenir si long-tems, dans un pays si chaud, une posture si gênante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la Cure du Cap, il se borna alors au

soin des Nègres, & à celui des Marins. Ce n'est que depuis peu qu'on a porté un Règlement pour les Marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui est chargé de ce soin. Ce règlement est, que les Commandans des Bâtimens, doivent, sitôt qu'ils ont des Malades à bord, les faire transporter dans un Magazin au Cap, pour leur faire administrer les derniers Sacremens s'il est besoin, & de-là les faire porter à l'Hôpital. Avant cela il falloit que le Missionnaire allât près d'une lieue en Rade, & se rendît en Canot au bord de chaque Bâtiment, où il y avoit des Malades. De sorte qu'il arrivoit souvent qu'à peine le Missionnaire étoit de retour d'un Bâtiment, qu'il falloit repartir pour se rendre à un autre; & cela jour & nuit.

Le soin des Nègres est au Cap d'un détail bien fatigant. Il y en a plus de quatre mille soit dans la Ville, soit dans la dépendance de la Paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité d'Habitations les unes au - dessus des autres, très-difficiles à aborder.

Le Pere Boutin s'étoit fait une étude particuliere pour la conduite & l'instruction des Nègres; ce qui demande une patience & un zèle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'entendent guère & qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint Missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus

que la Providence tire de leurs pays dans la vûe de leur faire gagner le Ciel , par la misère & par la captivité à laquelle leur condition les assujétit , étoit venu à bout , par un travail long & opiniâtre , de les entendre & d'en être lui-même entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des Langues de tous les peuples de la côte de Guinée , qu'on transporte dans nos Colonies ; connoissance infiniment difficile à acquérir , parce que ces Langues barbares qui n'ont aucune affinité avec les Langues connues , sont encore très-différentes entr'elles , & qu'un *Sénégalois* , par exemple , n'entend en aucune maniere un *Congo* , &c.

Il se servoit de ces connoissances pour les Nègres nouveaux , qui tombant malades

avant que d'avoir appris assez de François pour être disposés au Baptême, n'auroient pû autrement recevoir cette grace avant leur mort. Quant à ceux qui après un séjour de quelques tems dans ces Colonies, commençoient à entendre un peu le François, le Pere Boutin dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, porportionnoit le style de ses discours à leur maniere de s'exprimer, qui est une espèce de *Baragouinage* dont ils ne se défont jamais, & suivant lequel il est nécessaire de leur parler, si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire est très-rebutante, parce que le Nègre qui a une intelligence bornée, & une émulation au-dessous du médiocre, demande pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent façons diffé-

150 *Lettres de quelques*
rentes, & dans sa maniere de
penser, les premiers principes
de la Religion.

C'est le Pere Boutin qui le
premier a mis les Chefs de fa-
mille, qui ont des Nègres à
baptiser, sur le pied de les en-
voyer tous les soirs sur le Per-
ron de l'Eglise, où il leur faisoit
le Catéchisme pour les disposer
à recevoir le saint Baptême, ce
que l'on continue encore au-
jourd'hui. Il se conformoit pour
le Baptême des Adultes à l'an-
cienne coûtume de l'Eglise ;
c'est-à-dire, qu'excepté quel-
ques circonstances particu-
lières, il ne faisoit ces sortes de
Baptêmes, que deux fois l'an-
née; le Samedi-Saint & la veille
de la Pentecôte. C'étoient pour
lui des jours d'une fatigue in-
croyable, n'ayant guère moins
à la fois de deux ou trois cens

Adultes. C'est aussi lui qui a établi, les Fêtes & les Dimanches, une Messe particulièrement pour les Nègres, laquelle se dit quelque tems après la grande Messe paroissiale. Il commençoit cette Messe par des Cantiques spirituels sur le saint Sacrifice, qu'il chantoit, & dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la Priere ordinaire du matin. Après l'Évangile de sa Messe il leur expliquoit l'Évangile courant; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de tems en tems bien des choses pour l'instruction des Blancs, qui assistent à cette Messe. Il la terminoit par le Catechisme ordinaire, ce qui le tenoit presque tous ces jours-là jusqu'à midi, & cela si régulièrement, que pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à

peine y a t'il manqué une fois ; sans doute par une bénédiction particulière du Seigneur , qui malgré la foiblesse apparente de sa complexion, le souûtenoit ainsi dans un travail si continuel , & dans un climat où les chaleurs violentes épuisent & abbattent ceux-mêmes qui sont dans l'inaction.

Il s'étoit rendu l'abstinence si familiere, qu'on peut dire que toute l'année étoit un Carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de lui voir prendre quelque chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure là à la maison , épuisé par ses fonctions ordinaires ; mais il ne se plaignoit jamais. Il n'usoit aux repas que des viandes les plus communes , & ne buvoit que de l'eau rougie. Après le repas & sur-tout le soir , il se

Missionnaires de la C. de J. 153
rendoit à la Chapelle & passoit
à genoux devant le Saint Sacre-
ment le tems que la Regle même
permet de donner à quelque ré-
création ; mais ce saint homme
ne connoissoit aucune espèce
de délassement. Il terminoit la
journée par la Priere aux Nègres
domestiques , qu'il leur faisoit
tous les jours , soir & matin.

Le zèle du fervent Mission-
naire, toujours attentif au bien
spirituel de la Colonie, lui fai-
soit sans cesse former des pro-
jets, dont on ne pouvoit venir
à bout que par une patience aussi
laborieuse que la sienne. Quan-
tité de malades ne trouvant point
place dans l'Hôpital du Roi,
qui n'étoit pas aussi rangé qu'il
l'est actuellement, le Pere Bou-
tin en forma un dans la Ville
même, & y reçut tous les ma-
lades qui s'y présenterent. Ils y

154 *Lettres de quelques*
étoient traités avec le secours
des charités qu'il pouvoit ob-
tenir. Cet établissement inquiéta
les Religieux de la Charité char-
gés du soin de l'Hôpital du Roi:
il y eut à ce sujet des plaintes
& des représentations. Le Pere
qui ne cherchoit que le soulage-
ment des pauvres, ne demanda
pas mieux qu'à s'épargner les
frais & les peines de soutenir un
Hôpital à ses dépens; pourvû
que les Religieux de l'Hôpital
du Roi, consentissent à rece-
voir tous les Malades nécessi-
teux de la Ville. On fit donc
une assemblée de Notables,
à laquelle présiderent MM. le
Général, l'Intendant, le Gou-
verneur du *Cap*, & où se trou-
verent avec les Religieux de
la Charité, le Pere Boutin,
& le Pere Supérieur de la Mis-
sion, qui étoit pour lors le Pere

Olivier. Les Religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les Malades de la Ville qui se présenteroient, le Pere Boutin renonça à son Hôpital, & ne pensa plus qu'à tourner son zèle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de Filles orphelines qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le Pere Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis, soit par le casuel que des privilèges particuliers permettent à nos Missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies, soit par des aumônes qu'on lui mettoit entre les mains. Il avoit dans cette vûe, acquis des emplacements au Cap, sur lesquels

il fit bâtir. Il ne fut pas long-tems fans y avoir une quinzaine de petites Orphelines. Deux personnes dévotes se consacrerent à leur conduite. Elles se chargerent outre cela de tenir l'Ecole pour les petites filles du Cap, qu'elles y enseignoient gratuitement. On formoit dans cette maison ces jeunes filles non-seulement à la piété, mais encore à la lecture & à l'écriture. On les instruisoit à travailler à tous les petits ouvrages qui sont du ressort du sexe, & qui pouvoient leur servir par la suite, ou à gagner leur vie, ou à se rendre utiles dans un ménage. On a vû quantité de ces Orphelines s'établir avantageusement, & porter avec elles dans les familles, les fruits d'une éducation chrétienne.

Cet établissement n'étoit-là

que le prélude d'un projet plus solide & plus étendu, & qui tenoit fort au cœur du vertueux Missionnaire. C'étoit de faire venir des Religieuses d'Europe pour faire élever ici les jeunes filles Créoles. Les Habitans de Saint Domingue, isolés dans leurs Habitations, n'ont ni les moyens, ni peut-être le courage d'élever leurs enfans comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France; mais ce qui est utile & nécessaire aux garçons est rempli d'inconvéniens pour les filles; parce que les retours, à un certain âge où il faut les confier à des Marins, deviennent tout-à-fait hazardeux: Dangers trop réels, & dont nous n'avons malheureusement vu que trop d'exemples.

La Colonie sentoit vivement

ce besoin. Le Pere Boutin eut seul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour surmonter toutes les difficultés qui se présentoient dans l'exécution d'un pareil projet. C'est pourtant de quoi il est heureusement venu à bout. Il crut que personne n'étoit plus convenable pour cela que les Filles Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dont le premier établissement s'est fait à Bourdeaux, & qui ont plusieurs maisons dans la Guyenne, dans le Perigord, & dans d'autres Provinces de France. Le Pere Boutin qui les avoit connues particulièrement, leur écrivit plusieurs Lettres pour leur proposer son projet & pour les déterminer à accepter ses offres. En leur faisant envisager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur

dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles; qui ne cherchant suivant leur institut, que la gloire de Dieu & le salut des ames, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le Pere Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accorder la maison des Orphelines & de la mettre en état, par les augmentations & les arrangemens qu'il y fit, de recevoir la Communauté qu'il attendoit & les Pensionnaires qu'elles ne pouvoient manquer d'avoir. Dans une assemblée des Puissances du pays & des Notables, il passa un Acte de donation entiere de tout ce qu'il avoit en

160 *Lettres de quelques*
fond de terre, en maisons &
autres choses, aux Dames Reli-
gieuses de Notre Dame. Cet Acte
signé de lui & du Supérieur de
la Mission, & accepté par la
Colonie, fut envoyé en Cour,
qui expédia les Lettres-Patentes
pour l'Etablissement de ces Fil-
les au Cap.

Elles arriverent enfin. Le
choix n'en pouvoit être mieux
fait. La plûpart étoient d'une
condition distinguée, & d'un
âge mûr. C'étoit leur Maison
de Perigueux qui avoit fourni
ces premiers Sujets. On admira
avec raison le courage de ces
saintes Filles, qui paroissoit bien
au-dessus de leur sexe. Elles ne
tarderent pas à mettre la main
à l'œuvre : on vouloit de tou-
tes parts leur envoyer des Pen-
sionnaires ; mais faute de Bâti-

Missionnaires de la C. de J. 161
mens, il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le Pere Boutin, comme leur Fondateur, prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des Pensionnaires, ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa depuis l'arrivée de ces Religieuses, de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtimens; où, comme je l'ai déjà dit, il a fait plus paroître de zèle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumières pour l'architecture; mais cette maison commencée pour d'autres desseins, & augmentée pièce à pièce, suivant les besoins, ne pouvoit guère prendre une forme bien régulière. Aussi l'intention du Roi est-elle, que ces Dames laissant-là tous ces bâti-

mens qu'elles occupent présentement, elles en commencent un autre plus commode pour elles & pour les Pensionnaires: c'est à quoi elles travaillent présentement.

Le Pere Boutin eut la consolation de goûter pendant les dernières années de sa vie le fruit de ses travaux. Il vit les Religieuses établies, & s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeunesse; il vit quantité de ces Pensionnaires, après y avoir fait leur tems, s'établir dans le monde, & faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçues: mais ce ne fut pas sans essuyer bien des croix & des contradictions. La liberté apostolique de ses discours, ses démarches pour s'opposer au vice, son activité pour l'exécution de ses pieux desseins, lui suscite-

rent des ennemis de tout état, & des persécutions de plus d'une forte. La prudence charnelle blâma plus d'une fois sa façon d'agir, & l'envie particuliere, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets, & à noircir sa réputation. Le saint Missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu & à souffrir les effets de la malice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, & qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, & à convenir que le zèle de la gloire de Dieu étoit le seul ressort qui le fit agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses admirateurs & ses panégyristes ; tant la vertu solide & soutenue, a de force & d'ascendant sur l'esprit de ceux-mê-

164 *Lettres de quelques*
mes qui lui sont le moins fa-
vorables.

Pour nous , mon Révérend
Pere, qui étions à portée de voir
de plus près le fond d'une ver-
tu, dont les personnes de dehors
n'appercevoient qu'un éclat qui
paroissoit malgré lui, nous avons
toujours été infiniment édifiés
de ses vertus vraiment religieu-
ses. Nous avons admiré en lui
une régularité qui ne s'est jamais
démentie, un amour singulier
de la pauvreté, une mortifica-
tion continuelle, une charité
tendre pour ses freres; enfin une
union intime & continuelle avec
Dieu, ce qui ne l'empêchoit
cependant pas de cultiver, à
quelques momens perdus, les
plus hautes sciences, & parti-
culierement celle du mouve-
ment des corps célestes; le tout,
par l'utilité que cette étude peut

Missionnaires de la C. de J. 165
avoir pour la Religion. Il obser-
voit exactement toutes les Eclip-
ses, & les autres Phénomènes
célestes. Les Mémoires de Tre-
voux sont remplis de ses obser-
vations.

Le Pere Boutin avoit paru
jouir d'une assez bonne santé pen-
dant une longue suite d'années.
Depuis vingt-trois ans qu'il étoit
au Cap, à peine l'avoit-on vû
s'alliter une ou deux fois; tandis
que les tempéramens les plus
robustes de quantité de nos
Missionnaires nouveaux venus,
cédoient tous les jours à la vio-
lence des maladies qui empor-
tent tant de monde en ces Colo-
nies. C'étoit une espèce de pro-
dige, qui jettoit tout le monde
dans l'étonnement; comment
un homme si sec, si décharné,
accablé de tant de travail &
n'usant à l'égard de lui-même

d'aucun ménagement, pouvoit se soutenir & vacquer à cette multiplicité d'occupations, qui auroient donné de l'exercice à plusieurs autres.

Mais enfin son heure arriva. On s'appercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoi qu'il ne se plaignît de rien, & qu'on ne vît aucun changement à son train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout-à-coup d'une espèce de Pleurésie qui ne parut pas extrêmement dangereuse les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorsque tout d'un coup il tourna à la mort. Elle fut semblable à sa vie : le peu de jours qu'il fut allité, ce fut la même tranquillité, la même patience & la même union avec Dieu; ne parlant aux hommes qu'autant que la nécessité ou la bienfaisance l'exigeoit. Sa maladie ne

dura que quatre ou cinq jours. Il vit la mort d'un œil tranquille & l'accepta avec une parfaite résignation. Sa vie entière n'avoit été qu'une préparation à ce dernier passage. Il y avoit peu de tems qu'il sortoit de la retraite qu'il ne manquoit jamais de faire suivant nos regles chaque année. Il reçut les derniers Sacremens avec les sentimens qu'il avoit lui-même tant de fois inspirés aux autres. De-là jusqu'à ce qu'il eût absolument perdu la parole, il ne cessa de prier: il le fit même pendant le délire qui précéda son agonie; tant étoit grande l'habitude qu'il en avoit contractée. Ce fut ainsi qu'il plut au Seigneur de couronner une vie que nous croyons tous ici n'avoir point été inférieure à tout ce que notre Compagnie a eu de plus respectable

168 *Lettres de quelques*

& de plus édifiant. Il mourut le
Vendredi 21. Novembre 1742,
âgé de 69. ans & quelques
mois.

Comme on s'étoit flatté que
sa maladie ne tireroit point à
conséquence, ayant paru hors
de danger le Vendredi au soir,
la nouvelle de sa mort qui fut
annoncée le Samedi matin, &
qui se repandit par-tout en un
moment, causa une consterna-
tion générale dans toute la Vil-
le. Connu par-tout, par-tout ai-
mé & respecté, il fut univer-
sellement regretté. Il n'y eut en
cela aucune différence entre les
Blancs & les Nègres : tous en
gémissant sur la perte que faisoit
la Colonie, ne tarissoient point
sur son éloge & ne balançoient
point à le mettre au rang des
ames bienheureuses les plus élé-
vées dans le Ciel. Son corps
ayant

ayant été exposé dans notre Chapelle domestique, ce fut toute la journée un concours prodigieux de personnes de tous les Ordres qui s'empressoient à lui donner non-seulement des marques de regrets, mais encore plus des témoignages de vénération; & l'on vit se renouveler tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des Saints; sur-tout cette ardeur d'obtenir quelques pièces de ses pauvres vêtemens, ou quelque autre chose qui eût été à son usage.

Comme nous nous trouvâmes peu de Missionnaires au Cap, & qu'on se préparoit à faire les Obsèques avec peu d'appareil, dans notre Chapelle domestique; il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du Public & les instances réitérées de tous les Marguilliers de l'E-

170 *Lettres de quelques*
glise Paroissiale, qui deman-
doient au nom de tous, que si
on ne vouloit pas leur accorder
le corps du Pere Boutin pour
l'inhumer dans leur Eglise, on
ne leur refusât pas au moins la
consolation de sa présence pen-
dant l'office de ses Funérailles.
Le Supérieur général crut de-
voir se rendre à un empresse-
ment si unanime & en même
tems si honorable à la mémoire
du défunt. L'affluence fut gran-
de, elle l'auroit été bien plus si
les Habitans de la Plaine avoient
eû le tems de s'y rendre; mais
ceux qui ne purent point y as-
sister des Quartiers éloignés, ne
marquerent pas moins par leurs
regrets & par leurs éloges, com-
bien ils étoient sensibles à cette
perte. On peut dire qu'il n'y a
pas eu deux voix à ce sujet.
Toute la Colonie lui a dressé

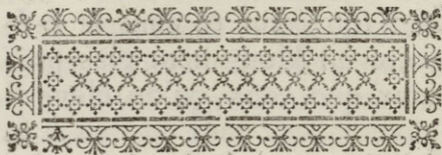
Missionnaires de la C. de J. 17E
dans son cœur & dans sa mé-
moire un Monument plus pré-
cieux que ceux qu'on élève si
souvent avec tant de frais à la
Politique & à la Vanité.

Je suis avec respect,
Mon R. P.

Votre très-humble & très-obéis-
sant serviteur J. MARGAT. M^e
D. L. C. D. J.

Au Cap ce 20. Juillet 1743.





LETTRE
DU PERE
FAUQUE
MISSIONNAIRE
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

*Au P..... de la même Compagnie,
contenant la Relation de la prise du
Fort d'Oyapoc par un Corsaire An-
glois.*

A la Cayenne le 27 Décembre 1744.

MON REVEREND PERE,

La paix de N. S.

Je vous fais part de la plus
sensible joie que j'aie goûté de

ma vie , en vous apprenant l'occasion que je viens d'avoir de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu.

J'étois retourné à *Oyapoc* le vingt-cinq Octobre dernier. Quelques jours après je reçus chez moi le Pere d'Autilhac qui s'étoit rendu à sa Mission d'*Ouanari* , & le Pere d'Huberlant , qui reste au confluent des Rivières d'*Oyapoc* & de *Camoppi* , où il forme une nouvelle Chrétienté.

Nous nous trouvames donc trois Missionnaires ensemble , & Nous goûtions le plaisir d'une réunion si rare dans ces Contrées , lorsque la Providence Divine permit pour nous éprouver, un de ces événemens imprévus , qui détruisent dans un jour le fruit des travaux de plusieurs années. Voici le fait avec toutes ses circonstances. H iij

A peine la guerre a-t-elle été déclarée en Europe entre la France & l'Angleterre, que les Anglois sont partis de l'Amérique Septentrionale, pour venir croiser aux Isles sous le vent de Cayenne. Ils résolurent de toucher ici dans l'espérance de prendre quelque Vaisseau, de piller quelques Habitations; mais surtout pour tâcher d'avoir quelque connoissance d'un *Senau* qui s'étoit perdu depuis peu de tems auprès de la Riviere de *Maroni*. Ayant donné trop au Sud, & manquant d'eau, ils s'approchèrent d'*Oyapoc* pour en faire. Nous aurions dû naturellement en être instruits, soit par les Sauvages, qui sortent fréquemment pour la pêche ou pour la chasse, soit par un Corps de garde que notre Commandant a sagement placé sur une montagne à l'em-

Missionnaires de la C. de J. 175
bouchure de la Riviere, d'où
l'on découvre à trois ou quatre
lieues au large : mais d'un côté
les Sauvages *Aroïas*, qui ve-
noient de *Mayacoré* à *Ouanari*,
ayant été arrêtés par les An-
glois, leur donnerent connois-
sance de la petite Colonie d'*Oya-
poc*, qu'ils ignoroient, & sur la-
quelle ils n'avoient nulle vûe en
partant de leur pays ; & d'autre
part les gens qui étoient en fac-
tion & qui devoient nous gar-
der, leur ont servi eux-mêmes
de conducteurs pour nous sur-
prendre. Ainsi tout a concouru
à nous faire tomber entre les
mains de ces Corsaires.

Leur Chef étoit le sieur Si-
meon Potter, Créole de la nou-
velle Angleterre, armé en guer-
re avec commission du sieur
Williems Guéene, Gouverneur
de Rodelam, & Commandant

176 *Lettrès de quelques*
du Bâtiment le Prince Charles de
Lorraine, de 10. piéces de Ca-
non, 12. Pierriers & 61. hom-
mes d'équipage. Ils mouillerent
le 6 Novembre & firent de l'eau
à la Montagne d'Argent. (C'est
ainsi qu'on nomme dans ce pays
la pointe intérieure de la Baye
de la Riviere d'Oyapoc.) Le 7.
leur Chaloupe revenant à bord,
apperçut un Canot de Sauvages,
qui venoient du Cap d'Orange
(c'est le Cap qui forme l'autre
pointe de la Baye.) Les Anglois
vont à eux, intimident les In-
diens par un coup de Pierrier,
les arrêtent & les conduisent au
Vaisseau. Le lendemain ayant
vû du feu pendant la nuit, sur
une autre montagne, qu'on nom-
me la montagne à Lucas, ils y
allèrent & prirent deux jeunes
garçons qui y étoient en senti-
nelle, & qui auroient eû le tems

de venir nous avertir, mais dont l'un, traître à sa patrie, ne le voulut pas.

Après avoir appris par leur moyen la situation, la force, & généralement tout ce qui regardoit le poste *d'Oyapoc*, ils se déterminèrent à le surprendre. Ils tenterent même l'entreprise la nuit du 9. au 10. Mais craignant que le jour ne survînt avant leur arrivée, ils rebroussèrent chemin & se tinrent cachés toute la journée du 10. La nuit suivante ils prirent mieux leurs mesures; ils arriverent peu après le coucher de la Lune; & guidés par les deux jeunes François, ils mirent à terre environ à cinquante toises du poste *d'Oyapoc*.

La Sentinelle crut d'abord que c'étoient des Indiens ou des Nègres domestiques, qui vont & viennent assez souvent pendant

la nuit. Il cria; on ne répondit point, & il jugea dès lors que c'étoient des ennemis. Chacun s'éveilla en sursaut; mais ils furent dans la Place avant qu'on eût seulement le tems de se reconnoître. Pour moi qui logeois hors du Fort, & qui m'étois levé au premier cri du Factionnaire, ayant entr'ouvert ma porte, je les vis défiler en grande hâte devant moi, sans en être apperçu, & aussi-tôt je courus éveiller nos Peres.

Une surprise si inopinée au milieu d'une nuit obscure; la foiblesse du poste; le peu de Soldats qu'il y avoit pour le garder (car ils n'étoient pas pour lors plus de dix ou douze hommes;) les cris effroyables d'une multitude, qu'on croit, & qu'on doit naturellement croire plus nombreuse qu'elle n'est; le feu

vif & terrible qu'ils firent de leurs fusils & de leurs pistolets à l'entrée de la Place; tout cela obligea chacun par un premier mouvement dont on n'est pas maître, à prendre la fuite, & à se cacher dans les Bois dont nous sommes environnés. Notre Commandant tira pourtant, & blessa au bras gauche le Capitaine Anglois, jeune homme d'environ trente ans. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Capitaine fut le seul de sa troupe & de la nôtre, qui fut blessé.

Cependant les deux Missionnaires, qui n'avoient point charge d'ames dans ce poste, & dont l'un par zèle & par amitié vouloit rester à ma place, pressés par mes sollicitations, s'enfoncerent dans le Bois avec quelques Indiens de leur suite & tous nos Domestiques. Pour moi, je

restai dans ma maison qui étoit éloignée du Fort d'une cinquantaine de toises , résolu d'aller premierement à l'Eglise , pour confumer les Hosties consacrées ; & ensuite de donner les secours spirituels aux François , supposé qu'il y en eût de blessés , comme je le craignois , présument avec raison , après avoir entendu tirer tant de coups , que nos gens avoient fait quelque résistance.

Je sortois déjà pour exécuter le premier de ces projets , lorsqu'un Nègre Domestique , qui par bon cœur & par fidélité (qualités rares parmi les esclaves) étoit resté avec moi , me représenta qu'on me découvreroit infailliblement , & qu'on ne manqueroit pas de tirer sur moi dans cette première chaleur du combat. J'entrai dans ses raisons , &

comme je n'étois resté que pour rendre à mes Ouailles tous les services qui dépendoient de mon ministère, je me fis scrupule de m'exposer inutilement, & je me déterminai à attendre la pointe du jour pour paroître.

Vous pouvez aisément conjecturer, mon Révérend Pere, quelle fut la variété des mouvemens qui m'agiterent pendant le reste de la nuit. L'air retentissoit continuellement de cris, de huées, de hurlemens, de coups de fusil ou de pistolet. Tantôt j'entendois enfoncer les portes, les fenêtres, renverser avec fracas les meubles des Maisons; & comme j'étois assez près pour distinguer parfaitement le bruit qu'on faisoit dans l'Eglise, je fus saisi tout-à-coup d'une horreur secrète dans la crainte que le Saint Sacrement ne fût

profané. J'aurois voulu donner mille vies pour empêcher ce sacrilège; mais il n'étoit plus tems. Pour y obvier néanmoins par la seule voye qui me restoit, je m'adressai intérieurement à Jesus-Christ, & je le suppliai instamment de garantir son Sacrement adorable des profanations que j'appréhendois; ce qu'il fit d'une maniere si surprenante, qu'elle peut être regardée avec raison comme une Merveille.

Pendant tout ce Tumulte, mon Nègre, qui sentoit parfaitement le danger que nous courions, & qui n'avoit pas les mêmes raisons que moi de s'y exposer, me proposa plusieurs fois de prendre la fuite; mais je n'avois garde de le faire; je connoissois trop les obligations de mon emploi; & je n'attendois que le moment où je pourrois

aller au Fort pour voir en quel état étoit le détachement François, dont je croyois une bonne partie morts ou blessés. Je dis donc à l'Esclave que dans cette occasion il étoit son maître; que je ne pouvois pas le forcer de rester avec moi; qu'il me feroit néanmoins plaisir de ne pas m'abandonner. J'ajoutai que s'il avoit quelque péché grief sur la conscience, il feroit fort bien de se confesser pour être prêt à tout événement; que d'ailleurs il n'étoit pas sûr qu'on nous ôtât la vie. Ce discours fit impression sur lui; il reprit cœur & tint ferme.

Dès que le jour parut, je courus à l'Eglise, en me glissant dans les taillis; & quoiqu'il y eût des Sentinelles & des Maudes de tout côté, j'eus le bonheur de n'être pas apperçu.

A l'entrée de la Sacrificie , que je trouvai ouverte , les larmes me vinrent aux yeux , quand je vis l'armoire des Ornemens & du linge , celle où je tenois le Calice & autres Vases sacrés , enfoncées , brisées , & plusieurs Ornemens épars çà & là. J'entre dans le Chœur de l'Eglise : je vois l'Autel à moitié découvert , les Nappes ramassées en tas : je regarde le Tabernacle , & n'appercevant pas un peu de coton que j'avois coûtume de mettre à l'entrée de la ferrure , pour empêcher les Ravers * d'y pénétrer , je crus que la porte étoit aussi enfoncée ; mais y ayant porté la main , je trouvai qu'on n'y avoit pas touché. Saisi d'admiration , de joie & de re-

* Insecte fort commun dans les Isles , qui ne se promene que la nuit , & qui est assez semblable au Taon.

connoissance, je prens la Clef, que les Héretiques avoient eüe sous leurs mains, j'ouvre respectueusement, & je communie en Viatique, très-incertain si j'aurois jamais plus ce bonheur. Car que ne doit pas craindre un homme de notre état de la part des Corsaires, & des Corsaires Anglois?

Après que j'eus communié, je me mis à genoux pour faire mon action de grace, & je dis au Nègre d'aller en attendant dans ma chambre qui n'étoit pas fort éloignée. Il y alla, mais en revenant il fut apperçu & arrêté par un Matelot. L'Esclave demanda grace, & l'Anglois ne lui fit aucun mal. Je parus alors à la porte de la Sacristie & aussitôt je me vis coucher en joue. Il fallut bien se rendre; je m'approchai, & nous primes enfem-

ble le chemin du Fort. Quand nous entrâmes dans la Place, je vis une grande joie répandue sur tous les visages, chacun s'applaudissant d'avoir fait capture d'un Religieux.

Le premier qui m'aborda, fut le Capitaine lui-même. C'étoit un homme de petite taille, ne différant en rien des autres pour l'habillement. Il avoit le bras gauche en écharpe, un sabre à la main droite, & deux pistolets à sa ceinture. Comme il sçait quelques mots françois, il me dit que j'étois le bien venu ; que je ne devois rien craindre, & qu'on n'attenteroit pas à ma vie.

Sur ces entrefaites Monsieur de Lage de la Landerie Ecrivain du Roi, & notre Garde-Magazin ayant paru, je lui demandai en quel état étoient nos gens,

& s'il y en avoit beaucoup de tués, ou de blessés. Il me répondit que non ; qu'il n'avoit vû de notre troupe que le Sergeant & une Sentinelle, & qu'il n'y avoit de blessé de part & d'autre que le seul Capitaine Anglois qui nous tenoit en sa disposition. Je fus charmé d'apprendre que notre Commandant, l'Officier, & leurs Soldats eussent eû assez de loisir pour échapper : & comme par là les raisons qui m'avoient engagé à demeurer, ne subsistoient plus, & que mon ministère n'étoit nécessaire à personne, j'aurois bien voulu être en liberté, & avoir pris plutôt le parti de la retraite : mais il ne falloit plus y songer, & dans ce moment là même deux de nos Soldats, qui s'étoient tenus cachés, furent saisis, & augmen-

terent le nombre des Prisonniers.

Cependant le tems du dîner arriva. J'y fus invité; mais je n'avois assurément point envie de manger. Je sçavois que mon troupeau & les deux Peres Missionnaires, étoient au milieu des Bois, sans hardes, sans vivres, sans secours: je n'avois ni ne pouvois avoir de leurs nouvelles. Cette réflexion m'accabloit; il fallut pourtant se rendre à des invitations réitérées, & qui me paroissoient sincères.

A peine le repas étoit-il commencé, que je vis arriver les prémices du pillage qui se faisoit chez moi. Il étoit naturel que j'en fusse émû. Je le parus en effet, & le Capitaine me dit en s'excusant, que c'étoit le Roi de France, qui avoit déclaré le premier la guerre au Roi d'An-

gleterre, & qu'en conséquence les François avoient déjà pris, pillé & brûlé un poste Anglois nommé *Campo* auprès du Cap Breton. Il ajoûta même en forme de plainte, qu'il y avoit eû quelques personnes & sur-tout des enfans étouffés dans l'incendie.

Je lui répondis que, sans vouloir entrer dans le détail des affaires de l'Europe, nos Rois respectifs étant aujourd'hui en guerre, je ne trouvois pas mauvais, mais seulement j'étois surpris, qu'il fût venu attaquer *Oyapoc*, qui n'en valoit pas la peine. Il me répliqua qu'il se repentoit fort d'y être venu, parce que ce retardement lui faisoit manquer deux Vaisseaux Marchands richement chargés, qui étoient sur le point de faire voile de la Rade de Cayenne.

Je lui dis alors que puisqu'il voyoit par lui-même combien ce Poste étoit peu considérable, & qu'il n'y avoit presque rien à gagner pour lui, je le priois d'accepter une rançon convenable, pour mon Eglise, pour moi, pour mon Nègre, & pour tout ce qui m'appartenoit. Cette proposition étoit raisonnable, elle fut cependant rejetée. Il vouloit que je traitasse avec lui pour le Fort & toutes ses dépendances. Mais je lui fis remarquer que ce n'étoit pas là une proposition à faire à un simple Religieux; que d'ailleurs la Cour de France se soucioit très-peu de ce Poste, & que des nouvelles récentes venues de Paris, nous avoient appris qu'on devoit l'abandonner au plutôt. Eh bien, dit-il alors avec dépit, puisque vous ne voulez pas en-

tendre à ma proposition, on va continuer à faire le dégât, & user de représailles pour tout ce que les François ont déjà fait contre nous.

On continua donc en effet à transporter de nos Maisons, meubles, hardes, provisions, le tout avec un désordre & une confusion surprenante. Ce qui me pénétra de douleur, ce fut de voir les Vases sacrés entre des mains profanes & sacrilèges. Je me recueillis un moment, & ranimant tout mon zèle, je leur dis ce que la raison, la foi & la Religion m'inspirèrent de plus fort. Aux paroles de persuasion je mêlai les motifs de crainte pour une si criminelle profanation. L'exemple de Balthazar ne fut pas oublié; & je puis vous dire avec vérité, mon Révérend Père, que j'en vis plusieurs ébran-

lés & disposés à me les rendre; mais la cupidité & l'avarice prévalurent: toute cette Argenterie fut enfermée & portée à bord le jour même.

Le Capitaine, plus susceptible de sentimens que tous les autres, à ce qu'il m'a toujours paru, me dit qu'il me cédoit volontiers ce qui pouvoit lui en revenir; mais qu'il n'étoit pas le maître de la volonté des autres; que tout l'équipage ayant sa part dans le Butin, il ne pouvoit, lui Capitaine, disposer que de la sienne; qu'il feroit pourtant ce qui dépendroit de lui pour les porter tous à condescendre à ce que je propoisois. C'étoit de leur faire compter à Cayenne ou à Surinam (Colonie hollandoise qui n'est pas éloignée, & où ils me disoient qu'ils vouloient aller) ou même
en

en Europe par Lettres de change, autant d'argent que pesoient les vases sacrés : mais il ne put rien obtenir.

Quelques tems après, le premier Lieutenant me fit demander par interprete ce qui avoit pû m'engager à me rendre moi-même à eux. Je lui répondis que la persuasion où j'étois qu'il y avoit de nos Soldats de blessés, m'avoit déterminé à rester pour les secourir. Et n'appréhendez-vous pas d'être tué, ajouta-t-il ? Oui, sans doute, lui dis-je ; mais la crainte de la mort n'est pas capable d'arrêter un Ministre de Jesus-Christ, quand il s'agit de son devoir. Tout véritable Chrétien est obligé de sacrifier sa vie plutôt que de commettre un péché : or j'aurois cru en faire un très-grand, si ayant charge d'ames dans ma

Paroisse, je l'avois totalement abandonnée dans le besoin. Vous sçavez bien, continuai-je, vous autres Protestans, qui vous piquez beaucoup de lire l'Écriture, qu'il n'y a que le Pasteur mercenaire qui fuie devant le Loup, quand il attaque ses Brebis. A ce discours ils se regardoient les uns les autres & me paroissoient fort étonnés. Cette morale est sans doute un peu différente de celle de leur prétendue Réforme.

Pour moi j'étois toujours incertain de mon fort & je voyois bien que j'avois tout à appréhender de pareilles gens. Je m'adressai donc aux Saints Anges Gardiens, & je commençai une neuvaine en leur honneur; ne doutant pas qu'il ne fissent tourner toute chose à mon avantage. Je les priai de m'assister

dans la conjoncture difficile où je me trouvois; & je dois dire ici pour autoriser de plus en plus cette Dévotion si connue & si fort en usage dans l'Eglise, que j'ai reçu en mon particulier, & que je reçois chaque jour des bienfaits très-signalés de Dieu, par l'intercession de ces Esprits célestes.

Cependant dès que la nuit approcha, c'est-à-dire, vers les six heures, (car c'est le tems où le Soleil se couche ici durant toute l'année,) le Tambour Anglois commença à rappeler. On se rassembla sur la Place, & on posa de tous côtés des Sentinelles: cela fait, le reste de l'Equipage, tant que la nuit dura, ne discontinua pas de manger & de boire. Pour moi j'étois sans cesse visité dans mon *Hamac*. Ils craignoient sans doute que je ne tâ-

196 *Lettres de quelques*
chasse de m'évader. Ils se trom-
poient : deux choses me rete-
noient ; la premiere, c'est que
je leur avois donné ma parole,
qu'encore que je me fusse con-
stitué moi-même leur prison-
nier, je ne sortirois de leurs
mains, que par les voyes ordi-
naires d'échange ou de rançon ;
la seconde, c'est qu'en restant
avec eux, j'avois toujous quel-
que lueur d'espérance de recou-
vrer les vases sacrés, ou du
moins les Ornemens & autres
meubles de mon Eglise.

D'abord qu'il fut jour, le pil-
lage recommença avec la même
confusion & le même désordre
que la veille. Chacun apportoit
au Fort ce qui lui étoit tombé
sous les mains, & le jettoit en
tas. L'un arrivoit revêtu d'une
mauvaise Soutane, l'autre avec
un panier de femme, un troi-

sieme avoit un bonnet quarré sur la tête. Il en étoit de même de ceux qui gardoient le butin : ils fouilloient dans ce monceau de hardes , & quand ils trouvoient quelque chose qui leur faisoit plaisir, comme une peruque, un chapeau bordé, un habit, ils s'en revêtoient aussitôt, faisoient trois ou quatre tours de Chambre avec complaisance, après quoi ils reprénoient leurs haillons gaudronés. C'étoit comme une bande de Singes, comme des Sauvages, qui ne seroient jamais sortis du centre des Forêts. Un parasol, un miroir, le moindre meuble un peu propre, excitoit leur admiration. Ce qui ne m'a pas surpris, quand j'ai sçu qu'ils n'avoient presqu'aucune communication avec l'Europe, & que *Rodelan* étoit une espèce de pe-

198 *Lettres de quelques*
rite République, qui ne paie
aucun tribut au Roi d'Angle-
terre, qui fait elle-même son
Gouverneur chaque année, &
où il n'y a pas même d'argent
monnoyé, mais seulement des
billets pour le commerce de la
vie: car c'est-là l'idée que j'en ai
conçue sur tout ce qu'ils m'ont
dit.

Sur le soir, le Lieutenant s'in-
forma de tout ce qui regarde les
Habitations françoises le long
de la Riviere; combien il y en
avoit; à quelles distances elles
étoient; combien chacune avoit
d'Habitans, &c. Ensuite il prit
avec lui une dizaine d'hommes,
& un des jeunes François qui
leur avoient déjà servi de gui-
des pour nous surprendre; &
après avoir fait tous les prépa-
ratifs nécessaires, ils partirent &
ils monterent dans la Riviere.

Mais ils ne trouverent rien, ou fort peu de choses, parce que les *Colons* ayant été avertis par nos fuyards, avoient mis à couvert tous leurs effets, & sur-tout leurs *Négres*, qui étoient ce qui piquoit le plus l'avidité Angloise. Se voyant donc frustrés de leur espérance, ils déchargèrent leur colère sur les Maisons qu'ils brûlerent, sans nuire pourtant aux Plantations, ce qui nous a fait soupçonner qu'ils avoient quelque intention de revenir.

Pour nous qui étions dans le Fort, nous passames cette nuit à peu près comme la précédente: mêmes agitations, mêmes excès de la part de nos ennemis, & même inquiétude de la mienne. Le second Lieutenant, qui étoit resté pour commander, ne me perdit point de vûe, appréhendant sans doute,

que je ne voulusse profiter de l'absence du Capitaine & du premier Lieutenant, pour m'échapper. Car j'avois beau faire pour les rassurer à cet égard, je ne pouvois en venir à bout. Ces fortes de gens, accoûtumés à juger des autres par eux-mêmes, ne pouvoient pas s'imaginer, qu'un honnête homme, qu'un Prêtre, pût & dût tenir sa parole en pareil cas.

Le jour venu, il parut un peu moins inquiet sur mon compte. Vers les huit heures, ils se mirent tous à table, & après un assez mauvais repas, l'un d'eux voulut entrer en controverse avec moi, & me fit plusieurs questions sur la Confession, sur le culte que nous rendons aux Croix, aux Images, &c. Confessez-vous vos Paroissiens, me dit-il d'abord? Oui, lui répon-

dis je , lorsqu'ils viennent à moi ; ce qu'ils ne font pas aussi souvent qu'ils le devroient , & que je le fouhaiterois par le zèle que j'ai pour le salut de leurs ames. Et croyez-vous bien véritablement, ajoûta-t'il, que leurs péchés leur soient remis , d'abord qu'ils vous les ont déclarés ? Non, assurément, lui dis-je ; une accusation simple ne suffit pas pour cela , il faut qu'elle soit accompagnée d'une véritable douleur du passé , & d'une sincère résolution pour l'avenir , sans quoi la confession auriculaire ne serviroit de rien pour effacer les péchés. Et quant aux Images , & aux Croix , reprit-il , pensez-vous que la priere ne soit pas aussi bonne sans cela qu'avec cet extérieur de Religion ? La Priere est bonne sans doute , lui répondis-je. Mais

permettez moi de vous demander à vous-même , pourquoi dans les familles on conserve les portraits d'un pere , d'une mere , de ses ayeux ? N'est-ce pas principalement pour exciter sa propre reconnoissance , en songeant aux services qu'on en a reçûs ; & pour s'animer à suivre leurs bons exemples ? Car ce n'est pas précisément ce tableau que l'on honore , mais on rapporte tout à ceux qu'il représente : de même il ne faut pas vous imaginer , que nous autres Catholiques Romains , nous adorions le bois , ni le cuivre , mais nous nous en servons pour nourrir , pour ainsi dire , notre dévotion. Car comment un homme raisonnable pourroit-il n'être pas attendri en voyant la figure d'un Dieu mort sur une Croix , pour son amour ? Quel

effet ne produit pas sur l'esprit, & sur le cœur l'image d'un Martyr, qui a donné sa vie pour Jesus-Christ? Oh! je ne l'entendois pas ainsi, me dit l'Anglois; & je connus bien à son air que leurs Ministres les trompent, en leur faisant entendre, que les Papistes, comme ils nous appellent, honorent superstitieusement, & adorent les Croix, & les Images prises en elles-mêmes.

J'attendois avec empressement le retour de ceux qui avoient été visiter les Habitations, lorsque l'on vint me dire, qu'il falloit aller à bord du Vaisseau, parce que le Capitaine Potter vouloit me voir & me parler. J'eus beau prier, solliciter, représenter, le plus vivement que je pus, toutes les raisons que j'avois de ne pas m'em-

barquer sitôt ; je ne pus rien gagner , & il fallut obéir malgré moi. Le Chef de la troupe , qui dans l'absence des autres , étoit le second Lieutenant , ainsi que je viens de le dire , prenant sa langue d'une main , & de l'autre faisant semblant de la percer ou de la couper , me donna à entendre que si je parlois davantage , je devois m'attendre à de mauvais traitemens. J'ai lieu de croire qu'il étoit piqué des discours forts & pathétiques que je faisois sur la profanation des Ornaments de l'Eglise & des Vases sacrés.

Nous nous mîmes donc vers les trois heures après-midi dans un Canot , & quoique le Vaisseau ne fût guère qu'à trois lieues de-là , (le Capitaine l'ayant déjà fait entrer en Riviere ,) nous n'y arrivâmes pourtant qu'environ

Sur les huit heures par la lâcheté des Nageurs, qui ne discontinuoient pas de boire. Du plus loin qu'à la lueur de la Lune je découvris le corps du Bâtiment, il me parut tout en l'air. Il étoit en effet échoué sur le côté & n'avoit pas trois pieds d'eau sous lui. Ce fut un grand sujet d'alarmes pour moi, car je m'imaginois qu'il y avoit en cela de la faute de mon Nègre qu'on avoit choisi pour un des Pilotes, & je croyois que le Capitaine m'avoit envoyé chercher pour me faire porter la peine que méritoit l'esclave, ou tout au moins afin que je périsse avec les autres, si le Navire venoit à s'ouvrir. Ce qui me confirma pendant quelque tems dans cette triste idée, fut le peu d'accueil qu'on me fit : mais j'ai appris depuis qu'il n'y avoit en

en cela aucune affectation, & que la mauvaise réception qui m'allarma, venoit uniquement de ce que tout le monde étoit occupé à manoeuvrer pour se tirer au plus vîte de ce mauvais pas.

D'abord que notre Canot eût abordé, je vis descendre, & venir à moi un jeune homme, qui estropioit un peu le François, & qui me prenant la main la baïsa, en me disant qu'il étoit Irlandois de nation, & Catholique Romain, il fit même le signe de la Croix tant bien que mal; & m'ajôta, qu'en qualité de second Canonier il avoit une Cabanne, qu'il vouloit me la donner, & que si quelqu'un s'avisoit de me faire la moindre insulte, il sçauroit bien la venger. Ce début, quoique partant d'un homme qui me paroïssoit

fort ivre, ne laissa pas de me tranquilliser un peu. Il me donna lui-même la main pour m'aider à grimper sur le Pont par le moyen des cordages. A peine fus-je monté, que j'apperçus mon Nègre. Je lui demandai aussitôt ce qui avoit ainsi fait échouer le Vaisseau, & je fus rassuré lorsqu'il m'eût dit que c'étoit par la faute du Capitaine, qui s'étoit opiniâtré à tenir le large de la Riviere, quoiqu'on lui eût dit plusieurs fois, que le *Chenal* * étoit tout proche de terre. Le Capitaine parut en même tems sur le gaillard, & me dit assez froidement d'entrer dans la Chambre; après quoi il alla continuer de vacquer à la manoeuvre.

Cependant mon Irlandois ne

* *Chenal*, c'est dans une Riviere le courant d'eau, où un Vaisseau peut entrer.

me quittoit pas, & s'étant assis à la porte, il me renouvela ses protestations de bienveillance, me disant toujours, qu'il étoit Catholique Romain, qu'il vouloit même se confesser avant que je fortisse de leur bord : qu'il avoit communié autrefois &c. & comme dans tous ses discours, il méloit toujours quelques invectives contre la nation Angloïse, on le fit retirer avec défense de me parler dans la suite sous peine de châ-riment; ce qu'il reçut de fort mauvaise grace, jurant, tempêrant, & protestant qu'il me parleroit malgré qu'on en eût. Il s'en alla pourtant; mais à peine fut-il parti, qu'il en vint un autre, aussi ivre que lui, & Irlandois comme lui. C'étoit le Chirurgien, qui me dit d'abord quelques mots Latins : *Pater, mise-*

reor. Je voulus lui répondre en latin, mais je compris bien-tôt, qu'il n'y entendoit rien du tout, & comme il n'étoit pas plus habile en françois, nous ne pumes pas lier conversation ensemble.

Cependant il se faisoit tard, & je sentoisi le sommeil qui me pressoit, n'ayant guère dormi les nuits précédentes. Je ne sçavois pourtant où me mettre pour prendre un peu de repos. Le Vaisseau étoit si panché, qu'il falloit être continuellement cramponné pour ne pas rouler. J'aurois bien voulu me jeter sur une des trois Cabannes; mais je n'osois; de peur que quelqu'un ne m'en fît retirer promptement. Le Capitaine s'aperçut de mon embarras, & touché de la mauvaise figure que nous faisons sur des Cofres, le Garde-Magazin & moi,

il nous dit, que nous pouvions nous loger dans la Cabanne du fond de la Chambre. Il ajouta même poliment, qu'il étoit fâché de ne pouvoir pas en donner une à chacun, mais que son Vaisseau étoit trop petit pour cela. J'acceptai bien volontiers ses offres, & nous nous arrangeames de notre mieux sur ces tas de haillons.

Malgré toutes les incommodités de ma situation je m'assoupis de lassitude, & pendant la nuit, moitié endormi, moitié éveillé, je m'apperçus que le Bâtiment commençoit à remuer. Il vint insensiblement à flot, & pour empêcher qu'il ne se couchât dans la suite, on enfonçoit deux vergues dans la vase, une de chaque côté, lesquelles tenoient le corps du Vaisseau en équilibre.

Lorsqu'il fut jour, & qu'il fallut prendre quelque nourriture, ce fut un nouveau tourment pour moi, car l'eau étoit si puante, qu'il n'y avoit pas moyen d'en goûter; tellement que les Indiens & les Nègres, qui ne sont pas assurément délicats, aimoient mieux boire de l'eau de la Riviere, quelque bourbeuse, & quelque faumache qu'elle fût. Je demandai alors au Capitaine pourquoi il n'en faisoit pas d'autre, puisque tout proche de-là il y en avoit une source, où j'avois coûtume d'envoyer chercher l'eau, dont j'usois au Fort. Il ne me répondit rien, croyant peut-être que je voulois le faire donner dans quelque embuscade. Mais après avoir bien questionné les François, les Nègres & les Indiens, qu'il avoit fait prisonniers, il se

détermina à envoyer sa Chaloupe à terre avec mon domestique. On fit plusieurs voyages ce jour-là, & les jours suivans, enforte que nous fumes tous dans la joie d'avoir de bonne eau, quoique plusieurs n'en usassent guère, aimant mieux le Vin, & le Taffia, qui étoit sur le Pont à discrétion.

Je dois pourtant dire à la louange du Capitaine, qu'il étoit très-sobre. Il m'a même souvent témoigné sa peine sur les excès de son Equipage, à qui suivant l'usage des Corsaires, il est obligé de laisser beaucoup de liberté. Il me fit en suite une confidence assez plaisante. Monsieur, me dit-il, sçavez-vous que demain cinquième du présent mois de Novembre, suivant notre maniere de compter (car nous autres Fran-

çois nous comptons le quinze) les Anglois font une très-grande fête? Et quelle fête, lui dis-je? Nous brûlons le Pape, me répondit-il en riant. Expliquez-moi, repris-je, ce que c'est que cette Cérémonie. On habille burlesquement, me dit-il, une espèce de statue ridicule, qu'on appelle le Pape, & qu'on brûle ensuite en chantant des Vau-de-villes, & tout cela en mémoire du jour où la Cour de Rome sépara l'Angleterre de sa Communion. Demain, continua-t-il, nos gens qui sont à terre feront la Cérémonie au Fort. Après quoi, il fit hisser sa flamme & son pavillon. Les Matelots monterent sur les hauts bancs, le Tambour batit, on tira du canon, & l'on cria cinq fois *vive le Roi*. Cela fait, il appella un de ses Matelots, qui,

au grand plaisir de ceux qui entendoient sa langue, chanta une fort longue chanson, que je jugeai être le récit de toute cette indigne histoire. Voilà un trait, mon Révérend Pere, qui confirme bien, ce que tout le monde sçait déjà, que l'hérésie pousse toujours aux derniers excès son animosité contre le Chef visible de l'Eglise.

Sur le soir nous vimes venir un grand Canot à force de rames. Le Capitaine, qui se tenoit toujours sur ses gardes, & qui ne pouvoit pas s'ôter de l'esprit que nos gens cherchoient à le surprendre, fit faire aussi-tôt *branle bas*, on tira sur le champ un coup de Pierrier, & la Pirogue ayant fait son signal, tout fut tranquille. C'étoit le Lieutenant qui étoit allé faire le dégat sur les Habitations, le

long de la Riviere. Il rapporta qu'il n'avoit visité que deux ou trois Plantations, où il n'avoit trouvé personne. Il ajoûta qu'il alloit remonter pour mettre le feu par-tout. En effet après avoir soupé, & avoir amplement conféré avec les principaux, il repartit. Je demandai d'aller avec lui jusqu'au Fort, pour chercher mes papiers, mais je fus refusé, & pour m'adoucir un peu la peine que me faisoit ce refus, Monsieur Potter me dit, qu'il m'y meneroit lui-même. Je pris donc patience, & je tâchai de réparer par un peu de sommeil la perte des nuits précédentes; mais ce fut inutilement; le bruit, le fracas, & la mauvaise odeur, ne me permirent pas de fermer l'œil.

Le Dimanche matin, je m'attendois à voir quelque exercice

216 *Lettres de quelques*
de Religion ; car jusques-là je
n'avois apperçu aucune marque
de Christianisme ; mais tout fut
à l'ordinaire ; en sorte que je ne
pus pas m'empêcher de témoi-
gner ma surprise. Le Capitaine
me dit, que dans leur secte cha-
cun servoit Dieu à sa mode ;
qu'il y avoit parmi eux, comme
ailleurs, des bons & des mau-
vais, & que, *qui bien faisoit,*
bien trouveroit. Il tira en même
tems de son Coffre un livre de
dévotion, & je m'apperçus qu'il
y jetta quelquefois les yeux
dans le cours de la journée, &
le Dimanche suivant. Comme
il m'a toujours paru plein de
raison, j'avois soin de jeter de
tems en tems dans la conversa-
tion quelques mots de contro-
verse & de morale, qu'il rece-
voit fort bien ; se faisant expli-
quer par des Interprètes ce qu'il
n'entendoit

n'entendoit pas. Il me dit même un jour, qu'il ne vouloit plus faire le métier de Corfaire : que Dieu lui donnoit aujourd'hui du bien qui peut-être lui feroit bien-tôt enlevé par d'autres ; qu'il n'ignoroit pas ; qu'il n'emporteroit rien en mourant ; que du reste je ne devois pas m'attendre à trouver plus de piété dans un Corfaire François, ou même Espagnol, que j'en voyois dans son Vaisseau, parce que ces fortes d'Armemens ne sont guère compatibles avec les exercices de dévotion.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois étonné de voir de tels sentimens dans la bouche d'un Huguenot américain : car tout le monde sçait combien cette partie du monde est éloignée du Royaume de Dieu, & de tout ce qui y con-

duit. Je l'ai exhorté plusieurs fois à demander au Seigneur de l'éclairer, & de ne pas le laisser mourir dans les ténébres de l'Hérésie, où il a eu le malheur de naître & d'être élevé.

Comme les Canots alloient & venoient incessamment de terre à bord, & de bord à terre; pour transporter le pillage; il en vint un ce soir-là même, qui conduisoit un François avec cinq Indiens. C'étoit un de nos Soldats qui depuis une quinzaine de jours étoit allé chercher des Sauvages pour les faire travailler; & qui ne sçachant pas que les Anglois étoient maîtres du Fort, s'étoit jetté entre leurs mains. Je représentai au sieur Potter, que les Indiens étant libres parmi nous, il ne devoit, ni ne pouvoit les prendre prisonniers,

Sur-tout n'ayant pas été trouvés les armes à la main ; mais il me répondit que ces fortes de gens étoient esclaves à *Rodelan*, & qu'il les y conduiroit malgré tout ce que je pourrois lui dire. Il les a emmenés en effet avec les *Arouas* qu'il avoit d'abord pris dans la baye d'*Oyapoc* : peut-être a-t-il envie de revenir dans ce pays, & de se servir de ces misérables pour faire des descentes sur les Côtes ; peut-être aussi les laissera-t-il à *Suriname*.

Je le sommai cependant le lundi matin de la parole, qu'il m'avoit donnée de me mener à terre ; mais il n'y eut pas moyen de rien obtenir, & il fallut se contenter des belles promesses ; enforte que je désespérois de revoir jamais mon ancienne demeure, lorsqu'il vint lui-même

à moi le Mardi , me dire , que si je voulois aller au Fort , il m'y feroit conduire. J'acceptai bien volontiers son offre ; mais avant que je m'embarquasse , il me recommanda fort de ne pas fuir , parce qu'on ne manqueroit pas , dit-il , de vous arrêter avec un coup de fusil : je le rassurai là-dessus , & nous partimes.

Celui qui commandoit le Canot , étoit le second Lieutenant , celui-là même , qui m'avoit menacé de me couper la langue ; & comme je m'en étois plaint au Capitaine , qui lui en avoit sans doute parlé , il s'excusa fort là-dessus en chemin , & me fit mille politeffes.

Nous arrivames insensiblement au terme , & aussi-tôt je vis tous ceux qui gardoient le Fort , venir au débarquement

les uns avec des fusils, les autres avec des sabres pour me recevoir. Peu accoutumés peut-être à la bonne foi, ils craignoient toujours que je ne leur échappasse malgré tout ce que je pouvois leur dire, pour les tranquilliser sur mon compte.

Après que nous fumes un peu reposés, je demandai d'aller chez moi, & l'on m'y conduisit sous une bonne escorte. Je commençai d'abord par visiter l'Eglise, afin de voir pour la dernière fois dans quel état elle étoit : & comme je ne pus retenir mes larmes & mes soupirs, en voyant les Autels renversés, les Tableaux déchirés, les Pierres sacrées mises en pièces, & éparfes de côté & d'autre; les deux principaux de la bande me dirent, qu'ils étoient bien fâchés de tout ce désordre; que cela

s'étoit fait malgré leurs défenses, & contre leurs intentions, par les Matelots, les Nègres, & les Indiens dans la fureur du pillage, & dans l'ardeur de l'ivresse; & qu'ils m'en faisoient leurs excuses. Je leur répondis que c'étoit à Dieu principalement, & premierement qu'ils devoient demander pardon d'une telle profanation dans son Temple; qu'il étoit très à craindre pour eux qu'il ne se vengeât, & qu'il ne les chatiât comme ils le méritoient. Je me jettai en fuite à genoux, & je fis une espèce d'amende honorable à Dieu, à la Sainte Vierge & à Saint Joseph, à l'honneur desquels j'avois dressé des Autels, pour exciter la dévotion de mes Paroissiens; après quoi je me levai & nous primes le chemin de ma maison.

J'avois autour de moi cinq

à six personnes, qui observoient scrupuleusement toutes mes démarches, tous mes mouvemens, & sur-tout les coups d'œil que je jetois. Je ne voyois pas pourquoi tant d'attention de leur part, mais je le scus dans la fuite. Ces bonnes gens, avides au dernier point, s'imaginoient que j'avois de l'argent caché; & que, lorsque j'avois témoigné tant d'empressement de revenir à terre, c'étoit pour voir si on n'avoit pas découvert mon trésor. Nous entrâmes donc tous ensemble dans la maison, & ce fut un vrai chagrin pour moi, je vous l'avoue, de voir l'affreux désordre où elle étoit.

Il y a près de dix-sept ans que j'allai pour la première fois à *Oyapoc*, & que je commençai d'y amasser ce qui est nécessaire pour la fondation des Missions.

Indiennes , prévoyant que ce Quartier abondant en Sauvages , fourniroit une vaste carrière à notre zèle ; & que la Cure d'*Oyapoc* , seroit comme l'entrepôt de tous les autres Etablissmens. Je n'avois cessé depuis ce tems-là de me fournir toujourns de mieux en mieux par les soins charitables d'un de nos Peres , qui vouloit bien être mon correspondant à Cayenne. Dieu a permis qu'un seul jour absorbât le fruit de tant de peines , & de tant d'années : que son Saint Nom soit béni. Ce qui me fâche le plus , c'est de scavoir les trois Missionnaires , qui restent dans ce Quartier-là , denués de tout , sans que je puisse pour le présent leur procurer même le pur nécessaire , malgré toute la liberalité & les bonnes intentions de nos Supérieurs.

Enfin après avoir parcouru rapidement tous les petits Appartemens qui servoient de logement à nos Peres, quand ils venoient me voir, j'entrai dans mon Cabinet; je trouvai tous mes livres & papiers par terre, dispersés, confondus, & à moitié déchirés. Je pris ce que je pûs, & comme on me pressoit de finir, il fallut m'en retourner au Fort.

Peu d'heures après, arrivèrent ceux qui étoient allés ravager les Habitations; & s'étant un peu rafraîchis, ils continuèrent leur route, jusqu'au Vaisseau, emportant avec eux ce qu'ils avoient pillé, qui, de leur propre aveu, & à leur grand regret n'étoit pas fort considérable.

Le lendemain toute la matinée se passa à achever de faire

des ballots, à charger les Canots, à casser les meubles qui restoient dans les différentes Maisons, à arracher les ferrures, les gonds des portes, sur-tout ce qui étoit de cuivre; & enfin environ midi on mit le feu aux Maisons des Habitans, lesquelles furent bien-tôt réduites en cendres, n'étant couvertes que de paille, suivant l'usage du pays. Comme je voyois bien que la mienne alloit avoir le même fort, je pressai beaucoup pour qu'on m'y conduisît, afin de recueillir le plus de livres & de papiers que je pourrois.

Le second Lieutenant qui étoit le Chef, affecta alors de décharger devant moi un pistolet qu'il portoit en bandouliere, & il le chargea tout de suite, ayant grand soin de me le faire remarquer. J'ai conçu depuis

d'où venoit cette affectation de sa part. Ensuite il me fit dire que si je voulois aller chez moi, il m'y conduiroit.

Etant arrivé, je me mis à chercher encore quelques papiers, & comme il ne restoit avec moi qu'un Matelot qui parloit françois, tous les autres s'étant un peu écartés, à dessein sans doute, celui-ci me dit: Mon Pere, tous nos gens sont loin, sauvez-vous, si vous voulez. Je compris bien, qu'il vouloit me tenter, & je lui repondis froidement, que des hommes de notre état, ne sçavent ce que c'est que de manquer à leur parole. J'ajoutai que, si j'avois voulu prendre la fuite, il y avoit long-tems que je l'aurois fait, en ayant plusieurs fois trouvé l'occasion favorable, pendant qu'ils s'amusoient à piller ou à boire.

Enfin après avoir bien fouillé par-tout , & ne trouvant plus rien , je déclarai que j'avois fini , & que nous nous en irions , quand il leur plairoit. Alors le Lieutenant s'approcha avec un air grave & menaçant , & me fit dire par l'Interprète , que j'eusse à leur montrer l'endroit où j'avois caché mon argent , sinon qu'il m'arriveroit malheur. Je répondis avec cette assurance que donne la vérité , que je n'avois point caché d'argent , que si j'avois pensé à mettre quelque chose en sûreté , j'aurois commencé par ce qui servoit à l'Autel. Vous avez beau nier le fait , me répondit pour lors l'Interprète par l'ordre de l'Officier , nous sommes certains , à n'en pouvoir douter , que vous avez beaucoup d'argent , car les Soldats qui sont à bord prison-

niers nous l'ont dit, & cependant nous n'en avons trouvé que fort peu dans votre Armoire. Il faut donc que vous l'ayez caché, & si vous ne le donnez pas au plus vite prenez garde à vous, vous sçavez que mon pistolet n'est pas mal chargé. Je me jettai pour lors à genoux, en disant qu'ils étoient les maîtres de m'ôter la vie, puisque j'étois entre leurs mains & à leur discrétion; que cependant s'ils vouloient en venir là, je les suppliois de me donner un moment pour faire ma priere: que du reste je n'avois pas d'autre argent que celui qu'ils avoient déjà pris. Enfin après m'avoir laissé quelque tems dans cette situation, en se regardant l'un l'autre, ils me dirent de me lever & de les fuire.

Ils me menerent sous la ga-

lerie de la maison, qui donnoit sur un petit plantage de Cacaoyers, que j'avois fait en forme de verger; & m'ayant fait asseoir, le Lieutenant se mit aussi sur une chaise; après quoi prenant un air gai, il me fit dire, que je ne devois pas avoir peur, qu'il ne prétendoit pas me faire aucun mal; mais qu'il étoit impossible que je n'eusse rien caché, puisque j'en avois eû le tems, les ayant vûs passer devant ma porte, lorsqu'ils alloient prendre le Fort. Je lui répétai ce que j'avois déjà dit si souvent, que la frayeur nous avoit si fort saisis au bruit qu'ils firent dans la nuit par leurs huées, par leurs cris, & par la quantité de coups qu'ils tirèrent, que nous n'avions songé d'abord, qu'à nous mettre à couvert de la mort par une

prompte fuite , d'autant plus que nous nous imaginions , qu'ils se répandoient en même-tems dans toutes les maisons.

Mais enfin , repliqua-t-il , les François prisonniers connoissent bien vos facultés ; pourquoi nous auroient-ils avertis , que vous aviez beaucoup d'argent , si cela n'étoit pas vrai ? Ne voyez-vous pas , lui dis-je , qu'ils ont voulu vous flatter , & vous faire leur cour à mes dépens ? Non , non , continua-t-il , c'est que vous ne voulez pas vous dessaisir de votre trésor. Je vous assure pourtant , & je vous donne ma parole d'honneur , que vous aurez votre liberté , & que nous vous laisserons ici sans brûler vos maisons , si vous voulez enfin découvrir votre trésor. C'est bien inutilement , lui répondis-je ennuyé de tous ses discours , que

vous me faites de si vives instances. Encore une fois, je n'ai pas d'autre chose à vous dire, que ce que je vous ai déjà si souvent répété. Il parla alors au Matelot qui servoit d'interprète, & qui n'avoit pas cessé de me regarder pendant tout cet entretien, pour voir de quel côté je jettois les yeux; après quoi celui-ci alla visiter tous mes Caçoyers.

Je me rappelai pour lors un petit entretien, que j'avois eû avec le Capitaine quelques jours auparavant. Je lui disois que si les Sentinelles avoient fait leur devoir, & qu'ils nous eussent avertis de l'arrivée de l'ennemi, nous aurions caché nos meilleurs effets. Dans quel endroit, me dit-il, auriez-vous mis tout cela? L'auriez-vous enfoui dans la terre? Non répondis-je, nous

nous ferions contenté de transporter tout dans le bois, & de le couvrir de feuillages. C'est donc là-dessus que ces rusés Corfaires, qui pésoient & combinoient toutes nos paroles, s'imaginant que je n'avois pas eû le tems de porter bien loin ce que j'avois de précieux, voulurent par un dernier effet de leur cupidité & de leur défiance, parcourir le deffous des arbres de mon jardin. Mais il étoit impossible qu'ils y trouvassent ce qui n'y avoit pas été mis : aussi le Matelot s'ennuyait-il bien-tôt de chercher; & étant revenu, nous primes tous ensemble le chemin du Fort, eux sans aucun butin, moi avec le peu de papiers que j'avois ramassé.

Alors ils conférerent ensemble pendant quelque tems; &

environ les trois heures ils allerent mettre le feu chez moi. Je les priaï d'épargner au moins l'Eglise, & ils me le promirent. Elle brûla pourtant, & comme je m'en plaignois, ils me dirent, que le vent, qui étoit ce jour-là très-grand, avoit emporté sans doute quelques étincelles qui l'avoient embrasée. Il fallut se contenter de cette réponse, & laisser à Dieu le tems, le soin, & la maniere de venger l'insulte faite à sa Maison. Pour moi, voyant les flammes s'élever jusqu'aux nues, & ayant le cœur percé de la plus vive douleur, je me mis à reciter le Pseaume 78. *Deus, venerunt gentes &c.*

Enfin lorsque tout fut transporté aux Canots, nous nous embarquames nous-mêmes. Il étoit un peu plus de cinq heures; & les Matelots, qui de-

voient nous suivre dans deux petits Canots, acheverent d'incendier toutes les maisons du Fort; ensuite s'étant tirés un peu au large dans la Riviere, & se laissant dériver tout doucement au courant, ils crièrent plusieurs fois: *Howra*, qui est leur *Vive le Roi*, & leur cri de joie. Ils n'avoient pas néanmoins grand sujet de s'applaudir de leur expédition, qui ne leur étoit ni glorieuse, puisque sans la noire trahison qui nous avoit livrés entre leurs mains, elle ne leur eût jamais réussi; ni utile, puisqu'en nous faisant à la vérité beaucoup de tort, ils en tiroient très-peu de profit.

Je m'attendois de trouver le Vaisseau où je l'avois laissé, mais il avoit déjà pris le large, en sorte que nous n'y arrivâmes que bien avant dans la nuit, ce qui

fit qu'on ne déchargea le *Bu-*
tin que le lendemain matin 19.
du mois. On n'avança guère de
toute cette journée, quoiqu'on
se servît d'avirons; ne pouvant
pas faire voile faute de vent.
Cette lenteur m'inquiétoit beau-
coup, parce que j'aurois voulu
sçavoir au plutôt quel seroit mon
fort. Me laisseront-ils à Cayen-
ne, me disois-je à moi-même?
Me meneront-ils à Surinam;
me conduiront-ils à la Barbade,
ou même jusqu'à la nouvelle
Angleterre? Et comme je m'en-
trenoïis dans ces pensées, cou-
ché dans ma Cabanne, que je
ne pouvois quitter à cause de
mon extrême foiblesse & du
mal de Mer, qui m'incommo-
doit infiniment, quelqu'un me
vint dire qu'on avoit renvoyé à
terre trois de nos Soldats avec
une vieille Indienne prise dans le

Canot d'Arotias, dont j'ai déjà parlé. J'en fus un peu surpris, & en ayant demandé la raison au Capitaine, il me dit, que c'étoient autant de bouches inutiles de moins. Et pourquoi, lui dis-je, ne faites vous pas de même envers tous les autres prisonniers? C'est que j'attens une bonne rançon de vous autres, répliqua-t-il. Il auroit accusé plus juste, s'il eût dit, que, voulant faire des descentes à Cayenne, il appréhendoit que quelqu'un des siens n'y fût pris, & qu'en ce cas il vouloit avoir de quoi faire un échange, ce qui est arrivé en effet, comme on le verra dans la suite.

Le vent ayant un peu rafraîchi sur le soir, nous fîmes route toute la nuit, & dès avant midi on nous apperçut de Cayenne, à la hauteur d'un gros Rocher,

qu'on nomme Conneftable, & qui est à cinq ou six lieues au large. On y étoit instruit déjà du désastre arrivé à *Oyapoc*, soit par un billet qu'avoit écrit un jeune Sauvage, soit par quelques Habitans d'*Aproakac* qui étoient venus se réfugier à Cayenne; mais on en ignoroit toutes les circonstances; & le public, comme il arrive ordinairement en pareils cas, faisoit courir plusieurs bruits plus fâcheux les uns que les autres: les uns disoient que tout avoit été massacré à *Oyapoc*, & que moi en particulier j'avois souffert mille cruautés. Les autres publioient qu'il y avoit plusieurs Vaisseaux, & que Cayenne pourroit bien avoir le même sort. Ce qui paroissoit un peu accréditer cette dernière nouvelle, c'est que le Navire qui nous avoit pris, emmenoit avec

lui trois Canots, qui avec la Chaloupe faisoient cinq Bâtimens; lesquels ayant des voiles & étant bien au large, ne laissoient pas de paroître quelque chose de considérable à ceux qui étoient à terre.

Pour moi, dans la persuasion où j'étois, que nos Peres, que j'avois laissés dans le bois, ou quelques-uns des François qui avoient fui, n'avoient pas manqué d'aller au plus vîte à Cayenne donner par eux-mêmes des nouvelles sûres de notre triste sort, ou tout au moins d'y envoyer d'amples instructions là-dessus; je m'imaginois qu'on enverroit quelqu'un pour me réclamer; mais je me trompois, & l'on ignoroit parfaitement tout ce qui m'étoit arrivé. Cependant le Vendredi se passa, & le lendemain nous mouillames tout pro-

240 *Lettres de quelques*
che de *l'Enfant Perdu* : c'est un
écueil éloigné de terre de six
mille treize toises ; ce qui a été
exactement mesuré par Monsieur
de la Condamine , membre de
l'Academie Royale des Scien-
ces, à son retour du Pérou.

Vers les neuf heures du matin
après de grands mouvemens
dans le Navire , je vis démarer
deux grands Canots qui alloient
à une petite Riviere nommée
Macouria , pour y ravager spé-
cialement l'Habitation d'une
certaine Dame ; en revanche, di-
soient-ils , de quelques sujets de
mécontentemens qu'elle avoit
donné autrefois à des Anglois
qui avoient été chez elle pren-
dre des sirops : car vous sçavez ,
mon Révérend Pere , qu'en
tems de paix cette Nation com-
merce ici , principalement pour
fournir des Chevaux aux Sucre-
ries.

ries. Comme je ne remarquai que treize hommes dans chaque Pirogue, y compris deux François qui devoient leur servir de guides, je commençai dès lors à concevoir quelque espérance de ma liberté, parce que je m'imaginois bien que le tems étant fort serein, on s'apercevrait à terre de cette manœuvre, & qu'on ne manqueroit pas de courir sus. Je m'entretenois ainsi dans cette douce pensée lorsqu'on vint me dire que ces Canots devoient aller premièrement à *Couron*, qui n'est éloigné de *Macouria* que d'environ quatre lieues, pour y prendre, s'ils pouvoient, le Pere Lombard, ce Missionnaire qui travaille avec tant de succès & depuis si long-tems dans la Guyane, à la conversion des Sauvages; afin d'exiger de lui une rançon

242 *Lettres de quelques*
convenable à son âge & à son
mérite.

Je vous laisse à penser, quel
coup de foudre ce fut pour moi
qu'une nouvelle de cette natu-
re : car je voyois par moi-même
que si ce digne Missionnaire
étoit conduit à notre Bord, il
succomberoit infailliblement à
la fatigue. Mais la Providence
qui ne vouloit pas affliger jus-
qu'à ce point nos Missions, dé-
concerta leur projet. Ils échoue-
rent en chemin, & furent obli-
gés de s'en tenir à leur pre-
mier dessein, qui étoit d'insul-
ter seulement *Macouria*. Ils y
entrèrent en effet le Diman-
che matin ; ils pillèrent & ra-
vagerent pendant tout le jour
& toute la nuit l'Habitation qui
étoit l'objet de leur haine ; &
après avoir mis le feu aux Mai-
sons le Lundi matin, ils retour-

merent à Bord, fans que personne fit la moindre opposition: les Nègres étoient si fort effrayés, qu'ils n'osoient paroître, & les François qu'on avoit envoyés de Cayenne dès le Dimanche matin n'avoient pas encore pû arriver.

Pendant cette expédition, ceux qui étoient restés avec moi dans le Vaisseau raisonnoient chacun suivant ses désirs, ou ses craintes. Les uns appréhendoient un heureux succès de cette entreprise, & les autres le désiroient: enfin comme chacun se repaissoit ainsi de ses propres idées, je vis encore sur notre Bord une grande agitation vers les trois heures après midi, c'étoit le maître de l'Equipage, homme vif, hardi & déterminé, qui à la tête de neuf hommes seulement, alloit dans la Cha-

loupe tenter une descente à la Côte tout proche de Cayenne, se faisant conduire par un Nègre qui connoît le pays, parce qu'il est Créole. Peut-être aussi que le sieur Potter vouloit faire diversion, & empêcher par-là qu'on envoyât de Cayenne après ceux de ses gens qui alloient à *Macouria*.

Quoi qu'il en soit, lorsque je fus averti du départ de la Chaloupe, je ne doutai plus que le Seigneur ne voulût me tirer de mon esclavage; persuadé que j'étois, que si la première troupe n'étoit pas attaquée, la seconde le seroit infailliblement: ce que je prévoyois arriva en effet. Les dix Anglois après avoir pillé une de nos Habitations furent rencontrés par une Troupe françoise, & entièrement défaits. Trois restèrent sur la place, & sept fu-

Missionnaires de la C. de J. 248
rent faits Prisonniers ; de notre côté il n'y eut qu'un Soldat blessé à l'épaule d'un coup de fusil. Pour mon pauvre Nègre, il est surprenant que dans ce combat il n'ait pas même été blessé. Le Seigneur a sans doute voulu le récompenser de sa fidélité envers son maître ; ce fut par lui qu'on apprit enfin à Cayenne tout le détail de la prise d'*Oyapoc*, & tout ce qui me regardoit personnellement.

Nous étions sur notre Bord fort impatients de sçavoir qu'elle réussite auroient toutes ces expéditions, mais rien ne venoit ni de la Côte, ni de *Macouria*. Enfin lorsque le Soleil commença à paroître, & qu'il fit assez clair pour pouvoir découvrir au large, c'étoit un flux & reflux de Matelots qui montoient successivement à la *Hune*, &

qui rapportoient toujours qu'ils ne voyoient rien ; mais environ les neuf heures le sieur Potter vint me dire lui-même qu'il avoit apperçu trois Chaloupes , qui partant de Cayenne prenoient le chemin de *Macouria* , & alloient sans doute trouver ses gens. Pour le tranquilliser un peu je lui répondis que ce pouvoient être des Canots d'Habitans , qui après avoir entendu la Messe , retournoient à leurs Habitations. Non , non , repliqua-t-il , ce sont des Chaloupes où il y a beaucoup de monde : je les découvre parfaitement bien avec ma lunette à longue vûe. Vos gens , ajoûtai-je , seront peut-être fortis de la Riviere avant que les nôtres y arrivent , & dès lors il n'y aura point de choc. Tout cela ne m'inquiète point , me répondit-

il; mon monde est bien armé, & plein de courage. Le sort de la guerre en décidera, si les deux troupes en viennent aux mains.

Mais que pensez-vous de votre Chaloupe, lui demandai-je? Je la crois prise, me dit-il. Aussi souffrez que je vous représente, ajoûtai-je, qu'il y a un peu de témérité dans vous, d'avoir hazardé une descente avec si peu de monde. Vous imaginiez - vous donc que Cayenne étoit un Oyapoc? Ce n'étoit pas non plus mon sentiment, me répondit-il: mais c'est la trop grande ardeur & l'excessive vivacité du maître de l'Equipage, qui en est la cause: tant pis pour lui, s'il lui est arrivé quelque malheur. J'en ferois pourtant fâché, continuait-il, car je l'estime beaucoup, & il m'est très-nécessaire. Il aura

fans doute passé mes ordres ; car je lui avois recommandé de ne pas mettre à terre , mais seulement d'examiner de près l'endroit le plus commode pour débarquer.

Après nous être ainsi entretenus un peu de tems, il fit lever l'ancre , & s'approcha le plus qu'il put de terre & de *Macouria* , tant pour couper chemin à nos Chaloupes , que pour couvrir ses gens , & leur abréger le retour.

Cependant tout le Dimanche se passa dans de grandes inquiétudes. Nos ennemis étoient avertis qu'il y avoit trois Vaisseaux en Rade ; parce que les Canots allant à *Macouria* , s'étoient assez approchés du Port pour les découvrir , & qu'ils avoient fait les signaux convenus avec le Capitaine Potter. Or quelques-

uns craignoient que ces Navires ne vinssent attaquer le Vaifseau, pendant la nuit. Aussi vers les sept heures du soir mirent-ils deux Pierriers aux fenêtrés de la Chambre, outre les douze qui étoient sur le bord le long du Bâtiment. Mais le Capitaine étoit fort tranquille : il me dit que bien loin d'appréhender qu'on vînt l'attaquer, il le souhaitoit au contraire, espérant de se rendre maître de ceux qui oseroient l'approcher. Il étoit effectivement bien armé en Corfaire : sabres, pistolets, fusils, lances, grenades, boulets garnis de gaudron & de souffre, mitraille, rien ne manquoit.

Je crois que personne ne dormit cette nuit-là : rien pourtant ne parut ni de *Macouria*, ni de Cayenne ; ce qui nous inquiétoit tous infiniment. Enfin en

viron les huit heures du matin, le Capitaine vint me dire qu'on découvroit beaucoup de fumée du côté de *Macouria*, & que c'étoient ses gens sans doute qui avoient mis le feu aux Maisons de Madame Giflet. (C'est le nom de la Dame, à l'Habitation de laquelle les Anglois en vouloient singulierement.) J'en suis fâché, ajoûta-t-il, car j'avois défendu expressément de rien brûler. Peu après on aperçut du haut de la Hune, cinq Canots ou Chaloupes en Mer, qui paroissoient se poursuivre les uns les autres; c'étoient nos François qui donnoient la chasse aux Anglois. Le sieur Potter, en homme fait au métier le connut bien-tôt, & agit en conséquence; car il leva l'ancre, fit encore un petit mouvement pour s'approcher,

& ordonna à tout son monde de prendre les armes, ayant fait descendre en même tems dans la Calle tous les Prisonniers, soit François, soit Indiens. Je voulus y aller moi-même, mais il me dit, que je pouvois rester dans la Chambre, & qu'il m'avertiroit quand il en seroit tems.

Pendant toute cette agitation, un des Canots qui étoit allé à *Macouria*, s'approchoit de nous à force de Rames, & pour s'assurer que c'étoient des Anglois, on arbora la Flamme & le Pavillon, & l'on tira un coup de Canon, auquel le Canot ayant répondu par un coup de Mousquet, signal dont ils étoient convenus, la tranquillité succéda à ce premier mouvement de crainte.

Mais il restoit encore un Canot en arriere, qui venoit fort

252 *Lettres de quelques*
doucement avec la *Pagaye* ;
(espèce de pelle ou d'aviron,
dont les Sauvages se servent
pour nager leurs Canots) & l'on
appréhendoit qu'il ne fût pris
par nos Chaloupes. Aussi à peine
l'Officier qui avoit conduit le
premier, eut-il fait décharger à
la hâte le peu qu'il avoit ap-
porté, qu'il courut au-devant
pour le convoyer, & l'ayant en-
fin conduit à bon port, & tout
le petit butin étant embarqué
dans le Vaisseau, chacun pensa
à se délasser de son mieux des
fatigues de la Maraude. La Pon-
che, la Limonade, le Vin,
l'Eau-de-vie, le Sucre, rien
n'étoit épargné. Ainsi se passa le
reste du jour & la nuit du Lundi
au Mardi.

Parmi tous ces succès, qui
quelque peu considérables qu'ils
fussent en soi, étoient pour eux

autant de fujets de triomphe, il leur restoit un grand chagrin, c'étoit la prise de leur Chaloupe & des dix hommes qui l'avoient conduite à terre. Il fallut donc penser sérieusement aux moyens de les ravoir : c'est pourquoi dès le Mardi matin après avoir conféré entre eux, & tenu conseil sur conseil, ils vinrent me trouver, & me dire, que leur Vaisseau chassant considérablement soit à cause des courants qui sont en effet très-forts dans ces parages, soit parce qu'il ne leur restoit plus qu'une petite Ancre, ils ne pouvoient plus tenir la mer, & qu'ils songeoient à aller à Surinam, Colonie hollandoise à quatre-vingts lieues ou environ de Cayenne ; qu'ils voudroient pourtant bien auparavant avoir des nouvelles de leur Chaloupe & de leurs

254 *Lettres de quelques*
gens qui étoient allés à terre
le Samedi.

Je leur répondis que cela étoit très-aisé, qu'ils n'avoient pour cela qu'à armer un des Canots qu'ils nous avoient pris; l'envoyer à Cayenne proposer un échange de Prisonniers. Mais voudra-t-on nous recevoir, me dirent-ils? Ne nous fera-t-on aucun mal? Nous fera-t-il permis de revenir, &c? Il me fut aisé de résoudre des doutes si mal fondés, en leur disant, comme il est vrai, que le droit des gens est de toutes les Nations: que les François ne se piquent pas moins que les Anglois de l'observer; qu'il n'y avoit rien de si ordinaire parmi les peuples civilisés que de voir des Généraux s'envoyer mutuellement des Hérauts d'armes, Trompettes ou Tam-

bours , porter des paroles d'accommodement ; & qu'ainsi ils n'avoient rien à craindre pour ceux de leur équipage qu'ils enverroient à terre.

Après de nouveaux entretiens qu'ils eurent entr'eux , ils commencerent à faire leurs propositions , dont je trouvai quelques-unes tout-à-fait déraisonnables : par exemple, ils vouloient, qu'on leur rendît leur Chaloupe avec toutes les armes , & qu'on leur relachât tous leurs Prisonniers, en quelque nombre qu'ils fussent , pour quatre François seulement que nous étions. Je leur répondis que je ne croyois pas qu'on leur passât l'article des armes ; que pour ce qui est des hommes , l'usage est de changer tête pour tête. Mais vous seul , ne valez-vous pas trente Matelots , me dit un de l'assem-

blée ? Non , certainement , lui dis-je : un homme de mon état en fait de guerre ne doit être compté pour rien.

Tout cela est bon pour la raillerie , dit le Capitaine , & puisque vous le prenez sur ce ton , je m'en vais mettre à la voile ; je puis fort aisément me passer de dix hommes. Il me reste encore assez d'équipage pour continuer ma course. Sur le champ il sort de la Chambre ; donne des ordres ; on commence à manœuvrer , &c. Mais à travers tout ce manége je m'appercevois bien que ce n'étoit que feinte de leur part , pour m'intimider & pour m'engager à leur offrir deux mille Piaftres qu'ils m'avoient déjà demandées pour ma rançon.

Cependant comme j'avois grande envie de me tirer de

leurs mains, quoique je ne le fisse point paroître à l'extérieur; je fis appeller le sieur Potter, & je lui dis qu'il ne devoit pas s'en tenir à mon sentiment; qu'il pouvoit toujourns envoyer un Canot à Cayenne faire les propositions qu'il jugeroit à propos; fauf à Monsieur le Commandant de les accepter ou de les rejeter. Il prit ce parti, & me pria de dicter moi-même la lettre qu'il vouloit écrire; ce que je fis en suivant exactement ce qu'il me faisoit dire par son Secrétaire.

J'écrivis moi-même un mot à Monsieur d'Orvilliers & au Pere de Villeconte notre Supérieur général; priant le premier de stipuler dans les articles de la négociation, si elle avoit lieu, qu'on me rendroit tout ce qui avoit appartenu à mon Eglise,

258 *Lettres de quelques*
m'offrant à payer autant d'argent
pesant, que pesoit l'argenterie,
& une certaine somme dont
nous étions convenus pour les
meubles, ornemens & linges ;
je priois en même tems nos Pe-
res, si l'affaire réussissoit, de
m'envoyer de l'argent & des
balances par le retour du Canot,
à l'endroit où devoit se faire
l'échange des Prisonniers ; c'est-
à-dire, en pleine mer, à mi-che-
min du Vaisseau & de la terre.

Toutes ces Lettres étant fi-
nies, le Canot fut expédié, &
on y mit pour porter les paquets
un Sergent fait prisonnier à
Oyapoc. Il avoit ordre de faire
beaucoup de diligence ; & com-
me c'est un homme expéditif,
nous aurions eû une réponse
prompte, mais le vent & le cou-
rant étoient si contraires, qu'il
ne put gagner Cayenne. Nous

en fumes tous extrêmement fâchés. Les Anglois parce qu'ils commençoient à manquer d'eau, & que leur Vaisseau dériroit encore considérablement, n'ayant plus, comme je l'ai dit, qu'une fort petite Ancre, qu'ils étoient obligés de mouiller avec un Grapin: & nous autres François, parce que nous fouhaitions d'être libres. Il fallut pourtant prendre patience, & se résigner à la volonté de Dieu jusqu'à ce qu'il nous fît naître une nouvelle ressource.

Enfin le Mercredi matin m'étant avisé de demander au Capitaine quel parti il étoit déterminé de prendre, je fus agréablement surpris de lui entendre dire, que, si je voulois aller à Cayenne moi-même, j'en étois le maître, avec cette condition que je ferois renvoyer tous les

Anglois, qui y étoient prisonniers. Cela ne dépend pas de moi, lui dis-je, mais je vous promets de faire tous mes efforts auprès de Monsieur le Commandant pour l'obtenir. Après quelques légères difficultés, que je levai aisément, nous écrivîmes une nouvelle Lettre à Monsieur d'Orvilliers, dont je devois être le Porteur; & tout étant prêt, nous nous embarquâmes quatre François & cinq Anglois pour venir à Cayenne.

En prenant congé du Capitaine, je lui dis que si la guerre continuoit, & que lui ou d'autres de sa Nation vinssent à Cayenne, je ne pouvois plus être fait prisonnier. Il me répondit qu'il le sçavoit déjà; l'usage étant de ne pas faire prisonnier une même personne dans le cours d'une même guer-

re ; à moins qu'il ne soit trouvé les armes à la main.

Je le remerciai ensuite de ses manières honnêtes à mon égard , & en lui serrant la main : Monsieur , lui dis-je , deux choses me font de la peine en vous quittant. Ce n'est pas précisément le pillage que vous avez fait à Oyapoc , parce que les François vous rendent peut-être actuellement la pareille avec usure ; mais c'est en premier lieu , que nous ne soyons pas de la même Religion vous & moi ; & en second lieu , que vos gens n'ayent pas voulu me rendre les effets de mon Eglise , aux conditions que je vous ai proposées , quelque raisonnables qu'elles soient ; parce que j'apprends que la profanation de ce qui appartient au Temple du Seigneur n'attire sa colère

sur vous. Je vous conseille , ajoutai-je en l'embrassant , de prier Dieu chaque jour de vous éclairer sur le véritable chemin du Ciel. Car comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une véritable Religion. Après quoi je descendis dans le Canot qui devoit nous conduire , & aussi-tôt je vis tout le monde monter sur le Gaillard : la Flamme & le Pavillon furent arborés, le Tambour batit une Diane, le Canon tira , & nous fumes salués de plusieurs *Houras*, auxquels nous répondimes par autant de *Vive le Roi*.

A peine eumes nous fait un quart de lieue de chemin , que le Vaisseau appareilla, & nous le perdimes de vûe vers les cinq heures. Cependant la Mer étoit très-rude & nous n'avions que

de mauvaises Pagayes pour nager. Mais par surcroît de malheur notre Gouvernail manqua, c'est-à-dire, qu'un gond de porte qui tenoit lieu de vis inférieure, sortit de sa place & tomba dans la mer. Nous primes alors le parti, ne pouvant faire mieux, d'attacher la boucle du gouvernail à la planche qui ferme les derrières des Canots; mais le fer eut bien-tôt rongé la corde, & nous nous trouvâmes dans un très-grand danger.

Ce qui augmentoit nos craintes, c'est que la nuit devenoit fort obscure, & que nous étions très-éloignés de la terre. Nous nous déterminâmes donc à mouiller jusqu'au lendemain matin, pour sçavoir comment nous pourrions nous tirer de ce mauvais pas: & comme les Anglois connoissoient mieux que

nous le péril où nous étions ; l'un d'eux me proposa de hisser un fanal au haut d'un des mâts pour demander du secours. Mais je lui en représentai l'inutilité, parce que nous étions trop au large, pour être apperçus, & que d'ailleurs personne n'auroit osé venir à nous dans l'incertitude si nous étions amis ou ennemis.

Nous passames donc ainsi cette cruelle nuit entre la vie & la mort ; & ce qu'il y a encore de bien surprenant, c'est que nous avions mouillé, sans le sçavoir, au milieu de deux grandes Roches, que nous n'apperçumes que lorsqu'il fit jour. Après avoir remercié Dieu, de nous avoir si visiblement protégés, nous resolvumes de gagner le rivage afin de radouber notre Canot, s'il se pouvoit,

ou

ou d'en trouver un autre dans les Habitations voisines; ou au pis aller de nous rendre par terre à Cayenne. Mais voici un nouvel accident: comme l'on ôtoit le grand Mât, & que nous étions foibles d'équipage, on le laissa aller du côté opposé à celui où il devoit naturellement tomber: nous crumes tous qu'il avoit écrasé Monsieur de la Landerie; mais heureusement il n'eut qu'une légère contusion.

Nous primes pour lors une Pagaye, le Sergent & moi, pour gouverner: les autres s'armerent chacun de la leur pour nager; & aidés partie par le vent, (car nous portions notre misaine pour nous soutenir contre les brisans) partie par la marée qui commençoit à monter, mais sur-tout conduits par la Divine Providence qui nous guidoit, nous

entrames le vingt-six au matin dans la petite Riviere de Macouria, dont j'ai déjà tant parlé, sans qu'aucun de nous en connût le Chênal; en sorte que les Anglois eux-mêmes avouerent hautement que c'étoit Dieu qui nous avoit conduits là sains & saufs, à travers tant de dangers.

Nous songeames ensuite aux moyens de nous rendre à Cayenne; mais la chose ne fut pas aisée. Outre que nous ne trouvames point de Canot, ni de quoi raccommoder le nôtre, les Nègres, qui étoient restés seuls sur les Habitations, étoient si effrayés, qu'ils ne vouloient pas nous reconnoître. Comme il avoit déjà transpiré que j'étois Prisonnier, ils appréhendoient que les Anglois ne m'eussent mis à terre par feinte, afin d'attraper des Esclaves par mon

moyen. Cependant après bien des protestations, des prieres & des sollicitations, j'en rassurai quelques-uns qui plus hardis que les autres oferent s'approcher; & ce fut par leur moyen que nous eumes un peu de rafraîchissement dont nous avions assurément grand besoin; moi sur-tout qui ne peux presque point prendre de nourriture sur mer, & qui pour cette raison étois si foible, qu'à peine pouvois-je me soutenir.

Lorsque chacun se fut un peu refait, je consignai aux Nègres mêmes le Canot que nous laissons avec tous ses Agrès & Appareaux, & nous primes le chemin de Cayenne par les bords de la Mer. Je ne voulois pas aller par l'intérieur des Terres, de peur de donner à nos ennemis des connoissances qui pour-

roient dans la fuite nous être préjudiciables. La nuit qui survint favorisa mon dessein, & je puis dire avec vérité que les cinq Anglois que je menois avec moi, n'ont rien vû qui puisse jamais leur servir, si l'envie leur prenoit quelque jour de venir nous revoir dans le cours de cette Guerre.

Il me seroit difficile, pour ne pas dire impossible, mon Révérend Pere, de vous exprimer ce que nous eumes à souffrir dans ce trajet qui n'est pourtant que de trois à quatre lieues. Comme la Mer montoit, & que par cette raison nous étions obligés de tenir le haut de l'Ance, où le fable est extrêmement mouvant, nous enfoncions considérablement, & la plûpart avoient toutes les peines du monde à se traîner, en sorte

que je vis plusieurs fois le moment que la moitié de ma Troupe resteroit en chemin. Les Anglois sur-tout peu accoutumés à marcher, trouvoient la promenade longue; & auroient bien voulu être encore dans leur Vaisseau; mais c'étoit leur faute s'ils se trouvoient dans un tel embarras. En nous embarquant ils sçavoient eux-mêmes que le Canot dans lequel on nous avoit mis, ne valoit rien; ils auroient dû m'en avertir à tems, & j'en aurois demandé un autre au Capitaine.

Enfin à force de les encourager & de les animer, nous arrivames tout proche de la pointe que la Riviere forme, & qui donne dans la Rade. Il pouvoit être environ minuit. Nous nous arrêtames à l'Habitation de Madame de Charanville, où les Ef-

270 *Lettres de quelques*
claves connoissant le bon cœur
& la générosité de leur maîtresse,
quoique seuls, nous firent le
meilleur accueil qu'ils purent,
pour nous dédommager de ce
que nous venions de souffrir.
J'avois eû la précaution d'en-
voyer avant nous un Nègre de
notre suite pour les rassurer sur
notre arrivée; car sans cela nous
aurions couru grand risque de
n'être pas reçûs, tant la frayeur
avoit saisi par-tout ces pauvres
misérables.

Une si bonne réception fit
grand plaisir aux Anglois qui
craignoient eux-mêmes d'être
tués ou maltraités par les Né-
gres : ce qui infailliblement se-
roit arrivé si je n'avois pas été
avec eux; aussi ne me quit-
toient-ils point. Enfin après
avoir pris un peu de repos,
nous nous mimes dès qu'il fut

jour dans une Pirogue que nous trouvames, & nous fimes route pour Cayenne.

Du plus loin qu'on nous apperçut, on connut bien à notre Pavillon blanc que nous étions des Députés qui venoient faire des propositions; & on envoya aussitôt un détachement au Port, qui nous reçut la bayonnette au bout du fusil, & présentant les armes, comme c'est l'usage en pareille occasion.

Tous les Remparts qui donnent sur la Rade, & le Tertre sur lequel le Fort est situé, étoient remplis de monde. J'ordonnai au Sergent de rester dans la Pirogue avec toute la Troupe, jusqu'à ce que j'eusse parlé au Commandant, & je mis pied à terre. Le frere Pittet m'avoit reconnu avec une lunette à lon-

272 *Lettres de quelques*
gue vûe : il accourut pour me
donner lui-même la main.

Ce fut un spectacle bien con-
solant, mon Révérend Pere, de
voir tout Cayenne venir au de-
vant de moi. Il y avoit dans les
rues par où je passois, une si
grande affluence de peuple, que
j'avois peine à me faire jour ; les
riches comme les pauvres, tous
jusqu'aux esclaves, s'empresse-
rent de me donner des marques
de la joye, que leur caufoit
mon élargissement. Plusieurs
m'arrosoient de leurs larmes en
m'embrassant. Je ne rougis pas
de dire que j'en versai moi-
même de reconnoissance pour
de si grandes démonstrations d'a-
mitié. Une grande foule me sui-
vit même jusques dans l'Eglise,
où je fus d'abord rendre graces à
Dieu de tant de faveurs qu'il

venoit de me faire; & dont je vous prie, mon Révérend Père, de vouloir bien le remercier aussi.

Nos Peres & nos Freres, se distinguerent dans cette occasion, & pousserent la charité à mon égard aussi loin qu'elle puisse aller. Comme toutes mes hardes étoient dans un pitoyable état, on m'apporta avec empressement tout ce qui m'étoit nécessaire; de sorte que j'éprouvai à la lettre cette parole du Sauveur: *Quiconque quittera son pere, sa mere, ses freres, pour l'amour de moi, recevra le centuple en ce monde.*

Nous nous entretenons quelquefois ensemble des malheurs qui pourroient encore nous arriver; & je suis toujours extrêmement édifié de voir leur sainte émulation, chacun voulant se

274 *Lettres de quelques*
sacrifier pour secourir les blessés
en cas d'attaque ; mais je pense
qu'ayant déjà vû le feu, & ne
pouvant plus être fait Prisonnier
dans le cours de cette Guerre,
je dois avoir la préférence &
commencer à servir pour les
fonctions de notre Ministère. Il
faut néanmoins espérer que nous
ne ferons pas obligés d'en venir
là ni les uns ni les autres ; &
que les armes victorieuses du
Roi procureront bien-tôt une
paix solide & durable.

D'abord que j'eus fait mon
rapport, & remis mes Lettres
à Monsieur d'Orvilliers qui
s'étoit retiré dans notre Mai-
son, à l'occasion de la mort
de Madame son épouse, il don-
na ses ordres pour que les cinq
Anglois venus avec moi, fussent
conduits les yeux bandés, sui-
vant l'usage en pareil cas, au

grand Corps de garde qui devoit leur servir de prison : après quoi il prit les arrangemens nécessaires pour les renvoyer à leur Vaisseau, avec les sept autres Prisonniers, dont nous avons déjà parlé, & qu'il voulut bien élargir tous, en grande partie à ma considération. Dès le lendemain vingt-huit, ils partirent pendant la nuit dans leur Chaloupe, avec tous les Agrès & Vivres nécessaires.

Il est à souhaiter pour nous, qu'ils soient arrivés à bon port, parce que nous avons écrit par eux au Gouverneur de Surinam, & moi en particulier, pour tâcher d'avoir par son moyen ce qui a appartenu à mon Eglise, aux conditions dont nous étions convenus avec le sieur Potter, en nous séparant. Que si je ne réussis pas dans ce recouvre-

276 *Lettres de quelques*
ment , je me flatte que vous
voudrez bien , mon Révérend
Pere , y suppléer en m'envoyant
une Chapelle complete , car
tout a été perdu.

A mon arrivée à Cayenne j'y
ai trouvé , l'Officier qui étoit
à Oyapoc quand il fut pris , &
qui s'étoit déjà rendu ici avec
le Chirurgien Major & une par-
tie des Soldats. Depuis ce tems-
là le Commandant lui-même est
revenu avec le reste du détache-
ment pour attendre les ordres
que la Cour donnera touchant
Oyapoc. Ce Fort que nous
venons de perdre fut construit
en 1725. sous feu M. d'Orvil-
liers , Gouverneur de cette Co-
lonie , ainsi il n'a existé que dix-
neuf ans : on ne sçait si la Cour
jugera à propos de le faire réta-
blir.

Je viens d'apprendre avec

beaucoup de consolation que nos deux Missionnaires, les Pères d'Autillac & d'Huberlant, étoient retournés chacun à son Poste, après avoir effuyé bien des fatigues, avant que de s'y rendre. Ils y auront encore beaucoup à souffrir, jusqu'à ce que nous puissions leur fournir du secours.

On me mande que les Indiens qui avoient été d'abord extrêmement effrayés, commencent à se rassurer, & qu'ils continuent à rendre tous les services dont ils sont capables, aux Habitans qui restent dans le Quartier jusqu'à nouvel ordre.

Voilà, mon Révérend Père, une Lettre bien longue, & peut-être un peu trop. Je m'estimerois heureux si elle pouvoit vous

278 *Lettres de quelques*
faire quelque plaisir; car je n'ai
pas eu d'autre vûe en l'écrivant.

Je suis avec respect en
l'union de vos SS.
SS. &c.





RELATION

D'UNE PERSECUTION GENERALE

Qui s'est élevée contre la Religion Chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746.

Envoyée de Macao à Madame de SAUVETERRE DE S. HYACINTE, Religieuse Ursuline, & insigne Bienfaitrice des Missions.

Par le Pere JEAN GASPARD CHANSEAUME de la Compagnie de JESUS.

TOUT le monde sçait que la Religion Chrétienne n'a pas trouvé dans les deux Successeurs de l'Empereur Kang-hi

la même estime que ce grand Prince avoit conçue pour elle. A peine *Yong-tching* fut il monté sur le Throne, qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les Provinces se retirassent à *Pékin* ou à *Canton*, & ensuite à *Macao* : il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs Eglises.

Kien-long, aujourd'hui regnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui sous le regne de son pere ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, & y travailloient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes Chrétientés, & à en établir de nouvelles. Il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les Prédicateurs de l'Evangile; il en a

Missionnaires de la C. de J. 281
condamné cinq à la mort, avec
un de leurs Catéchistes, & ce
qui n'étoit presque jamais arrivé
à la Chine, il a donné par une
Sentence publique des Mar-
tyrs à notre sainte Religion.

C'est dans la Province de *Fo-
kien* que cette Persécution a pris
naissance : celui qu'on en doit
regarder comme le principal au-
teur, est le *Fou-yven*, ou Vice-
roi de cette Province; homme
prévenu & même furieux con-
tre le Christianisme. Dès le com-
mencement de son gouverne-
ment, il n'avoit cessé de faire
des perquisitions secrètes pour
découvrir s'il n'y avoit pas dans
l'étendue de sa Province des
Chrétiens & des Prédicateurs
de la loi Chrétienne; mais soit
que ces recherches fussent alors
plus modérées que ne l'ont été
les dernières : soit que les Gou-

verneurs des Villes où il y avoit des Chrétientés, aient eu de la répugnance à expofer à de mauvais traitemens la portion du peuple la plus pacifique, la plus foudmife, & la plus exacte à payer les Tributs: il est certain qu'il n'a pû avoir les connoiffances qu'il désiroit, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain *Tong-ky-tsou* lui ayant présenté dans le mois de Juin 1746. un Libelle d'accusations contre la Chrétienté de la Ville de *Fou-ngan* & des Villages des environs, il y envoya un Officier d'armes nommé *Fan*. Les Mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les Chrétiens: mais l'Officier leur fit tant d'instances, & d'ailleurs il se donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette

Chrétienté. On fit parler le Secrétaire d'un Mandarin d'Armes à qui quelques Chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la Religion dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre Infidèle, qu'une de ses Tantes, bonne Chrétienne, & animée de la même espérance, avoit informé de tout, sans lui cacher même les noms & les demeures les plus ordinaires des Missionnaires. Ensuite on dressa des Procès-verbaux qui furent envoyés au Vice-Roi par le Gouverneur de la Ville de *Fou-ngan*, tandis que l'Officier *Fan* alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1^o. Que la Religion du Seigneur du Ciel étoit prêchée par

284 *Lettres de quelques*
des Européens qui ne pouvoient
être & demeurer dans l'Empire
que contre les ordres de l'Em-
pereur.

2°. Qu'on engageoit le peu-
ple à entrer dans cette Reli-
gion, en donnant deux écus à
chacun de ceux qui l'embras-
soient, & par l'espérance d'un
Paradis & la crainte d'un Enfer.

3°. Qu'on choisissoit parmi
les Chrétiens, les plus attachés
à leur Religion & à toutes ses
pratiques pour les mettre en qua-
lité de Catéchistes à la tête de
cinquante Chrétiens.

4°. Que les Chrétiens n'ho-
noroient ni leurs Ancêtres, ni
même *Confucius*; mais qu'ils ren-
doient toutes sortes d'honneurs
à un étranger appelé Jesus.

5°. Que les Missionnaires
avoient établi parmi les Chré-
tiens, la coûtume de venir leur

déclarer secrètement toutes leurs fautes & tous leurs péchés deux fois l'année.

6°. Que les Filles & Femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de foye & de ne point orner leurs têtes de fleurs & de pierreries; & que parmi les Filles, il y en avoit qui renonçoient pour toujours au Mariage

7°. Que dans quelques maisons des Chrétiens, il y avoit des murs doubles & autres retraites propres à tenir cachés les Européans; & que ceux-ci assembloient dans de grandes Salles, bâties exprès, les Chrétiens & les Chrétiennes, leur donnoient un certain Pain à manger & un certain Vin à boire & les oignoient d'Huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au Vice-roi;

elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une Sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de Magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine contre les Prédicateurs de la Religion chrétienne.

Le Vice-roi n'eut pas plutôt reçu le Procès-verbal, qu'il renvoya l'Officier *Fan* à *Fou-ngan*; & celui-ci ayant distribué ses Soldats en trois Bandes, & leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits, qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières Bandes, envoyées dans deux Quartiers de la Ville, prirent onze Chrétiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves, & huit

s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, & formoient une espèce de Communauté.

On prit aussi cinq Chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà Apostat. La troisieme Bande envoyée dans un Village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux Chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvemens aux Missionnaires cachés dans ce Village au nombre de cinq, tous de l'ordre de S. Dominique & Espagnols de nation, sçavoir M. l'Evêque de *Mauricastre*, Pierre Martyr *Sanz* & les RR. PP. *Royo, Alcober, Serrano & Diaz.*

Les Soldats arrivés à l'entrée du Village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard & lui ordonnerent de les conduire dans les maisons des Chrétiens. En les parcourant, ils ar-

rêterent trois Chrétiens & une Chrétienne, tout auprès de l'Habitation de M. l'Évêque. Le bruit éveilla le Prélat & l'avertit de se réfugier ailleurs. Les Soldats entrèrent dans sa Chambre, ils y trouverent des Livres européens & les Ornaments de sa Chapelle : mais comme c'étoit à sa personne sur-tout & à celles des autres Missionnaires, qu'ils en vouloient, l'Officier *Fan* qui s'étoit rendu lui-même dans le Village, fit donner sur le champ la Question à la Chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité. Elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajouta-t-il ? Je la garde, dit elle, de mon plein gré & sans y être obligée par personne. Sçavez-vous, lui demanda l'Officier, où sont les Européans ? Je ne
le

le sçais pas , répondit-elle. Alors l'Officier ordonna qu'on ferrât davantage les bâtons , qui placés entre ses doigts , servoient à les comprimer avec violence , en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge , âgée de dix - neuf ans , & appelée *Marie* , sentit une joie si vive de souffrir pour la foi , que cette joie éclata sur son visage & offensa l'Officier *Fan*. Il s'emporta contre elle , & lui dit d'un ton menaçant : Sçavez - vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ? Voilà ma tête , répondit *Marie* , vous êtes le maître de la faire trancher : ce sera pour moi le souverain bonheur. Un Chrétien fut ensuite tourmenté , & souffrit avec constance sans déceler les Missionnaires. Mais Dieu permit

qu'un d'entre eux fût arrêté par les Soldats qui environnoient la maison où il étoit caché. C'étoit le P. *Alcober*. Ce Religieux sortoit par la porte de derriere, lorsqu'on se jetta sur lui en le chargeant d'injures & des coups. Les Chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence; & malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où étoit M. l'Evêque, il refusa constamment de le déclarer.

Lorsque le jour commença à paroître, on fit porter à *Foungan* tout ce qu'on reconnut appartenir au Prélat: on fit porter aussi le P. *Alcober* que la torture avoit mis dans l'impuissance de marcher, & l'on y conduisit en même tems six Chrétiens qui furent mis dans la Pri-

son de la Ville; & huit Chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même Chambre. Quant au Pere *Alcober*, le Gouverneur le logea chez lui & voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même Gouverneur & l'Officier *Fan* firent comparoître devant le Tribunal les Chrétiens & les Chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'Evêque & des Missionnaires, le Chrétien concubinai- re, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve *Miao*, une des Prison- nieres. Il n'en fallut pas davan- tage pour faire tourmenter cruel- lement cette veuve, & neuf au- tres Chrétiennes; mais leur con- stance ne se démentit pas, & la plus violente question ne put

leur arracher leur secret; enfin une onzieme prisonniere épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, déposa ce qu'elle en sçavoit; & ajoûta qu'on l'avoit fait Chrétienne par importunité & comme malgré elle. L'Officier ne laissa point cette infidélité sans récompense. Quelques aunes d'une pièce de soye en furent le prix, & on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du tems de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la Torture; & l'Officier *Fan* s'y montra si cruel, que les Gentils qui étoient présents & le Gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux Juges se prirent de paroles. Le Gouverneur de la Ville dit à l'Officier qu'il tourmentoit en barbare des innocents; & l'Of-

Missionnaires de la C. de J. 293
ficier, fier de la protection du
Vice-Roi, osa reprocher au
Gouverneur, quoique supérieur
en dignité, qu'il mollissoit dans
les devoirs de sa charge.

La nuit les recherches recom-
mencerent. On donna la Quef-
tion à six Chrétiennes qui souf-
frent courageusement sans don-
ner aucun éclaircissement : mais
une servante se laissant vaincre
à la violence des tortures, pro-
mit aux Soldats de leur livrer
deux Européans & les mena
dans l'endroit où deux Mission-
naires se tenoient cachés entre
deux planchers. C'étoit les PP.
Serrano & Diaz. Dès que ces
Peres se virent découverts, ils
firent à Dieu le sacrifice de leur
vie ; cependant ils ne voulu-
rent pas négliger les moyens hu-
mains de se conserver pour une
Mission désolée, qui avoit plus

que jamais besoin de leur présence. Ils offrirent donc de l'argent, & les Soldats l'accepterent d'abord, mais ensuite n'ayant osé le garder, ils le porterent à l'Officier *Fan*.

Ce fut pour cet Officier une joie bien sensible que la prise de deux Missionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'Evêque, & sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en sçavoient rien, il fit donner des soufflets au Pere *Serrano* & la torture au P. *Diaz*. Voici la maniere cruelle dont se donnent ces soufflets. Le patient est à genoux. Un Officier se place derriere lui, & mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse de cheveux & la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de maniere qu'une des joues du patient est placée horisontalement. Alors

un autre Officier du Mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de foulier, & faite de quatre lames de cuir cousuës ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le Mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, & la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'Officier *Fan* étoit extrême; il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne: il en fit même éprouver des effets à des Gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on

vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance : on les arrêta prisonniers , & ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le Chrétien qui avoit fourni un nouvel asyle à M. l'Evêque, voyoit avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir long-tems caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposoit lui & toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de Chrétiens avoient souffert à son occasion ; & que son voisin en particulier nommé Ambroise *Ko* avoit été appliqué quatre fois à la torture & avoit perdu ses biens & sa liberté, lui & toute sa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le Prélat, *sommes-*

nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts, ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il étoit possible? Mais vous allez être satisfait. En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sçait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les Soldats toujours en mouvement, ne manquerent pas de venir l'y chercher: mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'apperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes fortes de prieres & d'instances pour M.

l'Evêque, la retraite qu'il venoit de quitter; mais le maître de la maison la refusa constamment, & sur ce refus le courageux Prélat, prit le parti de ne plus demeurer caché: il alla se montrer au milieu du Village & fut bientôt arrêté & mis dans les fers le 30 Juin. Le Pere Royo ayant appris que M. l'Evêque s'étoit livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet événement, les Juges ne differerent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les prisonniers devant le Tribunal, & ils s'adresserent d'abord à une Chrétienne nommée *Thérèse*. Qui vous a conseillé la virginité, lui demanda-t-on? C'est répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes

pour servir les Européans & pour vous prêter à leurs plaisirs ? *Thérèse* répondit : L'odieuse idée que vous avez de leur vertu , fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sçachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'Officier *Fan* fit mettre *Thérèse* à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir l'état du mariage : mais qu'elles préféroient celui de la virginité , par l'estime que *Thérèse* leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Thérèse* , c'est moi qui ai donné ce conseil ; s'il y a en cela du crime , je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres.

Le Gouverneur , se tournant alors vers les Missionnaires

300 *Lettres de quelques*
res, demanda au Pere *Alcober*
pourquoi il étoit venu à la Chi-
ne. C'est, répondit le Pere, pour
prêcher la Religion Chrétienne;
& là-dessus il expliqua les Com-
mandemens de Dieu. L'Offi-
cier *Fan* lui fit au sujet des pri-
sonnières, des questions que la
pudeur ne permet pas de rap-
porter. Le Pere lui dit que des
questions si dignes d'un ministre
de Satan, ne méritoient pas de
réponse. L'Officier adressa en-
suite la parole à M. l'Evêque;
& lui demanda depuis quel tems
il étoit dans l'Empire. Le Pré-
lat répondit qu'il y étoit entré
sous le regne de l'Empereur
Kang-hi, pour faire connoître
la sainte loi & la seule vérita-
ble Religion. Il en expliqua en-
suite les principaux points avec
tant d'éloquence & d'onction,
qu'il toucha & attendrit les af-

Missionnaires de la C. de J. 301
sistans , & avec tant de zèle &
de véhémence qu'à la fin la voix
lui manqua. Le Pere *Royo* in-
terrogé à son tour , dit qu'il étoit
dans l'Empire depuis trente ans
pour prêcher la même Religion.
On ne demanda rien aux Peres
Serrano & Diaz.

Le 10. Juillet tous les Mis-
sionnaires , cinq Chrétiens & la
généreuse *Thérese* , partirent de
Fou-ngan pour être conduits à
Fou-tcheou-fou , capitale de la Pro-
vince , distante de cette pre-
miere Ville de vingt-sept lieues.
Ils étoient chargés de chaînes
qui leur tenoient les mains & les
pieds étroitement ferrés , & dans
cet état ils furent portés sur des
charrettes , suivis d'un grand
nombre de Chrétiens qui en-
vioient leur fort , & qui les ex-
hortoient à soutenir la gloire
de la sainte Religion. D'autres

Chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir à leur passage, des rafraîchissemens. Les Infidèles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeoient d'injures les saints Confesseurs de Jesus-Christ, les appellant magiciens, impudiques, scélérats, fils du Diable, & leur donnoient tous les autres noms que leur malice leur suggéroit. Quelques autres se montroient compatissans & reprenoient les premiers: Il suffit de les voir, disoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne sçauroient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la Capitale, le Vice-Roi impatient de les examiner, les fit sur le champ

comparoitre devant son Tribunal entre les six à sept heures du soir, & les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avoit faites à *Fou-ngan*. Entr'autres interrogations qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, & s'il engageoit les Chinois par argent à se faire Chrétiens. Le Prélat répondit que le souverain Pontife l'avoit envoyé pour prêcher la Religion Chrétienne. Pour ce qui est, ajoûta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, & rien de plus : ma maniere d'engager ceux qui veulent m'écouter, à se faire Chrétiens, est de leur

montrer l'excellence de la Religion que je leur prêche. Je le fais simplement & sans art, je ne trompe personne, je ne baptise que ceux qui le veulent bien. Il faut même qu'ils le demandent instamment : & c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre Religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter, que parce qu'elle ne la connoît pas ; mais elle résiste en vain : il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux loix de cette Religion sainte, jouiront après leur mort, d'une félicité éternelle ; & ceux qui auront refusé opiniâtrément de s'y soumettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux, & de supplices, qui n'auront pas plus de fin, que les récompenses des Justes. Au reste

les rangs honorables & les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet Enfer. Vous même, Monseigneur, avec toute votre autorité, & l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plûpart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur, dont tous sont menacés, & vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité, & en suivant la sainte Religion.

Ce discours si digne du zèle d'un Apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le Vice-Roi fit donner inhumainement au saint Prélat : après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des Confesseurs de Jesus-Christ dans les Prisons de la Ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à *Fou-ngan* neuf autres Chrétiens & cinq Chrétiennes, & le 30. Juillet tous ceux qui étoient dans les fers, comparurent ensemble devant un Tribunal composé de plusieurs Mandarins, dont chacun étoit Gouverneur d'un *Hien*, c'est-à-dire, d'une Ville du 3^e. ordre; ou d'une portion d'une plus grande Ville, équivalente à une Ville du 3^e. ordre.

On demanda aux Prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la Religion Chrétienne. Ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée & qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, & protesta qu'il n'avoit été jusques-là Chrétien que pour obéir à ses parens, qui étant eux-mêmes de

cette Religion, l'y avoient fait entrer & l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des Juges. Il reprit aigrement cet apostat, & lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur, de vouloir abandonner les exemples & les enseignemens de ses Parens.

Les Juges marquerent ensuite à plus d'une reprise, leur compassion pour les Chrétiennes, en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adresserent sur-tout la parole à la plus jeune, qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demanderent-ils? C'est par ordre de l'Officier *Fan*, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les Juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierre-

308 *Lettrès de quelques*
ries & perles? Tout cela n'est
que vanité, repliqua-t-elle. No-
tre sainte Religion nous apprend
à mépriser la gloire passagere &
les faux plaisirs de cette vie :
tout cela n'est rien en compa-
raison du Paradis que nous vou-
lons mériter.

L'Officier dans les instruc-
tions qu'il avoit données, avoit
accusé les Missionnaires d'im-
pudicité & de magie. L'unique
fondement d'une calomnie si
atroce, étoient quelques reme-
des trouvés parmi leurs effets &
en particulier, une Caisse d'os-
semens que le Pere *Alcober*
avoit mise en dépôt chez un
Chrétien. L'Officier prétendoit
en premier lieu, que les Mis-
sionnaires tuoient de petits en-
fans & tiroient de leurs têtes des
philtres propres à faire consen-
tir le sexe aux plus infâmes pas-

hions ; & en second lieu , que l'usage des remèdes Européans étoit d'en empêcher les suites. Les Missionnaires interrogés sur ces deux accusations répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses , & que de plus la première étoit absurde. Mais , dirent les Juges , qu'est-ce donc que cette Caisse d'ossements ? Qu'en faites vous , si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique ? Ce sont , répondirent les Missionnaires , les précieux restes d'un de nos prédécesseurs , d'une vertu extraordinaire , lequel , sous la Dynastie précédente , fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe , dans le Royaume qui est sa patrie & la nôtre , mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favora-

ble, depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les Chrétiens qui les avoient recueillis.

En conséquence de cette déposition les Juges voulurent faire la visite de la Caisse. Ils se transporterent hors de la Ville où elle étoit gardée par des Soldats, & ayant pris avec eux des Experts, dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presqu'en poussiere. L'Officier *Fan* qui étoit présent, s'en prévaloit, comme si c'eût été un indice, que c'étoient des ossemens de petits enfans. Les Experts au contraire disoient qu'à les voir, on ne pouvoit juger autre chose, sinon, qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siècle.

Les Juges ne sçavoient que

décider , lorsqu'à force d'examiner , on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes & demie du pied Chinois ; * d'où il résulroit que les ossemens étoient d'une grande personne. Le fait étoit évident. Et comme l'Officier *Fan* s'obstinoit encore à soutenir que c'étoient des ossemens d'enfant, les Juges lui en firent des reproches amers , & l'accuserent de mauvaise foi & d'ignorance. Tenons nous en , ajoutèrent-ils, aux livres des Tribunaux , qui marquent la mesure des ossemens du corps humain & qui prescrivent la maniere dont nous devons procéder dans ces fortes

* Le pied Chinois est presque égal au pied François. Mais il se divise en 10. pouces seulement , & le pouce en 10. lignes.

de vérifications; autrement nous allons contre les Loix, & nous nous rendons coupables d'un crime que le Ciel punira dans nos descendans. Faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire : pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. Ils déclarèrent ensuite qu'il étoit tems de dresser l'Acte de vérification & de refermer la Caiffe, mais que chacun devoit y apposer son sceau, afin de prévenir toute fausse imputation. L'Officier protesta qu'il n'en feroit rien & qu'il ne signeroit pas le Procès-verbal. Cependant les Juges le forcerent enfin à faire l'un & l'autre, & ils apportèrent l'Acte au Juge Criminel de la Province qui approuva & leur procéda & la sentence dans laquelle

laquelle ils déclaroient les Missionnaires innocens.

De son côté, l'Officier *Fan* alla accuser les Juges auprès du Vice-roi, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étoient venus de *Fou-ngan* avec des sommes considérables qu'ils avoient répandues abondamment dans les Tribunaux, & que les Soldats, les Greffiers & généralement tous les Officiers de justice, étoient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le Vice-roi cassa toutes les procédures; il appella d'autres Gouverneurs à la place des premiers; & il fit venir des Villes voisines d'autres Chrétiens, & en particulier la Chrétienne que l'Officier *Fan* avoit récompensée pour avoir apostasié, & pour avoir indiqué les demeures des Mission-

314 *Lettres de quelques*
naires. Cette Chrétienne se re-
penoit déjà de son apostasie,
elle la rétracta alors, & elle ac-
cusa l'Officier de la lui avoir
conseillée auparavant en secret,
& de l'y avoir déterminée par
ses artifices.

Le Vice-roi fit encore empri-
sonner des gentils arrivés de-
puis peu de *Fou-ngan* & l'auber-
giste qui les logeoit. Il fit en
même-tems arrêter des Mar-
chands qui portoient tous les
ans de *Canton* dans le *Fo-kien* la
pension pour les Missionnaires ;
& des Chrétiens qui étoient ve-
nus de *Fou-ngan*, pour secourir
les Prisonniers, & qui furent con-
vaincus d'avoir donné de l'ar-
gent aux Soldats, pour procu-
rer quelques soulagemens aux
Confesseurs de la foi. Les Sol-
dats même furent cassés de leurs
charges & condamnés à porter

deux mois la Cangue; * enfin tout alla au gré de l'Officier *Fan*. Les Chrétiens & même les Gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la Cangue, & condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une Idole, & cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixieme eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussi-tôt que les nouveaux Juges furent arrivés, ils com-

* C'est un instrument de bois, fait comme une table quarrée, percée au milieu, & composée de deux pièces, qui se séparent pour laisser passer le col dans l'ouverture. Cette table est assez large pour empêcher qu'on ne puisse avec les mains se toucher le visage. Elle est plus ou moins pesante, selon la faute pour laquelle on est condamné.

mencerent de nouveaux interrogatoires, & ils les réitérerent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le Pere *Diaz* & ensuite *Thérese* à la torture sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les Missionnaires revenir de l'audience à la prison, le visage enflé & meurtri de soufflets. Le Pere *Serrano* en eut la peau des joues enlevée & le visage tout ensanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingts-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les Peres *Alcober* & *Royo* ont souffert une fois la bastonnade; le Pere *Diaz* l'a souff-

ferte deux fois, & deux fois la torture aux pieds.

Cependant le Vice-roi pres-
soit les Juges de porter un arrêt
de condamnation, & il com-
mençoit à appeller leurs délais
des lenteurs affectées : les Juges
étoient au désespoir de ne pas
trouver matière à une sentence
qui pût être de son goût; enfin
ils se déterminèrent à recom-
mencer les procédures, qui
pour cette fois, aboutirent à
condamner les Missionnaires &
quelques Chrétiens à l'exil, &
les autres Chrétiens & Chré-
tiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces Juges n'é-
toit pas d'accorder la droiture
naturelle avec la condamnation
qu'on exigeoit d'eux : ils étoient
tout résolu de sacrifier la justice
à la faveur du Vice-roi, ou du

318 *Lettres de quelques* M
moins à la crainte de son res-
sentiment : mais il falloit garder
une forme dans le Jugement , &
faire parler les loix dans une
sentence où ils portoient la sé-
vérité jusqu'au dernier suppli-
ce ; voici comme ils s'y sont
pris pour motiver l'arrêt qu'ils
ont rendu au commencement
de Novembre 1746. & qu'ils
ont dressé au nom du Vice-roi,
qui a voulu l'envoyer en la for-
me suivante à l'Empereur.

*Procédure de Tcheou-hio-
kien Vice-roi du Fo-kien.*

» Contre *Pe-to-lo* (*c'est le nom*
» *chinois de M. l'Evêque*) & au-
» tres , qui s'étant habitués dans
» le district de *Fou-ngan* y prê-
» choient une fausse loi qui tend
» à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo ; Hoa-king-chi ,*

6 Hoang-tching-te , Hoang-tching-
5 koue & Fei-jo-yong. (Ce sont les
5 noms chinois des quatre Peres)
5 sont tous des Européans , les-
5 quels s'étoient rendus il y a
5 quelques années à *Macao* dans
5 le dessein de venir prêcher à
5 la Chine la Religion dite du
5 Maître du Ciel. Le chef de
5 cette susdite Religion euro-
5 péanne , appellé *Pen-to* , est
5 celui qui les a envoyés com-
5 me étant soumis à sa jurisdic-
5 tion : tous les ans , il leur en-
5 voie une certaine somme d'ar-
5 gent à titre de subvention ,
5 pour pouvoir s'acquitter de
5 leur emploi de Prédicateurs.
5 Cet argent est premierement
5 envoyé à *Manille* , ensuite à
5 *Macao* , & remis entre les mains
5 d'un certain *Ming-ngae-yu* *

* Le R. P. Miralta , Procureur des mis-
sions de la S. Congrégation de la Foi.

qui a soin de le leur faire te-
nir. La cinquante-cinquieme
année de *Kang-hi*, (c'est l'an
1715.) *Pe-to-lo*, étoit venu
en cachette à *Fou-ngan-hien* &
un certain homme du peuple
Ko-yn-kouang Pere de *Ko-hoei-*
gin lequel étoit de sa Religion
l'avoit logé chez lui. La pre-
miere année de *Yong-tching*,
(c'est l'an 1722.) ce même
Pe-to-lo avoit appelé à *Fou-*
ngan un nommé *Hoa-king-chi*,
lequel avoit pris son domicile
chez *Ko-kin-gin*. Cette même
année, *Moan* Gouverneur des
Provinces de *Tche-kiang* & de
Fo-kien, ayant présenté à l'Em-
pereur une Requête pour faire
bannir de toutes les Provin-
ces de la Chine tout ce qu'il
y avoit d'Européens, & leur
défendre d'y prêcher leur Re-
ligion; & cette Requête ayant

» été enthérimée & enregistrée
» dans toutes les Cours des Tri-
» bunaux , le susdit *Pe-to-lo* ,
» avoit été obligé de retourner
» dans la Province de *Kouang-*
» *tong* , la deuxieme année de
» *Yong-tching* : mais *Hoa-king-*
» *chi* , s'étoit tenu comme aupa-
» ravant caché dans la maison de
» *Ko-kin-gin*. La cinquieme an-
» née de *Yong-tching* , (l'an 1726.)
» *Pe-to-lo* , étant déjà revenu avoit
» appelé secrettement à *Fou-*
» *ngan* , *Fey-jo-yong* lequel avoit
» été reçu dans les maisons du Ba-
» chelier *Tching-sieou* & de *Ouang-*
» *vou-sien*. La troisieme année de
» *Kien-long* , * le même *Pe-to-lo*
» avoit aussi appelé à *Fou-ngan* ,
» *Hoang-tching-koué* , & cette mê-
» me année ce *Ko-yu-kouang* ,
» étant mort , son fils *Ko-hoei-gin*

* C'est l'Empereur regnant , qui monta sur le Throne en 1735.

avoit continué de retenir chez
lui le susdit *Pe-to-lo*, tandis
que *Hoang-tching-koué* se reti-
roit dans la maison de *Tching-*
tsong-hoei. Chacun d'eux s'étoit
bâti une Eglise dans laquelle
ils débitoient leur pernicieuse
doctrine, oignant d'huile le
front de tous ceux qui embras-
soient leur Religion, & leur
donnant un certain pain à man-
ger & un certain vin à boire,
ils les obligeoient à brûler les
tablettes de leurs ancêtres,
auxquels ils les faisoient re-
noncer même jusqu'à ne plus
reconnoître aucune légitime
subordination pour les supé-
rieurs ou les parens; & cela
avec un tel entêtement, que
la mort même n'est pas capa-
ble de les faire changer. Ces
Européans réussissoient d'au-
tant mieux à les amener jus-

qu'à ce point d'aveuglement,
qu'ils leur font entendre que
tous ceux qui suivront leur Re-
ligion monteront au Ciel après
leur mort, & que par la suite
des tems, lorsque ce monde
visible périra, ils ressusciteront
tous en reprenant une nouvelle
vie. Dans ces Eglises, ils fai-
soient faire des assemblées
d'hommes & de femmes dont
le nombre montoit à plusieurs
milliers. Chacun des Chré-
tiens prenoit un nom étran-
ger, * qu'on écrivoit ensuite
dans des registres. Dans le
tems de ces assemblées, il se
faisoit des distributions d'ar-
gent, ce qui attiroit quantité

* C'est le nom de Baptême. Pour l'ex-
primer, on prend les sons Chinois qui ap-
prochent le plus des nôtres : ainsi *Pierre*,
ou *Pedro* en portugais, se dit *Pe-to-lo* ; *Paul*,
Pao-lo ; ce qui en chinois ne fait aucun
sens, & par-là paroît étranger.

de gens du peuple. Les filles
qui ayant embrassé cette Re-
ligion ne se marioient jamais,
s'appelloient du nom de Vierge
de profession. *Pe-to-lo* & autres
faisant régulièrement chaque
année le Catalogue de tous
ceux qu'ils avoient engagés à
se faire Chrétiens, louoient
exprès certaines gens du peu-
ple qui sont actuellement dé-
cédés, sçavoir *Fong-tching-*
hing, & *Leao-chang-cho* & au-
tres, pour porter le susdit Ca-
talogue à *Macao*, d'où il étoit
envoyé à *Manille* & de *Ma-*
nille au chef de leur Religion
en Europe. Les mêmes por-
teurs leur rapportoient à *Fou-*
ngan la pension d'argent qui
leur étoit venue d'Europe,
& qu'ils trouvoient entre les
mains d'un de leurs Supé-
rieurs résidans à *Macao*. Cet

argent servoit à leurs besoins &
à leur nourriture. Ce *Pe-to-lo* &
autres sçachant bien que leur
Religion étoit défendue, & que
s'ils gardoient leurs habillemens
européans, ils ne pourroient
aller & venir avec tant de
liberté, fortoient de *Macao*
le plus secrètement qu'ils
pouvoient, après s'être fait
raser la tête & accommoder
les cheveux à la manière
Chinoise, après avoir changé
tout leur habillement, & avoir
pris la langue mandarine, afin
qu'étant ainsi déguifés, ils
pussent être à couvert des
recherches & parvenir sûrement
à *Fou-ngan*, pour y prêcher
leur Religion. Les Lettrés & les
gens du peuple étoient devenus
si infatués de ces Prédicateurs
que tous se disputoient à
l'envi l'honneur de les inviter
& de les recevoir chez eux,

» & même de leur bâtir secré-
 » tement des Eglises. Comme la
 » plûpart des Chrétiens avoient
 » des appartemens éloignés de
 » la rue, ils pouvoient aisément
 » les y cacher, ce qui a fait
 » qu'on a été plusieurs années
 » sans pouvoir les découvrir,
 » jusqu'à ce qu'enfin dans la
 » quatrieme Lune de la onzieme
 » année de *Kien-long*, *Cong-ki-*
 » *tjou*, de *Fou-ning-fou* est venu
 » me donner avis de tous ces dé-
 » sordres. M'étant assuré de la
 » vérité des faits par de nou-
 » velles informations, j'envoyai
 » un ordre secret à *Fan-kuo-king*,
 » *Cheou-pei*,* & à *Loui-tchao-han*,
 » *Pa-tsong*,* d'aller d'abord à *Fou-*
 » *ngan* pour se saisir de *Pe-to-lo*, &
 » autres criminels, aussi-bien que
 » de tous leurs effets étrangers,
 » comme Livres, Images, Or-

* Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

» nemens & Meubles, & de les
» conduire à la Capitale pour y
» être incessamment jugés. Ce qui
» ayant été exécuté, je les ai fait
» comparoître en ma présence,
» & les ayant secrètement exa-
» minés, j'ai tiré de leurs pro-
» pres bouches l'aveu de tous
» les forfaits ci-dessus mention-
» nés. En conséquence j'ai exa-
» miné la Requête présentée à
» l'Empereur, la premiere an-
» née de *Yong-tching* par *Moan*
» pour lors Gouverneur des deux
» Provinces *Tche-kiang* & *Fo-*
» *kien* pour demander qu'on dé-
» fendît la superstitieuse loi des
» Européens. J'ai pareillement
» lû l'arrêt que le Tribunal des
» crimes porta en conséquence
» de la délibération qu'il eut or-
» dre de faire sur ladite Requête.
» Or cet arrêt porte que si dans
» la suite il arrivoit qu'on fît en-

» core des assemblées pour re-
» citer en commun des Prières,
» & commettre d'autres pareils
» attentats, on procédât contre
» les coupables. La Cour ap-
» prouva cette ordonnance qui
» fut publiée dans tout l'Empi-
» re, & que l'on garde respec-
» tueusement dans les Archives
» publiques.

» Or maintenant que *Pe-to-lo*,
» après avoir été banni par un
» arrêt public de la Cour, a eu
» cependant l'audace non-seule-
» ment de faire venir dans le *Fo-*
» *kien* quatre Européans, sça-
» voir, *Hoa-king-chi*, & autres
» pour y prêcher la Religion
» chrétienne, mais de rentrer
» lui-même & de se déguiser,
» pour pouvoir se cacher dans
» le district de *Fou-ngan*, & tout
» cela dans le dessein de perver-
» tir les cœurs; ce qui est allé

» à un tel point, que tous ceux,
» soit des Lettrés, soit du peuple,
» qui ont embrassé leur Religion
» ne veulent plus la quitter,
» quelque moyen qu'on em-
» ploie, pour les faire chan-
» ger : le nombre de ceux qu'ils
» ont ainsi pervertis est si grand
» que de quelque côté qu'on se
» tourne dans le district de ce
» *Hien*, on ne voit autre chose ;
» bien plus, les gens même des
» Tribunaux & les Soldats leur
» sont dévoués. Dans le tems
» que ces Européens furent pris,
» & lorsqu'on les conduisoit en-
» chaînés à la Capitale, on a vû
» des milliers de personnes ve-
» nir à leur rencontre, & se faire
» un honneur de leur servir de
» cortége : plusieurs s'appuyant
» sur le brancard de leurs Char-
» rettes, leur témoignoi^{ent} par
» leurs pleurs la vive douleur

» dont ils étoient pénétrés : des
» filles & des femmes se met-
» toient à genoux sur leur pas-
» sage en leur offrant toutes for-
» tes de rafraîchissemens. Tous
» enfin vouloient toucher leurs
» habits, & jettoient de si hauts
» cris que les échos des monta-
» gnes voisines en retentissoient.
» Un Bachelier nommé *Tching-*
» *sieou* a eû l'impudence de se
» mettre à la tête de cette mul-
» titude, pour l'exhorter, en di-
» sant ces paroles & autres : *C'est*
» *pour Dieu que vous souffrez, que*
» *la mort même ne soit pas capa-*
» *ble de vous ébranler.* Aussi son
» exhortation a-t-elle produit sur
» ces esprits un tel effet, que
» malgré la rigueur des examens
» & la terreur des menaces, lors
» du jugement, tous ont répon-
» du unanimement : *Nous som-*
» *mes résolus à tenir ferme, nous*

ne changerons jamais de Religion.

Entre ces Criminels, il y en a qui font de leurs profondes maisons des lieux de retraite à ces Européens rebelles, qui ont le talent de s'attacher si étroitement les cœurs, & qui depuis si long-tems ont abusé de la crédulité d'un si grand nombre de personnes sans qu'il nous reste aucune espérance de pouvoir les détromper. De plus ils font prendre un nom étranger à tous ceux, qui entrent dans leur Religion, ils en dressent tous les ans des Catalogues exacts qu'ils envoient dans leurs Royaumes, pour être mis dans le rôle des Habitans du pays. A tous ces traits, qui ne reconnoît l'esprit de révolte, d'autant plus pernicieux, qu'il est

» plus caché ? Or de si étranges
» desseins étant enfin venus au
» jour, il ne convient pas d'user
» d'aucune indulgence à l'égard
» des auteurs. Et pour couper
» racine aux malheurs funestes,
» qui en feroient infailliblement
» provenus, nous condamnons
» conformément à nos loix, ledit
» *Pe-to-lo* à avoir la tête tran-
» chée, fans attendre le tems
» ordinaire des supplices : pour
» les quatre autres Européans,
» nous les condamnons pareille-
» ment à être décapités dans le
» tems ordinaire. A l'égard de
» *Ko-hoei-gin*, nous le condam-
» nons à être étranglé dans le
» tems ordinaire. Quelques-uns
» des Chrétiens feront seule-
» ment marqués au visage, quel-
» ques-autres seront condamnés
» à un certain nombre de coups
» de bâton proportionné à la

» qualité du délit d'un chacun.
» Ceux qui voudront racheter
» les coups de bâton le pour-
» ront faire. »

Telle est la Sentence que le Vice-roi de *Fo-kien* a envoyée à la Cour, & qu'il avoit fait précéder de Mémoires & de Systêmes tendans à l'extirpation totale de la Religion Chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes, pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'Empire; mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier Ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de

334 *Lettres de quelques*
rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le tems qu'on portoit dans le *Fo-kien* la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *Tsong-tou* ou Gouverneurs de deux Provinces, & aux *Fou-yuen* ou Vice-rois d'une Province, de faire toutes les diligences nécessaires, pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une Religion appelée *Tien-tchu-kiao*, c'est à dire, Religion du Seigneur du Ciel : & de dégrader tous les Mandarins subalternes qui se montreroient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée perverse. En conséquence tout a été mis en mouvement

Missionnaires de la C. de J. 335
dans les quinze Provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidelement exécutés, selon que les *Tsong-tou* & *Fou-yuen*, les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné & condamné à la torture & à la bastonnade. Dans d'autres on a pillé les maisons des Chrétiens & ruiné leurs familles; la fureur des Idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenoit à la Religion; saintes Images, Croix, Chapelets, Cierges, Ornemens d'Eglises, Reliquaires, Médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les Livres Chinois qui traitent même de notre sainte Religion & qui jusqu'à présent avoient été épargnés, ont été pareillement con-

336 *Lettres de quelques*
damnés au feu. La plûpart des
Eglises ont été détruites de fond
en comble. Combien en a-t-il
coûté aux zélés adorateurs du
vrai Dieu de se voir arracher
par violence les marques de
leur tendre piété? il les ont ca-
chées ou défendues autant qu'il
leur a été possible: mais la per-
secution les a aussi presque par-
tout attaqués dans leurs person-
nes.

Parmi ceux qui ont été traî-
nés devant les Tribunaux , il
s'en est trouvé dans toutes les
Chrétientés , qui se sont mon-
trés fermes & inébranlables dans
leur foi : souvent même ceux
qui l'avoient embrassée récem-
ment, l'ont honorée par leur
constance à la professer au mi-
lieu des tourmens. La ferveur
en a porté quelques-uns à se
présenter d'eux-mêmes aux
Mandarins,

Mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la Foi. C'est ce que firent en particulier deux Chrétiens de la Province de *Chan-tong* qu'on n'avoit point recherchés. Ils allerent trouver leurs Mandarins, l'un tenant un Crucifix, & l'autre une Image à la main. *A ces marques, lui dirent-ils, reconnoissez que nous sommes de la même Religion que ceux à qui vous faites souffrir les Questions, les Bastonnades & les Prisons: autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens.* Il faut sçavoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses Mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le Mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le Crucifix des mains du

Chrétien qui le portoit, & de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les Chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement & le même zèle pour la Religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris, que plusieurs dans divers endroits l'avoient honteusement défavouée & lâchement abandonnée : il y a même des Chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les Mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'ame, & les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau ; quelquefois même de Chrétiens distingués, sur la piété

& la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plûpart d'entr'eux ont eû peine à trouver un asyle pour se dérober aux recherches. Bien des Chrétiens qui sont déterminés à confesser la Foi, ne le font pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par-tout, ont pris le parti de courir dans des Barques, les Lacs & les Rivieres; & d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette derniere voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le P. Baborier Jésuite françois. J'ai vû arriver ici ce vieillard septuagenaire. La Providence avoit favorisé son voyage de près de 300. lieues; mais elle permit qu'en

arrivant à *Macao* de nuit afin d'échapper aux corps de Garde Chinois, il brisât contre un rocher la petite Barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, & nous envoya au point du jour, son Bâtelier en grand secret pour demander des habits Européens. Ce vénérable Missionnaire qui pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense & ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat Evêque d'*Ecrinée*, & Vicaire Apostolique, François de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa Mission, sa santé dange-

reusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne Prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit été découvert, cité devant un tribunal & rudement frappé, pour avoir confessé Jesus-Christ. Sa retraite fut bien-tôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vû abandonné de tous ses Chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les Soldats Chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux & dans des tems où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont arrivés presque en même-tems deux RR. PP. Dominicains, tous deux Italiens; l'un appellé *Tchifoni* & l'autre *Mat-*

342 *Lettres de quelques*
sioni. Ce dernier s'étoit réfugié
dans la maison qui servoit d'a-
fyle au Pere *Beuth*, Jésuite fran-
çois; mais un accident imprévu
l'obligea bien-tôt d'en sortir, &
ensuite de venir à *Macao*.

Ces deux Missionnaires s'en-
trenoient un soir sur l'état de
la Mission, lorsqu'ils entendi-
rent dans la rue des cris horri-
bles à l'occasion du feu qui
avoit pris à une maison voisine.
En pareil cas, la maison où ils
étoient ne pouvoit manquer d'être
bien-tôt visitée. Ils sentirent
le danger, & se retirèrent au
plûtôt dans la maison d'un Chré-
tien, plus éloignée de l'incendie.
Ils prirent aussi le parti d'em-
porter avec eux les vases sacrés
& ce qu'ils purent des Orne-
mens de leurs Chapelles. A la
faveur des ténébres, ils y arri-
verent heureusement sans être

vûs de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un Mandarin qui à la lueur d'un flambeau les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le Pere *Beuth*, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le Pere Dominicain prit la fuite, de sorte que les Soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir courû plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, & ne sçachant où se retirer, ni comment sortir de la Ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bien-tôt troublé : une Bande de Soldats aperçut le Pere, & vint le considérer de près. Il fit alors sem-

blant de dormir ; & tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla , on trouva son Chapelet ; & comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit , on l'interrogea ; mais le Pere, dans la crainte que son accent ne le décelât , ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourroit faire un malade qui souffre. Cependant un des Soldats s'imagina que le Chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appelée *Pe-lien-kiao*. * *Non*, répondit un autre, *il doit être Chrétien. J'ai vû à des Chrétiens quelque chose de semblable. Il faut ,*

* C'est la secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont , se distribuent entr'eux les principaux emplois de l'Empire , espérant que l'un d'eux montera un jour sur le Trône , & qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

dit un troisieme, qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un Chrétien, qui demeure tout près d'ici. Cet avis fut suivi; les Soldats n'ayant sans doute rien scû de l'emprisonnement du P. Beuth, eurent la Charité de porter le P. Dominicain chez le Chrétien, en lui disant: *Tiens, voilà un homme de ta Religion qui souffre, prens soin de le soulager.*

Le Mandarin qui avoit arrêté le Pere Beuth, eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un Missionnaire, & qu'il l'eût pris pour un Marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à *Macao* par un *Tchai-gin*, ou valet du Tribunal, qui pour assurer que le Pere s'y étoit rendu, devoit rapporter à son retour une réponse du Mandarin.

le plus voisin de *Macao*. Par malheur ce Mandarin, est celui de *Hyang-chan*; qui n'est rien moins que favorable au Christianisme. Il fit comparoître le Pere devant son Tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la Populace, qui le chargeoit d'injures, & lui reprochoit de ne pas honorer ses parens, d'arracher les yeux aux mourans, de tuer les petits enfans pour en faire servir la tête à des sortilèges. Quelques-uns lui arrachotent les cheveux & la barbe, & lui faisoient souffrir toute sorte d'indignités.

Enfin le Mandarin vint s'asseoir dans le Tribunal, ordonna de tenir prêts les instrumens de la Question, les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics. Après quoi il employa

un tems considérable à vomir toute sorte d'injures & de blasphêmes. C'est la coûtume à la Chine que les Mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries & des reproches, ordonnant même aux Soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, & faire craindre leurs Jugemens. Est-il bien vrai, dit le Mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu? Tu es un Européan venu ici pour prêcher la Religion chrétienne. Cela est vrai, répondit le Pere Beuth. Or dis moi, poursuivit le Mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer? C'est répondit le Pere, celui qui a créé le Ciel & la Terre. Oh! le malheureux! reprit le Man-

darin, est ce que le Ciel & la Terre ont été créés? Qu'on lui donne dix soufflets. Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste & cruel, le Mandarin prit un pinceau & en forma les deux caractères chinois * qui ex-

Ye *

Jou

priment le saint nom de Jesus; puis il les fit présenter au Pere Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le Pere répondit que c'étoit le nom de la seconde Personne de la Sainte Trinité, qui s'est fait homme pour notre salut. Autres dix soufflets, s'écria le Mandarin; & il procura ainsi à ce digne Missionnaire la gloire de souffrir directement, & d'une maniere toute spéciale, pour le saint nom de Jesus.

Après d'autres demandes & d'autres réponses, le Mandarin

lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, & le sang resta plus de 15. jours extravasé & coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le Mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à *Macao*, en lui disant qu'il lui faisoit grace de la question & de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups.

Et en effet, la maniere barbare dont il fut frappé, jointe à une Phtisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de 250 lieues, avoit réduit le Pere Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du

Carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable Confesseur de la Foi.

Il feroit nos regrets, par ses vertus, par son zèle & par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des Protecteurs de notre Mission dans le séjour des Bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour, le livre des souffrances de Jesus-Christ, & ceux qui traitent de la préparation à la mort! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers Sacremens, après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration au service de la Sainte Vierge, & sa soumission de

cœur & d'esprit aux derniers Decrets sur les Rits & Cérémonies chinoises! avec quelle tranquillité & quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une plaine connoissance à toutes les Prieres de la recommandation de l'ame! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune : *N'y a-t-il pas de l'illusion, me disoit-il? je suis si prêt de la mort & je ne sens aucune frayeur.* Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, & sur-tout du plus pur amour. Enfin un peu avant cinq heures du matin il rendit doucement son ame à Dieu le 19. Avril 1747.

Un autre Missionnaire que nous avons vû arriver dans cette Ville, est le Révérend Pere *Abormio* de l'Ordre de S.

François , & Italien de nation. Après avoir été traîné de Prifon en Prifon pendant l'efpace de 11. mois, il a été conduit ici, & remis entre les mains du Procureur de la Ville , avec charge d'en répondre.

Ce zélé Miffionnaire avoit été arrêté le Dimanche de Pâques de 1746. dans la Province de *Chan-fi*. Les Soldats le maltraiterent de foufflets, pillerent fes meubles , & frapperent fi rudement fon domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le Mandarin qui fit emprifonner le Pere, s'empara d'abord de fes effets; enfuite il l'accufa auprès des Mandarins fupérieurs, d'avoir tenu des aflemblées: mais ayant appris que le Miffionnaire vouloit auffi porter fes plaintes fur la mort de fon domestique, & fur le pillage de tout ce qui

lui appartenoit, il craignit de perdre sa Dignité. Il se transporta donc dans la Prison où étoit le Pere, il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé, attribuant toute la faute aux Soldats, & promettant de lui rendre une entiere liberté, aussi-tôt qu'il auroit reçu une réponse des Tribunaux supérieurs. Il ajoûta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les Tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du Procès, & ils ordonnerent de faire comparoître le Prisonnier. Le Mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grace avant l'audience de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses ef-

fets lui seroient rendus ; que de plus il lui seroit favorable , & qu'il solliciteroit fortement sa délivrance. Le Pere *Abormio* , sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées , se laissa gagner , & ne voulut pas tirer du Mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la Religion.

Mais le Mandarin étoit bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignoit , il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le Pere dans la Prison , & chargea un Soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auroient été exécutés , sans un Seigneur condamné à une Prison perpétuelle , & qui avoit trouvé auprès du

digne Missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable Religion. Instruit de l'ordre secret du Mandarin, il lui fit déclarer, que si le Pere mouroit dans la Prison, il en écriroit à un de ses parens, puissant en Cour. Le Mandarin outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux Tribunaux tout ce qu'il avoit fait, & ce qu'il venoit d'entreprendre, que de res-ferrer si fort les Prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la Prison, & fit attacher les Prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucisse-

356 *Lettres de quelques*
ment qu'on leur accorda, fut
de les détacher quelques heures
chaque jour. Une si grande ri-
gueur dura un mois & demi ;
& pendant ce tems les Prifon-
niers, que le Pere *Abormio* avoit
convertis & baptifés au nombre
de cinq, ne cefferent de bénir
Dieu, & de chanter fes louan-
ges. Ils fouhaitoient tous de
mourir au milieu des fouffran-
ces, dont ils avoient appris à
profiter, pour mériter des ré-
compensés éternelles.

Malgré toutes les précautions
qu'on avoit prises pour empê-
cher les approches de la Prifon,
quelques Chrétiens fauterent les
murailles des cours, & jette-
rent par une petite fenêtré du
pain au Miffionnaire. Ils furent
pris & févérement châtiés par
ordre du Mandarin, qui ne pou-
voit affez s'étonner d'une affec-

tion si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les Mandarins supérieurs, que le Missionnaire seroit renvoyé à *Macao* sous la garde de deux Soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; & comme il parle bien le Chinois, plusieurs Mandarins ont voulu l'entendre & l'ont invité à leur Table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des Lettrés Gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la Religion chrétienne. Le seul Mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de *Hyang-chan*.

Cet ennemi de notre Sainte Religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce Pere, comme il l'avoit fait

peu auparavant dans celle du Pere *Beuth*, lui a fait donner trente-deux soufflets, & l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le Mandarin lui dit : Es-tu Chinois ou Européan ? Le Pere répondit je suis Européan. Cela est faux, dit le Mandarin, tu es Chinois comme moi : j'ai connu ta mere dans le *Hou-kouang*, & je l'ai deshonorée. Qu'on donne dix soufflets à ce menteur, pour avoir méconnu sa patrie. Après les soufflets, le Mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle est ta Religion ? Le Pere répondit, j'adore le Seigneur du Ciel. Le Mandarin dit : Est-ce qu'il y a un Seigneur du Ciel ? Il n'y en a point. Tu ne sçais ce que tu dis avec ton Seigneur du Ciel. Le Pere ré-

pliqua : Dans une maison n'y a-t-il pas un chef de famille , dans un Empire , un Empereur , dans un Tribunal , un Mandarin qui préside ? De même le Ciel a son Seigneur qui est en même-tems le maître de toutes choses. Sur ces réponses , le Mandarin fit frapper & mettre deux fois à la Question ce généreux Confesseur de la foi , qui en a été malade plusieurs semaines.

Le Pere de Neuvialle , Jésuite françois , est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite : ce zélé Missionnaire après avoir contracté des maladies habituelles & ruiné sa santé à former la Chrétienté du *Hou-kouang* , qui est aujourd'hui une des plus nombreuses & des plus ferventes , se trouye hors d'état de

continuer ses travaux Apostoliques : & d'ailleurs il s'est vû obligé de venir prendre soin des affaires de notre Mission, en qualité de Supérieur général, dans ces tems fâcheux où elle est toute ensemble affligée, & des ravages de la persécution, & de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de tems, la mort lui a enlevé le Pere Hervieu, Supérieur général; le Pere Chalier son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois; le P. Beuth dont nous avons déjà parlé; & le jeune Pere de Saint André qui se disposoit par les études de Théologie à travailler bientôt au salut des ames.

Nous ne scavons pas si bien ce qui regarde les Missionnaires

qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les Provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis : c'est que n'ayant pas la commodité des Couriers, ils ne peuvent écrire que par des Exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importans.

Le Pere *le Fèvre* Jésuite françois, nous a envoyé le Pere *Chin*, Jésuite chinois & compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué Ciel & Terre pour le découvrir. Les Mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maison où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Trois Mandarins avec plus de soixante de leurs Gardes & Soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Pere n'y étoit plus depuis trois jours.

Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il étoit parti pour passer de la Province de *Kiang-si* à celle de *Kiang-nan*. On faisit, on pille tout ce qui se trouve, on confisque la maison, qui ensuite à été détruite. On arrête un grand nombre de Chrétiens voisins de cette maison. On les mene en Prison chargés de chaînes : ils sont frappés à coup de bâton par la main des Bourreaux : on leur donne la question. On les charge de toute sorte d'opprobres. Alors un des bons Chrétiens de ce district courut après le Pere le Fèvre ; l'atteignit au bout de trois journées de chemin, & lui apprit l'Edit de l'Empereur qui ordonnoit de rechercher les Prédicateurs de la Religion Chrétienne, & les cruautés qu'on venoit d'exercer. *Chan-*

gez de route, lui dit-il, mon Pere, retournez sur vos pas, vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison : on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas ? Je ne les crains que pour vous, & je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espere même qu'ayant un emploi dans le Tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la Chrétienté.

Ce généreux Chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le Missionnaire : mais il a vaincu leurs résistances, & a placé le Pere *le Fevre* dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le sçavent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au

toît en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les tems de pluie. On ne le visite & on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des Chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asyle. On est venu visiter la maison par ordre du Mandarin du lieu : mais comme le Chrétien qui le tient caché, a une espèce d'autorité sur les gens du Tribunal, & qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légèrement.

Cependant le *Pere le Fevre* a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de Prison qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans sçavoir quand il en pourra sortir. Il écrit

quë cela ne l'inquiète nullement, & que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi les effets des Cierges de cire blanche, les gens du Tribunal s'imaginèrent qu'ils étoient faits de graisse humaine; parce qu'à la Chine on ne sçait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, tout absurde qu'elle étoit, auroit pû avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, & en allumant de plus en plus le feu de la persécution; c'est pourquoi quelques Chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux Tribunaux subalternes & d'en acheter mê-

366. *Lettres de quelques*
me les Sentences qu'on désire.
Outre l'avidité des Chinois,
l'impunité laisse une grande li-
berté aux Tribunaux, parce
qu'il n'est pas aisé au peuple de
porter ses plaintes aux Manda-
rins supérieurs.

Nous avons reçu par la Provin-
ce de *Hou-kouang* des nouvelles
de la montagne de *Mou-pouan-
chan*. Cette montagne est fameu-
se par une Chrétienté des plus
florissantes que nous y avons for-
mée depuis plusieurs années, &
où les fidèles, dans l'éloignement
du commerce des Gentils,
étoient une véritable image de
la primitive Eglise. Le Pere de
Neuvialle a eu soin de ces mon-
tagnes pendant six ans, & y a
baptisé plus de mille personnes.
Or ces montagnes, précieuses à
notre zèle, nous venons de les
perdre. L'Enfer a exercé toutes

les cruautés pour dissiper les Chrétiens : tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le Pere de la Roche, Jésuite françois, qui cultivoit cette Chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit Hameau au milieu des Bois, & s'est vû obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les Chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus ; qu'il ne paroissoit aucun Soldat dans toute l'étendue de la Chrétienté, & qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les Prieres : mais ils ajoûtoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils sçavent qu'un Payen du voisinage a été chargé par son Mandarin de s'informer secrètement

368 *Lettres de quelques*
quand un Missionnaire seroit
retourné dans la Chrétienté &
de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le Pere
Du-Gad, autre Jésuite françois,
ne tombât entre les mains des
Soldats. Averti qu'on le cher-
choit & qu'on s'avançoit pour
visiter la maison où il étoit ca-
ché, il s'enfuit promptement, &
avant que de trouver où se ré-
fugier, il a couru assez long-
tems sur les Lacs & sur les Ri-
vieres. Enfin arrivé dans la re-
traite que le Pere *de Neuviaille*
occupoit alors, & où il étoit la
ressource & le conseil de tous
les Missionnaires des environs,
il l'a partagée avec lui. C'est-là
qu'il a reçu les Lettres d'un
Chrétien qui le presse vivement
de retourner dans sa Mission.
Ce Chrétien après avoir long-
tems entretenu chez lui deux

Concubines, avoit tout récemment promis au Pere *Du-Gad* un entier amandement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui même été accusé, il a confessé la foi de Jesus - Christ au milieu des tortures & des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, & il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce Missionnaire de venir recevoir sa confession générale & prendre possession d'une grande maison qu'il lui cède pour en faire une Eglise.

Monseigneur l'Evêque du *Chan-si* & *Chen-si* écrit qu'il ne sçait, ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de *Macao*. Les Mandarins de la Province de *Kouang-tong* se sont aussi donné toute sorte de mouvemens pour découvrir un Prêtre chinois

370 *Lettres de quelques*
nommé *Sou*, mais il n'ont en-
core pû y réussir.

Tandis qu'on est en garde
contre les Infidèles, on ne laisse
pas d'avoir à se défier des mau-
vais Chrétiens. Il y en a un dans
la même Province de *Kouang-*
tong, qui étoit employé dans le
Tribunal, & qui a voulu gagner
de l'argent par un moyen bien
indigne. Il a composé un fausse
procédure, & a fait avertir le
Pere *Miralta* qu'on étoit sur le
point de présenter contre lui
une accusation aux Mandarins
de *Canton*, portant qu'il avoit
introduit plusieurs Missionnaires
dans l'Empire. Cette prétendue
accusation n'étoit autre chose
que la procédure qu'il avoit fa-
briquée de sa main, & où il
nommoit plusieurs officiers de
justice, qu'il falloit, disoit il,
gagner par argent, afin d'affou-

pir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir & de tout son crédit, pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence Divine l'a puni de son impie stratagème. Les Mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la Question pour lui faire avouer son attentat, & ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton, & à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles Chrétientés du *Kiang-nan*, se sont moins ressenties que les autres des troubles & des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les Tribunaux qui suppriment par

eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres Chrétiens les fassent supprimer par argent.

La Ville de *Macao*; quoique soumise à la domination Portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européans, & d'aller aux Eglises. On a été même sur le point de signifier un ordre des Mandarins de Canton de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire non-seulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit: mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit Européan. Si tous ces ordres avoient eû leur effet, il ne resteroit à *Macao* qu'une très-pe-

tite partie de ses Habitans ; mais on n'y a point eû d'égard , & les Mandarins après les avoir minutés , n'en ont pas voulu tenter l'exécution , dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre ; qu'on devoit encore moins observer , parce qu'il étoit directement contraire à l'honneur de la Religion : il portoit qu'on eût à fermer une petite Eglise où l'on baptisoit les Catéchumenes Chinois. Les Mandarins prétendoient que c'étoit les Chinois qui avoient bâti cette Eglise. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais , & on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela le Mandarin de *Hyang - chan* se transporta ici la veille de Pâques 1747. faisant entendre que c'étoit de la part des Mandarins

374 *Lettres de quelques*
supérieurs de la Province. En
entrant dans la Ville avec un
cortége de trente ou quarante
hommes, il fut salué par la For-
teresse de cinq piéces de Ca-
non, & quand il se fut arrêté
dans une maison près de la pe-
tite Eglise, le Sénat composé
de trois Présidens & de douze
Conseillers, alla l'y visiter :
mais sur la demande que fit ce
Mandarin qu'on fermât l'Eglise
en sa présence, le Sénat répon-
dit que notre Religion ne nous
permettoit pas d'exécuter un
pareil ordre; que l'Eglise n'ap-
partenoit pas aux Chinois, mais
aux Portugais, ainsi qu'on l'a-
voit démontré.

Cependant le Mandarin per-
sista dans ses prétentions, & de-
manda qu'on lui donnât la clef
de l'Eglise, pour la fermer lui-
même. Cette clef étoit dans le

Collège de Saint Paul entre les mains du Pere *Lopez* Provincial des Jésuites qui composent la Province appelée du Japon. Ce Pere agissant de concert avec M. l'Evêque de *Macao*, & conséquemment à la décision de ceux qui avoient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandoit, & protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le Mandarin : il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'Eglise en question, & il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pû sçavoir jusqu'ici des ravages qu'a causé dans les Provinces, l'édit secret par lequel l'Empereur a pros crit la Religion chrétienne, il nous

376 *Lettres de quelques*
reste à parler de la capitale où
la persécution s'est aussi fait
sentir.

Aussi-tôt après l'Edit de pro-
scription , on commença à in-
quiéter les Chrétientés des en-
virois de *Pé-kin* formées & cul-
tivées par les Missionnaires qui
font leur séjour dans cette gran-
de Ville. Quoique les Chrétiens
qui les composoient passassent
pour fermes dans la foi , plu-
sieurs ont cependant apostasié à
la vûe des maux dont on les
menaçoit. D'autres ont coura-
geusement soutenu les tortures,
la perte de leurs biens, de leurs
emplois, ou la ruine de leurs
familles. Les Images, Chape-
lets, Reliquaires, Croix, &
autres marques de leur piété
ont été profanées & brûlées.
Quelques - uns ayant déclaré
qu'ils les avoient reçues du Pere

Da Rocha, Jésuite Portugais, qui visitoit souvent ces Chrétientés, ce Missionnaire a été cité devant le Gouverneur de *Pe-king* & a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le Gouverneur a dressé une accusation contre lui & l'a présentée à sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grace. Ce Prince a nommé en même-tems deux Grands de sa Cour pour protéger les Européans qui sont dans sa Capitale. Protection fort équivoque, & sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la Religion, les Européans ont dressé un Mé-

378 *Lettres de quelques*
moire où ils ont représenté que
la Religion chrétienne ne mé-
ritoit rien moins que le nom de
fausse secte qu'on venoit de lui
donner , qu'elle avoit été per-
mise par l'Empereur *Kang-hi* &
par le Tribunal des Rits , &
qu'eux-mêmes avoient toujours
éprouvé les bontés des Empe-
reurs , & en particulier celles de
sa Majesté regnante ; mais qu'ils
ne pouvoient plus paroître avec
honneur , tandis qu'on les regar-
doit comme attachés à *une fausse*
secte. Ils ont ensuite mis ce Mé-
moire entre les mains des pro-
recteurs , pour le faire passer à
l'Empereur : mais ces Patrons
peu affectionnés , ont tant diffé-
ré , qu'ils ont donné le tems à
ce Prince de partir pour un
voyage d'environ deux mois.
Enfin un peu avant son retour ,
ils ont indiqué une assemblée

Missionnaires de la C. de J. 379
dans la maison des Jésuites
François, où ils ont appelé
tous les Missionnaires de *Pe-king*.

Le plus distingué de ces deux
Seigneurs nommé *Ne-kong*, pre-
mier Ministre & favori de l'Em-
pereur, a ouvert la séance par
des discours vagues qui regar-
doient, pour la plûpart, l'Euro-
pe & ses divisions en divers
Etats. Le Pere *Gaubil* Supérieur
de la Maison les lui montra dans
un Atlas. Le *Né-kong* se mit en-
suite à exagérer les attentions &
les bontés de sa Majesté pour
les Européans; après quoi il
montra assez clairement com-
bien il y avoit peu de fonds à
faire sur sa protection, en de-
mandant comment on oseroit
présenter à l'Empereur un écrit
où il s'agissoit de proposer que
la Religion Chrétienne fût ap-
prouvée.

On le laissa haranguer long-tems, afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le Pere Gaubil prit la parole, & parla dignement pendant un tems considérable. La Religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure & sainte; elle a été examinée par le Tribunal de Rits qui l'a approuvée sous le regne de *Kang-hi*, & son approbation a été agréée & confirmée par ce même Empereur. Cette Religion n'a point changé depuis, & elle est prêchée par les mêmes Prédicateurs; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui? tandis surtout que nous voyons qu'on souffre dans l'Empire la Religion des Mahométans, celle des *La-ma*, & plusieurs autres. Si la Religion chrétienne passe

dans l'Empire pour être la Religion d'une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte Loi, & à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher.

Le *Ne-kong* ne voulut pas répondre au discours du Père Gaubil, & recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs Mathématiques, Peintures & Horloges; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs Missionnaires retouche-

382 *Lettres de quelques*
rent quelques-unes des raisons
apportées par le Pere *Gaubil*.
Enfin le second protecteur vou-
lut ramener le *Ne-kong* à la ques-
tion principale; mais celui-ci lui
imposa silence d'un geste, &
conclut la conférence, en of-
frant aux Européens toute sorte
de bons offices. Il leur recom-
manda aussi d'aller tous au-de-
vant de l'Empereur à son retour;
ce qu'ils n'ont point manqué
de faire, lorsque ce Prince est
rentré dans la Capitale, sur la
fin de Novembre 1746, après
avoir fait un pèlerinage à la fa-
meuse montagne *Vou-tao-chan*
révérée & appelée sainte par
les Chinois.

Avant ce voyage, nos Peres
de Pé-king chargerent le Frere
Castiglione, peintre Italien,
particulièrement estimé de l'Em-
pereur, de profiter de la pre-

miere occasion qui se présente-
roit pour parler à ce Prince. Ce
parti ne laissoit pas d'avoir ses
risques ; car quoique ce Frere
avec deux autres Peintres, Jé-
suites comme lui, voie souvent
l'Empereur , il ne leur est ce-
pendant pas permis de lui par-
ler d'aucune affaire, à moins
qu'ils ne soient interrogés. D'ail-
leurs user de cette voie, c'est
choquer les Grands qui nous
ont toujourns témoigné leur res-
sentiment, toutes les fois que
nous avons voulu nous en ser-
vir. On ne voulut donc pas que
le Frere Castiglione présentât à
l'Empereur aucun écrit : on lui
recommanda seulement d'im-
plorer en deux mots la clémén-
ce de ce Prince en faveur de la
Religion Chrétienne, trop op-
primée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au Mo-

narque ne tarda pas à se présenter. Le Frere ayant reçu deux Pièces de Soie de la libéralité du Prince, étoit obligé d'en faire selon la coûtume, son remerciement, la premiere fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même qui vouloit lui donner le dessein d'une nouvelle Peinture. Dès que le Frere parut, il se mit à genoux, & après avoir fait son remerciement, il dit à l'Empereur : * Je supplie V. M. d'avoir compassion de la Religion désolée. A cette demande, l'Empereur changea de couleur, & ne répondit rien. Le Frere s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire,

* *Tsing hoang chang. Co-lien tien tchu che sting.* Ce sont les termes Chinois.

& alors le Prince prenant la parole lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne sçavez pas nos manieres & nos coûtumes. J'ai nommé deux Grands de ma Cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.*

Ce même Frere a eu depuis le retour de l'Empereur un second entretien avec lui, plus long que le premier : c'est l'Empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du Pere *Chalier* dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce Prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le Frere *Castiglione* travaille à la tête de plusieurs Chinois & Tartares, & lui adressant la parole, il demanda, si on espéroit de conserver le Pere *Chalier*. Le Frere lui répondit qu'il ne restoit que bien peu d'espérance. N'avez-vous pas ici, ajoûta

l'Empereur, quelques Médecins Européans ? Nous n'en avons pas, répondit le Frere. Pourquoi cela reprit l'Empereur. C'est, dit le Frere *Castiglione*, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin : mais nous avons deux Chirurgiens entendus dans leur art. Il est plus aisé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la Chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures; mais, dis-moi, vous autres Chrétiens priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guérisse ? Oui, Seigneur, répondit le Frere, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas ? Notre Dieu, reprit le Frere, est tout-puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux

qu'il ne nous l'accorde pas ; & nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose , ajouta l'Empereur , les Chrétiens craignent-ils la mort ? Le Frere repliqua , ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas ; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais , dit l'Empereur , comment sçavoir si on a bien ou mal vécu ? On le sçait , dit le Frere , par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions & ces réponses , l'Empereur adressa la parole à un Peintre Chinois : Dis-moi la vérité toi , je te vois depuis long-tems avec les Européans , as-tu embrassé leur Religion ? Avoue-moi franchement si tu es Chrétien ? Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas ; qu'il n'avoit garde de donner dans cette

Religion ; que le Pere de *Mailla* (Jésuite François) l'avoit bien souvent exhorté & pressé de se faire Chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté, sçavoir l'Incarnation d'un Dieu. Le Frere dit que ce Mystère se pouvoit expliquer. He ! comment, repliqua l'Empereur, s'explique-t-il ? Dieu, répondit le Frere, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une Vierge, & il a uni une ame à ce corps, il a uni cette ame & ce corps à sa Divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois ; mais ce Mystère est bien développé dans nos Livres de Religion. L'Empereur dit au Peintre Chinois : c'est parce que tu ne sçais pas lire les Livres Eu-

ropéans que tu ne t'es pas fait Chrétien. Le Frere prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des Livres en caractères Chinois, où le Mystère de l'Incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au Frere *Hoa-pa* : Mêle-toi de faire tes Peintures.

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence, pour le triomphe de la Religion & pour la conversion des cœurs. Mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses Mystères. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du Royaume de Dieu, étant sur-tout d'un caractère peu ferme & peu capable de prendre une résolution, nous ne

390. *Lettres de quelques*
laissons pas de demander au Sei-
gneur qu'il l'éclaire, & qu'il le
convertisse. Ce miracle seroit
grand, mais il n'en seroit que
plus digne de la souveraine bon-
té de celui qui tourne à son gré
les cœurs des Rois; c'est à son
pouvoir qu'on attribuera uni-
quement une victoire si digne
de lui seul. Les personnes qui
ont un cœur sensible aux inté-
rêts de la Religion, devroient
adresser au Seigneur de ferven-
tes Prières pour une conversion
si importante, & peut-être la
plus importante du monde en-
tier.

Le tems du dernier entretien
de l'Empereur avec le Frere
Castiglione, étoit celui auquel la
Sentence de mort, portée dans
le *Fo-kien* contre cinq Mission-
naires, & un de leurs Catéchif-
res, étoit examinée à *Pé-king*.

Le Vice-roi du *Fo-kien* qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans la Capitale de l'Empire, pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *Tsong-ho*, ou Intendant des fleuves, dont il venoit d'être pourvû, lui en fournissoit naturellement l'occasion, & pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposé les ennemis de la Religion. Si le premier Ministre, déjà désigné par le nom de *Né-kong* & sous la qualité de protecteur des Européans, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagêmes, il paroît bien qu'il n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la Religion. L'Empereur qui ne voit & qui n'agit que par lui, a renvoyé la

Sentence au Tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tint aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les Etrangers qu'on surprendroit dans l'Empire. On avoit jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les Empereurs ont coûtume d'user à l'égard même de leurs Sujets, & des ménagemens qu'ils avoient toujourn affecté d'avoir pour les Européans. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, & l'honneur que l'Empereur venoit de faire au *Pere Chelier* de lui envoyer son premier Médecin, faisoient penser qu'il ne voudroit pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le Tribunal n'a pas différé à

Missionnaires de la C. de J. 393
confirmer la Sentence dans tous
les points; il l'a ensuite de nou-
veau présentée à l'Empereur
pour être signée * ou supprimée
à son gré, & l'Empereur l'a si-
gnée le 21 Avril 1747 : la voici
traduite littéralement.

*Volonté de l'Empereur manifestée
le 13^e de la 3^e Lune.*

» Le Tribunal des crimes pro-
» nonce, après avoir pris les or-
» dres de Sa Majesté, en répon-
» dant à *Tcheou* Vice-roi de *Fo-*
» *kien*. Sur le Procès de *Pe-to-lo*
» & autres qui séduisoient par
» une fausse doctrine.

» Ordonnons que *Pe-to-lo* ait
» la tête tranchée sans délai;
» approuvons la Sentence ren-

* Cette signature consiste à faire quel-
ques points en rouge sur la Sentence en signe
d'approbation.

R V

» due contre *Hoa-kin-chi*, *Hoang-*
 » *tching-te*, *Hoang-tching-koué*,
 » & *Fei-jo-yong*, qu'ils soient dé-
 » capités ; approuvons la Sen-
 » tence rendue contre *Ko-hoei-*
 » *gin*, qu'il soit * étranglé. Vou-
 » lons que ceux-ci attendent en
 » prison la fin de l'Automne, &
 » qu'ensuite ils soient exécutés.

» Nous confirmons la Sen-
 » tence des Mandarins pour tout
 » le reste. »

Lorsque cette Sentence arri-
 va dans le *Fo-kien*, un des Ju-
 ges qui avoient fait les premiers
 interrogatoires, fut nommé pour
 présider à l'exécution ; mais il
 s'en défendit, & ne voulut avoir
 aucune part à un arrêt qu'il ap-
 pelloit une grande injustice :
 ce refus donna le tems à un Pré-

* Dans l'idée des Chinois, être étran-
 glé, est un moindre supplice que d'être
 décapité.

tre Chinois , d'aller annoncer la confirmation de la Sentence à M. l'Evêque & aux autres Prisonniers. Quelques Chrétiens firent tenir au vénérable Prélat des habits plus dignes de son triomphe , que ceux qu'il portoit dans la Prison. S'en étant revêtu , il rappella en peu de mots aux Soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites : il embrassa les chers Compagnons de sa Prison , parmi lesquels étoient deux Missionnaires , il goûta avec eux quelques rafraîchissemens , & il ne tarda pas à être appelé devant le Mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice , & présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience , il répéta qu'il mourroit pour la défense de la sainte & véritable Religion , & avec la

ferme confiance que ce jour même, son ame seroit placée dans le séjour des Bienheureux. Il ajouta qu'il prierait Dieu d'avoir compassion de la Chine & de l'éclairer des lumieres de l'Évangile. Je vais, dit-il, devenir dans le Ciel le protecteur de cet Empire.

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience, on attachâ au Prélat les mains derrière le dos, & on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisoit qu'il étoit condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des Prières dans tout le chemin, avec un visage gai, & enflammé de l'amour de son Créateur. Les Infidèles n'en

étoient pas peu surpris, & ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes Chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées, où l'on récitoit le Rosaire entremêlé de méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un Martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs Chrétiens de *Fou-tcheou* & d'autres de *Foungan* suivoient dans la foule.

On arriva à la porte du midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coûtume de se faire, & à quelques pas au-delà, M. l'Evêque fut averti par le Bourreau de s'arrêter & de se mettre à genoux ;

ce qu'il fit aussi-tôt, en demandant à l'Exécuteur un moment pour achever sa priere. Après quelques instans il se tourna vers lui avec un visage riant & lui adressa ces paroles qui furent les dernieres : Mon ami, je vais au Ciel : oh ! que je voudrois que tu y vinsses avec moi ! le Bourreau lui répondit ; Je désire de tout mon cœur d'y aller ; & lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit sur la tête , de la main gauche il le décapita d'un seul coup sur les cinq heures du soir le 26. Mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'ame d'un supplicié en sortant du corps va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre , qu'elle exerce sur eux sa rage , & qu'elle les charge de malédictions ; sur-tout

Missionnaires de la C. de J. 399
s'ils ont contribué au supplice.
Et c'est pour cela que lorsqu'ils
voient donner le coup de la
mort, ils s'enfuient de toutes
leurs forces. Ici personne n'a
jugé l'ame du vénérable Prélat
malaisante. Tous couroient
après sa mort, l'examiner de
plus près. Un Gentil, * gagé par
les Chrétiens pour ramasser son
sang avec des vases, des cendres
& des linges, a écarté le peuple,
& s'étant acquitté le mieux qu'il
a pû de sa commission, il n'a point
voulu laver ses mains couvertes
de terre, & de cendres ensan-
glantées; il les a porté élevées
par respect jusqu'à sa maison,
baissant les traces de sang qu'il
y remarquoit, & en a enfin
frotté la tête de ses enfans, en
disant *que le sang du saint vous
bénisse.*

* Il se nomme *Cing-eul-yven.*

Les Chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, & l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les Mandarins ayant scû que pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une Croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coûtume d'exposer les cadavres des suppliciés, & ils ont mis aux fers deux Chrétiens. Ils font aussi chercher le Prêtre Chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable Prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée

Missionnaires de la C. de J. 401
en Europe comme un heureux
présage des miséricordes du
Seigneur sur cet Empire, plû-
tôt que comme un coup terri-
ble capable d'avancer la ruine
de la Mission. C'est dans les
persécutions que la Religion
chrétienne est née, qu'elle s'est
fortifiée & soutenue; confor-
mément aux oracles sacrés. Si
l'exemple du Japon paroît faire
une exception de cette règle gé-
nérale, il doit faire adorer les
secrets impénétrables du Sei-
gneur, & ne rien diminuer de
notre confiance en ses bontés
infinies. Nous avons plus près
de nous un autre exemple bien
consolant; c'est celui des pro-
grès que fait l'Évangile dans le
Tong-king & dans la *Cochin-chi-
ne*; mais sur-tout dans le *Tong-
king*, où elle est plus persécutée.
Cette heureuse terre arrosée du

402 *Lettres de quelques*
sang de sept * Missionnaires &
d'un bon nombre de Chrétiens,
est aujourd'hui féconde en pro-
diges de toute sorte. Les peu-
ples y embrassent la Religion
avec ardeur, & au milieu des
mauvais traitemens, ils la con-
servent précieusement comme
leur unique trésor. Dans la Chi-
ne même, depuis vingt ans que
les Chrétiens sont persécutés,
notre Mission françoise a fait des
progrès étonnans; & je puis as-
surer qu'elle est trois fois plus
nombreuse qu'elle n'étoit dans
les tems florissans de *Cang-hi*.

D'ailleurs quand la Chine
viendrait à fermer tous ses ports

* Sept Missionnaires ont eu la tête tran-
chée dans le *Ton-king*. Un Jésuite en 1723,
avec neuf Chrétiens : un autre Jésuite, qui
devoit subir le même supplice, mourut
dans la Prison : quatre Jésuites en 1737.
deux Dominicains en 1745.

Missionnaires de la C. de J. 403
aux étrangers, le *Tong-king* qui
est limitrophe à ce grand Em-
pire, feroit un passage pour y
entrer: le *Thibet* & la *Moscovie*
pourroient en fournir d'autres.
La grande difficulté fera tou-
jours d'être obligé de s'y tenir
caché; mais il ne fera pas né-
cessaire de prendre beaucoup
plus de précautions qu'on n'en
a pris depuis quelques années;
peut-être même pourra-t-on se
dispenser d'en prendre tant dans
la suite. Jusqu'ici un Mission-
naire trembloit toujours de don-
ner occasion à une persécution
générale. Maintenant qu'elle est
déclarée, chaque Missionnaire
ne risque plus que pour sa per-
sonne, & tout au plus pour
quelques-uns de ses Chrétiens.
Hé! quel risque? Etre exposé à
tomber entre les mains des Tri-
bunaux, & à s'y voir condamné

pour la Foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers Evangeliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la Religion par les souffrances & surtout par le sacrifice de leur vie. Non ; il n'est plus à craindre que la Mission de la Chine manque désormais d'être recherchée & ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se rallentir. Dans cet Empire le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les Missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, & ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes Provinces.

La Cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eû depuis peu de mois une révolte à appaiser dans la Province de *Chan-si*, elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en *Tartarie*. Ce sont des diversions, dont la Religion pourra profiter. Cependant aidés des Prières des personnes zélées pour le progrès de la Religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des Ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs Néophytes.

Depuis le 21. Septembre jusqu'au départ des Vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de Décembre, nous avons appris que la maison de M. de

406 *Lettres de quelques*
Portimensé Evêque du *Chan-si* &
Chen-si a été visitée, & qu'on y
a pris plusieurs personnes, mais
que M. l'Evêque a échappé &
qu'il a été errant plusieurs jours
sans avoir avec lui aucun do-
mestique. On espère qu'il aura
passé de la Province de *Chan-si*
à celle de *Chen-si*.

Le Pere *Urbano* Allemand de
l'Ordre de Saint François, a re-
çû des soufflets devant les Tribu-
naux, & on le retient prisonnier
en attendant que la Cour déter-
mine son sort. Plusieurs Mis-
sionnaires dans diverses Provin-
ces recommencent à visiter leur
Chrétienté & à y administrer
les Sacremens. Les vénérables
Peres condamnés à être décapit-
és attendoient encore au com-
mencement de Novembre, le
jour de leur Martyre. Leur ar-
rêt selon l'usage doit paroître

de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. Monsieur *Foumathias*, Prêtre Chinois du Séminaire des Missions étrangères, les a visités, & leur a administré les Sacremens de même qu'au vénérable Catéchiste *Ambroise Ko*; & en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les Confesseurs de la Foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'Idolâtre dont j'ai parlé, & qui a recueilli le sang du respectable Prélat, étoit un insigne brigand redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses Idoles; au contraire il les a brisées, & dans sa fa-

408 *Lettres de quelques*
mille, on n'adresse plus de Prières qu'au vrai Dieu & au vénérable Evêque *Sans*. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la Sentence a été exécutée, & y a gravé ces paroles, *Pe-lao-sée-ten-thien-che*. Pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au Ciel. Depuis, ayant oui dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine, seroient condamnés au même supplice; *Tant mieux* (a-t-il répliqué, en se comptant déjà du nombre des Chrétiens,) *tant mieux; nous irons tous au Ciel.*

M. *Fou-mathias*, s'est transporté avec plusieurs Chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, & sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus,

Missionnaires de la C. de J. 409
plus, ayant remarqué sur un
poignet un peu de sang extra-
vasé à cause du frottement des
cordes, & ayant voulu en tirer
quelques parcelles, ils ont vû
couler goutte à goutte un sang
liquide & vermeil. Peu de tems
après le Martyre de M. l'Evê-
que *Sanz*, on grava sur le visa-
ge des Peres & du Catéchiste
Ambroise Ko, deux Caractères
Chinois qui marquent le genre
de supplice auquel ils sont con-
damnés.

Nous apprenons de Pékin
que malgré la persécution, les
Missionnaires qui sont dans cette
Capitale prêchent les Fêtes &
les Dimanches; que les Caté-
chismes, les instructions, les visi-
tes de malades se font à l'ordinai-
re; & que pendant l'année 1746.
dans Pékin, c'est-à-dire, dans
le district de notre Eglise fran-

410 *Lettres de quelques*
çoise , nous avons baptisé ou
fait baptiser par nos Catéchistes
dix-sept cens soixante six enfans
Idolâtres qui étoient sur le point
de mourir ; qu'il y a eu sept
mille cinq cens confessions , &
près de sept mille communions.
Quant aux adultes , il n'y en a
que ving-quatre qu'on ait eû le
bonheur de baptiser. Si jusqu'à
présent on a conservé encore à
Pékin une si grande liberté ,
c'est qu'on n'y craint rien des
Européens. Cependant on veille
sur nous ; & nous avons bien
des précautions à prendre pour
conserver cette racine , si j'ose
m'exprimer ainsi , & cette res-
source pour les Missions de ce
vaste Empire.



Les dernières Lettres de la Chine, en date du 17. Décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette Relation. On ne fera que les indiquer ici: le Tome suivant en apprendra au Public toutes les circonstances.

Deux Jésuites, le P. *Tristan de Attemis*, Italien; & le Pere *Antoine-Joseph Henriquez*, Portugais, avoient été arrêtés dans la Province de *Kiang-nan*, en Décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la Religion chrétienne: enfin après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les Mandarins de la Province les ont condamnés à la mort. La Sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur,

412 *Lettres de quelques*
confirmée par ce Prince, & en-
suite exécutée dans la Prison de
Sou-Tcheou, où ces généreux
Confesseurs ont été étranglés, le
12. de Septembre 1748.

Les quatre Dominicains,
compagnons de l'illustre Evêque
de Mauricastre, ont aussi ob-
tenu la palme du Martyre. Ce
fut le 28. Octobre qu'ils furent
étranglés dans la Prison. On ne
sait pas encore si le Catéchiste
Ambroise, condamné avec eux
a subi le même supplice.





LETTRE
 DU PERE
 CŒUR DOUX
 MISSIONNAIRE
 DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au P.... de la même Compagnie.

A Pondichery le 22 Décembre 1747.

MON REVEREND PERE,

P. C.

Je ne sçais si la Lettre que j'écrivis en 1742. sur les toiles peintes des Indes ne pourroit point contribuer en Europe à la perfection de la Peinture & de

S iij

l'art des Teinturiers : c'est du moins le but que je m'étois proposé. J'ai tâché depuis, de réveiller ici le goût de quelques personnes capables de réformer ce que j'ai dit sur ces matières, & d'y ajoûter de nouvelles & d'utiles connoissances. Je me suis adressé entr'autres à M. le Poivre, ci-devant des Missions étrangères, que les malheurs de la guerre conduisirent à Pondichery en 1746. Un boulet de Canon lui avoit emporté le bras droit; mais il a trouvé dans son bras gauche toute l'habileté pour la peinture qu'il sembloit devoir perdre par un si triste accident.

Dès qu'il fut dans cette Ville, il eut connoissance de ce que j'avois écrit sur les Toiles peintes, & ayant entrepris de le mettre en pratique, il y réussit.

Je le pressai alors de rédiger par écrit ses réflexions & ses remarques, soit qu'elles fussent conformes aux miennes, ou qu'elles y fussent opposées; l'assurant qu'elles ne pouvoient que m'être très-agréables, dès qu'elles contribueroient à perfectionner des Arts, dont d'ailleurs je ne fais pas profession. Si sa politesse l'a empêché de m'accorder tout ce que je demandois, & de me critiquer autant que j'aurois voulu; mes instances ont au moins produit la Lettre que je vous envoie. Elle renferme dans sa brieveté beaucoup de remarques judicieuses, qui feront sans doute un vrai plaisir aux amateurs des beaux Arts, si vous voulez bien les leur communiquer.



X
 LETTRE
 DE MONSIEUR
 LE POIVRE

Au Pere Cœurdox.

MON REVEREND PERE,

Mon premier essai de peinture à la façon Indienne est enfin achevé. Il l'auroit été plutôt sans cette paresse & cette lenteur, dont les Ouvriers de ce pays-ci ne se défont jamais. Il m'a fallu user de beaucoup de patience pour les suivre dans toutes leurs opérations; ainsi il n'a pas tenu à moi de vous satisfaire plutôt sur les remarques

que vous m'avez fait l'honneur de me demander.

Dans mon premier ouvrage mon dessein a été non-seulement de m'instruire de la façon dont les Malabares peignent leurs toiles, mais encore de faire diverses expériences pour sçavoir si en Europe on ne pourroit pas suppléer aux drogues dont ils se servent & que nous n'avons pas.

Je n'ai même suivi la méthode avec laquelle ils travaillent & dont ils sont esclaves, qu'autant que je l'ai cru nécessaire, pour la connoître moi-même & la sçavoir; d'ailleurs, je m'en suis souvent écarté pour voir si l'on ne pourroit pas réussir autrement; & faire avec moins de façons des Ouvrages plus finis.

Je vous avouerai que je n'ai réussi qu'imparfaitement en bien

418 *Lettres de quelques*
des articles : en d'autres j'ai man-
qué absolument ; quelquefois
j'ai été plus heureux. C'est le
fort de ceux qui font les pre-
mieres expériences, & qui vou-
lant perfectionner des arts trop
imparfaits, commencent par se-
couer le joug de la coûtume,
& par s'affranchir des regles ordi-
naires. Voici donc en peu de
mots les remarques que m'ont
fourni les premiers essais.

1°. Je dois rendre justice aux
recherches que vous avez fai-
tes * sur la façon dont les In-
diens peignent leurs toiles. Vos
découvertes font très-justes &
fort exactes. Les amateurs des
arts doivent vous sçavoir bon
gré des connoissances nouvelles
que vous leur avez fournies sur
cet article. Je trouve dans votre
Lettre les différentes opérations

* Voyez le 26 Recueil des Let. Edif.

de nos peintures, expliquées assez clairement, & bien détaillées. Je désirerois seulement que vous pussiez donner en Europe une notion plus distincte des diverses drogues qui entrent ici dans la peinture des Indiennes. Si pour cela vous pouviez dérober à votre zèle apostolique quelque moment de loisir, vous rendriez un service réel à nos curieux d'Europe, en leur donnant de nouvelles explications sur le fruit que vous nommé *Cadoucaie*, & sur la plante que vous leur avez déjà fait connoître sous le nom de *Chayaver*. Ce sont-là les deux ingrédiens les plus essentiels dont le défaut de connoissance pourroit empêcher de réussir ceux qui voudroient en Europe tenter d'imiter les peintures de l'Inde.

2°. Le *Cadoucaie* est un vrai Myrobolan dont, comme vous sçavez, nos Droguistes distinguent jusqu'à cinq espèces. Le Myrobolan citrin, le Myrobolan Indien ou noir, le Chébule, l'Emblique, & le Myrobolan bellerique: nos Malabares ne se servent que des deux premières espèces, qui ont beaucoup de sel essentiel & d'huile. Après les avoir broyées ils les mêlent avec du lait de Buffle femelle. Cette espèce de lait n'est point absolument nécessaire. J'ai éprouvé que celui de Vache fait le même effet. Si c'est l'onctuosité du premier qui le rend préférable au second dans ce pays-ci; la même raison n'est pas pour l'Europe où le lait de Vache est beaucoup plus onctueux que tous les laits que l'on peut trouver dans l'Inde.

3°. Je ne crois pas que l'on doive attribuer l'adhérence des couleurs à cette première préparation que l'on fait ici aux toiles; elle ne sert absolument qu'à les rendre susceptibles de toutes les couleurs que l'on veut ensuite y appliquer, lesquelles s'emboiroient ou se répandroient trop, à peu-près comme fait notre encre sur un papier qui n'est pas assez aluminé. Les Chinois ont comme les Indiens le secret de peindre les toiles, du moins avec la couleur rouge. Avant d'y travailler ils n'y donnent d'autres préparations que celles qu'ils donnent à leurs papiers, c'est-à-dire, qu'ils les imbibent d'une mixtion d'alun & de colle extrêmement claire. Leurs Ouvrages n'en sont pas moins ineffaçables, quoiqu'il n'y ait ni *Cadou* ni lait de Buffle

femelle. Ce *Cadou* ne me paroît donc avoir aucune autre utilité que celle de noircir ce premier trait dont les Malabares se servent pour marquer d'abord leur dessein après en avoir tiré le *Poncis*. En effet j'ai remarqué que cette drogue dont vous donnez l'explication dans l'article troisieme, n'est d'abord qu'une eau rouffâtre, chargée de parties vitrioliques, qui ne devient noire que lorsqu'elle est appliquée sur la préparation du *Cadoucaie*. Ainsi la Noix de galle fera le même effet.

4°. J'ai fait une autre expérience qui m'a réussi : c'est que nos toiles d'Europe sont tout aussi susceptibles des mêmes peintures que les Indiennes : j'ai peint un mouchoir blanc d'une toile commune de Bretagne, avec la préparation de

bois de *Sapan*, lequel fait un fort bel effet. Je l'ai fait laver plusieurs fois & la couleur en est toujours également brillante: je vous l'envoyerais afin que vous puissiez en juger par vos yeux.

Je crois qu'au lieu de bois de *Sapan*, on pourroit se servir avec plus d'avantage de teinture de bois de *Fernambouc* ou même de *Cochenille*: celle-ci l'emporteroit infiniment sur tout ce que l'on peut faire avec le bois de *Sapan* qui est absolument le même que ce que nous appellons en France bois de *Bresil*. J'en ai fait l'expérience avec un peu de Carmin, lequel, quoiqu'entièrement gâté, a pourtant sur la toile autant d'éclat que les Peintures les plus fraîches des Indiens.

5°. Pour ce qui regarde le *Chayaver* dont j'ai l'honneur de

vous envoyer une plante dessinée & peinte d'après nature, il est visible que c'est à sa racine que les couleurs, au moins la couleur rouge, doivent son adhérence & sa ténacité. Avant de faire bouillir la toile peinte dans la décoction de cette racine, on ne peut impunément confier la nouvelle peinture au Blanchisseur : la couleur s'efface ; elle ne devient adhérente que lorsqu'elle a été suffisamment pénétrée des sels alcalis de cette racine.

Il me paroît que cette plante n'est autre chose que ce que Monsieur Tournefort appelle *Callium album vulgare*. La description que ce sçavant Botaniste fait de sa plante, est absolument la même que celle qu'on pourroit faire du *Chayaver*. Au moins il est vrai que les deux

Missionnaires de la C. de J. 425
plantés, si elles sont différentes, ont un même effet qui est de faire cailler le lait : c'est une expérience que j'ai faite.

Voilà, mon Révérend Pere, toutes les remarques que j'ai pû faire sur la façon dont les Indiens peignent leurs toiles, à Pondichery ; si vous les croyez justes, elles pourront contribuer au dessein que vous avez de faire passer en Europe le secret des Indes. Il est surprenant que jusqu'ici il ne se soit trouvé dans ce pays aucun Européan curieux, qui ait tâché d'enrichir sa patrie d'un art dont on peut tirer tant d'avantage. Il seroit à souhaiter que nos Voyageurs en quittant leurs pays l'oubliaient moins. Il ne se trouve guère de peuples qui ne soient en possession de quelque art particulier dont les connoissances seroient

426 *Lettres de quelques*
utiles à l'Europe. Des décou-
vertes en ce genre feroient plus
avantageuses qu'une infinité de
relations exagérées & peu fidèles
dont ceux qui voyagent croient
avoir droit d'amuser le public.
Jusqu'à présent vos Révérends
Peres, sur-tout ceux qui travail-
lent aux Missions de la Chine,
font les seuls qui nous aient
donné l'exemple d'un travail si
utile. Les peines qu'ils se sont
données pour découvrir la fa-
çon dont les Chinois travail-
lent la Porcelaine, cultivent les
Mûriers, & nourrissent les vers
à soie, leur ont mérité la recon-
noissance de tous leurs Com-
patriotes qu'ils ont si utilement
servis. Pourquoi un si bel exem-
ple est-il si peu imité?

J'espère, mon Révérend Pe-
re, que si vous avez fait quel-
que nouvelle découverte, vous

Missionnaires de la C. de J. 427
voudrez bien m'en faire part
avec la même franchise que je
vous communique les miennes.

J'ai l'honneur d'être avec
le plus profond respect,

Mon Révérend Pere ;

Votre très-humble & très-obéis-
sant serviteur, L E P O I V R E.



Cette Lettre m'a donné occasion de faire quelques recherches & de nouvelles réflexions qui pourront être aussi de quelque utilité. Les voici.

1°. Quoique le *Cadoucaïe* soit la première espèce de *Myrobolan* de nos Droguistes, les Indiens ne le confondent pas comme eux, sous le même nom, avec des fruits produits par des arbres fort différens.

2°. Comme nous distinguons les Cerneaux des Noix mûres, de même aussi les Peintres & les Marchands Indiens distinguent les *Pindjou Cadoucaïes*, c'est-à-dire, ceux qu'on a cueillis encore verds & tendres pour les faire sécher en cet état, de ceux qu'on a laissé mûrir avant que d'en faire la récolte. Ils pa-

roissent fort différens à la vûe , mais il est sûr que ce sont les fruits de mêmes arbres.

3°. La raison de cette distinction & des différentes récoltes des *Cadoucaies* vient de la différence des eaux âpres , propres à la Peinture , dont on a parlé ailleurs , lesquelles ne sont pas absolument les mêmes , ni si bonnes par-tout , & au défaut desquelles il faut suppléer par des *Cadoucaies* plus âpres , comme ayant été recueillis avant leur maturité.

Par exemple , la qualité des eaux de Madrast , ci-devant Colonie Angloise , fort célèbre dans les Indes , & prise par les François en 1746 , exige qu'on se serve des *Pindjou Cadoucaies* ; au lieu qu'il faut se servir à Pondichery de ceux qui ont été cueil-

430 *Lettres de quelques*
lis en maturité. Tous les Peintres Indiens ne conviennent pas que ce soit le défaut d'un certain degré d'âpreté dans les eaux, qui oblige à se servir des *Myrobolans* cueillis tendres : il y en a qui prétendent au contraire que c'est avec les eaux plus âpres qu'il faut user des *Pindjou Cadoucaies*, lesquels ont selon eux moins d'âpreté que ceux qui ont bien mûri. Quoi qu'il en soit, il est assez étonnant que les Indiens aient découvert dans la différence de maturité de ces fruits, le supplément au défaut de certaines eaux, propres d'ailleurs à la Teinture & à la Peinture.

Ces *Cadoucaies Pindjou* sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus petits. Il y en a qui ont à peine 6. lignes de longueur :

ils font les uns de couleur brune, & les autres assez noirs; mais cette différence de couleur n'est qu'accidentelle & ne désigne point des espèces différentes. Comme ils ont été cueillis verts, il n'est pas étonnant que leur superficie se trouve toute couverte de rides, lorsqu'ils sont desséchés. Mais parce qu'il a fallu beaucoup plus de travail pour les ramasser & pour les faire sécher, leur prix est beaucoup plus grand que celui des *Cadoucaies* qui ont bien mûri.

4°. Il faut mettre au nombre des *Pindjou Cadoucaies* une sorte de *Myrobolans* bruns ou noirs comme les petits dont je viens de parler, mais qui sont plus gros & plus grands que ceux dont se servent les Peintres de Pondichery, quoiqu'ils aient

été cueillis étant mûrs. J'avois peine à le croire ; mais un Peintre Indien m'en convainquit en cassant devant moi un de ces gros *Cadoucaies* & son noyau dont il me fit remarquer la pulpe mal nourrie & couverte d'une peau brune ; au lieu qu'un *Cadoucaie* bien mûr qu'il cassa aussi, avoit dans son noyau une pulpe bien conditionnée & blanche comme une amande. La raison de cette différence vient de ce que sous un même genre d'arbre de *Cadou*, il y en a plusieurs espèces, dont les fruits sont de grosseur différente, comme nos pommes ne sont pas toutes également grosses, conséquemment aux différentes espèces de Pommiers qui les portent.

C'est ce que j'ai appris d'un Marchand Droguisse du pays,
que

que j'interrogeois sur ce sujet; car ce n'est qu'à force d'interrogations faites à plusieurs avec beaucoup de patience, qu'on peut espérer de tirer de ces gens-ci ce qu'on en veut apprendre: mais aussi on ne perd pas toujours son tems; l'un vous dit une circonstance qui avoit échappé à l'autre. L'embarras est quelquefois de les concilier, lorsqu'ils se trouvent de sentimens opposés, & qu'ils vous disent des choses contradictoires. De nouvelles interrogations faites à d'autres séparément, & un redoublement de patience, font enfin découvrir de quel côté est la vérité.

Mon Marchand ajoûta que c'étoit sur-tout du côté des Provinces du Nord que venoient les gros *Cadoucaïes*, & que tels étoient ceux qui venoient de

Suratte : il me confirma aussi ce que j'ai dit plus haut sur la foi des Peintres indiens , que les *Cadoucaïes pindjou* , & les autres qui n'ont été ramassés qu'après avoir bien mûri , étoient absolument les mêmes fruits & des mêmes arbres , m'assurant que dans sa jeunesse il avoit voyagé à l'Ouest de Pondichery & jusqu'à la chaîne des montagnes voisines de la côte Malabar d'où l'on apporte ces fruits , & qu'il en avoit vû faire la récolte.

5°. Je ne dois pas omettre ici une autre production de l'arbre *Cadou* , & qu'on appelle *Cadoucaïpou* , c'est-à-dire , fleur de *Cadoucaïe* , quoique ce ne soit rien moins que sa fleur. C'est une espèce de fruit sec , ou simplement une coque aplatie & souvent orbiculaire , de couleur de feuille-morte , par dessus &

Missionnaires de la C. de J. 435
d'un brun velouté en dedans.
Elle est vuide & paroît n'avoir ja-
mais rien contenu, si ce n'est
les œufs des insectes qui ont
probablement occasionné sa
naissance; car cette espèce de
noix se trouve sur les feuilles
mêmes du *Cadou*, & est pro-
duite de la même façon que les
Noix de galle & quelques autres
excroissances pareilles, qui se
trouvent sur les feuilles de cer-
tains arbres en Europe.

Il y a de ces *Cadoucaïpou* qui
ont jusqu'à un pouce de dia-
mètre; il y en a de beaucoup
plus petites, il y en a aussi,
dit-on, de plus larges; mais
je n'ai pas vû de celles-ci. La
description que fait *Lemery*,
de la noix vomique convient
fort au *Cadoucaïpou*. Dans le
doute si ce ne l'étoit point ef-
fectivement, on en a donné

436 *Lettrès de quelques*
une dose considérable à un
Chien qui n'en a point été in-
commodé. Il a même paru que
cette drogue lui avoit fait du
bien, comme elle en fait aux
hommes; car les Médecins du
pays l'emploient utilement con-
tre les tranchées, & les cours
de ventre, moyennant quelques
préparations qu'il seroit trop
long de rapporter, & qui ne
sont pas de mon sujet. Il est
étonnant qu'une drogue aussi ef-
ficace que celle-ci ne soit pas
connue en Europe; ainsi que
m'en a assuré une personne fort
intelligente. *

6°. Quoi qu'il en soit, cette
espèce de Noix platte est d'une
grande utilité pour peindre les
toiles, & je rapporterai d'au-
tant plus volontiers l'usage qu'en
font les Peintres indiens, que

* M. Mabile docteur en Médecine.

j'en ai parlé trop brièvement ailleurs *, faute de connoissances qu'on m'en a données depuis. Voici le détail de la préparation de la couleur jaune qu'on fait avec le *Cadoucaïpou*. Prenez-en, par exemple, quatre onces, & sans les écraser ni les broyer, laissez-les tremper pendant 24. heures dans environ quarante onces d'eau âpre. On met ensuite le tout sur le feu, après y avoir jetté une once de *Chayaver* réduit en poudre. On fait bouillir cette eau trois bouillons, retirant le feu lorsqu'elle bout, & l'y remettant ensuite pour la faire bouillir à trois reprises, de sorte que l'eau se trouve réduite enfin à la moitié. Versez cette eau dans un autre vase, de sorte que le *Cadoucaïpou* reste au fond du premier,

* *XXVI. Recueil*, page 211.

& lorsque cette eau sera devenue tiède, vous y mettrez d'abord une once d'alun, réduit en poudre & dissous dans un peu d'eau chaude. Si avec cette eau ainsi préparée vous peignez sur le bleu, vous aurez du verd. Elle donnera du jaune, si vous peignez sur la toile blanche, préparée avec le *Cadoucaie* & le lait, ainsi qu'il a été dit ailleurs. Si l'on veut avoir un verd plus foncé, il faut commencer par rendre plus foncé le bleu sur lequel cette eau jaune doit passer. Pour avoir un jaune clair on retire de cette eau la quantité dont on a besoin, lorsqu'elle n'a bouilli qu'une fois. Le jaune sera plus foncé si on retire de l'eau après qu'elle a bouilli deux fois. Il le sera bien davantage si on laissoit diminuer l'eau jusqu'aux trois quarts. On peut aussi, pour avoir un jaune

plus foncé , peindre deux fois & à différentes reprises le même endroit avec la même eau. J'ai déjà averti qu'il n'en étoit pas de ces couleurs comme du rouge qui devient plus beau au blanchissage, au lieu que celles-ci s'effacent à force de faire blanchir la toile sur laquelle elles sont peintes.

7°. Le *Cadoucaïpou* ne sert pas seulement pour peindre en jaune , les Teinturiers l'emploient aussi pour teindre en cette couleur ; mais la préparation de cette teinture est beaucoup plus simple. La voici. Pour teindre, par exemple, six coudées de toile, prenez quatre *Palans* de *Cadoucaïpou* ; brisez-les en petits morceaux , & faites les tremper ou infuser environ une demi-heure dans 16. ou 17. livres d'eau âpre , ou mê-

440 *Lettres de quelques*
me d'autre eau, pourvû qu'elle
ne soit ni salée ni faumache.
Vous la ferez bouillir ensuite
jusqu'à diminution d'un quart:
quand elle est un peu refroidie,
on y trempe la toile, en sorte
qu'elle soit bien imbibée de la
liqueur; on la tord ensuite lé-
gèrement & on la fait bien sé-
cher au soleil.

Faites de plus dissoudre dans
16. livres d'eau deux *Palans*
d'alun réduit en poudre, vous
la ferez chauffer jusqu'à ce
qu'elle soit plus que tiède, &
vous y plongerez alors la mê-
me toile qu'on tord légèrement,
& qu'on fait ensuite sécher une
seconde fois au soleil. Une toile
bleue teinte dans la même pré-
paration & de la même façon,
se trouve teinte en verd. L'on
teint encore en jaune avec
moins de préparation & de

Missionnaires de la C. de J. 441
frais. On prend pour la même
quantité de toile un *Palan* de
Cadoucaïpou qu'on brise avec un
cilindre sur une pierre, en y
jettant un peu d'eau, en sorte
que cet ingrédient forme une
espèce de pâte. On la fait trem-
per dans deux ou trois pintes
d'eau, qu'on passe ensuite par
un linge; on y ajoûte trois fois
autant de la plante appelée *Ter-
ramerita*, qu'on prépare de la
même façon que le *Cadoucaï-
pou*: on préfere celle qui vient
de Bengalle, à celle qui croît
ici. On fait chauffer cette eau &
on y plonge la toile qui se trou-
ve teinte en jaune, après qu'on
l'a fait sécher, non pas au soleil,
mais à l'ombre, sans quoi cette
couleur qui n'est ni belle, ni
ténace, rougiroit ou bruniroit
promptement.

8°. Quant à la qualité du *Ca-*

442. *Lettres de quelques*
doucaïe de contribuer à l'adhé-
rence des couleurs, Monsieur
le Poivre croit devoir la lui refu-
ser, en quoi je ne puis être en-
tièrement de son sentiment. Il
a contre lui celui des Indiens;
& suivant le Mémoire de M.
Paradis sur la teinture en rouge,
que je communiquerai dans la
suite, on emploie ce fruit pour
la teinture dans laquelle il ne
s'agit nullement de gommer la
toile, comme on fait le papier
sur lequel on doit écrire. L'exem-
ple des Chinois qui peignent
fort bien en rouge sans *Cadou-*
caïe prouve au plus que c'est un
ingrédient qui leur manque, ou
qu'ils y suppléent d'ailleurs,
comme ils ont fait pour le *Chaya-*
ver qui paroît leur être inconnu.

9°. Pour décider la question,
sçavoir, si le *Chayaver* est la mê-
me plante que le *Gallium album*

Missionnaires de la C. de J. 443
vulgare, le plus court seroit d'en
envoyer de la graine en France.
Si elle y réussissoit, on pourroit
juger tout d'un coup à l'œil si
c'est la même plante qui se trou-
ve en France & dans les Indes.
Si c'est la même, M. le Poivre
a rendu un service considérable
aux Teinturiers, en leur faisant
connoître la vertu d'une plante
si utile, qu'on avoit sans sçavoir
s'en servir. Si ce ne l'est pas, il
aura au moins fait plaisir aux
Botanistes, en leur découvrant
un nouveau *Gallium* ou *Caille-*
lait; qui a, ce semble, échap-
pé à l'Auteur de *l'Hortus Mala-*
baricus. Ce qui me fait douter
que ces deux plantes soient la
même, malgré les rapports
qu'elles peuvent avoir, c'est
qu'aucun Botaniste n'attribue au
Gallium album vulgare les lon-
gues racines qui caractérisent

444. *Lettres de quelques*
en quelque sorte le *Chayaver*
des Indes.

Voilà, mon Révérend Pere,
les remarques que j'ai faites à
l'occasion de la Lettre de M.
le Poivre, qui a peint au natu-
rel une plante de *Chayaver*, que
j'ai l'honneur de vous envoyer;
elle pourroit, ce semble, faire
plaisir aux curieux, aussi-bien
que sa Lettre.

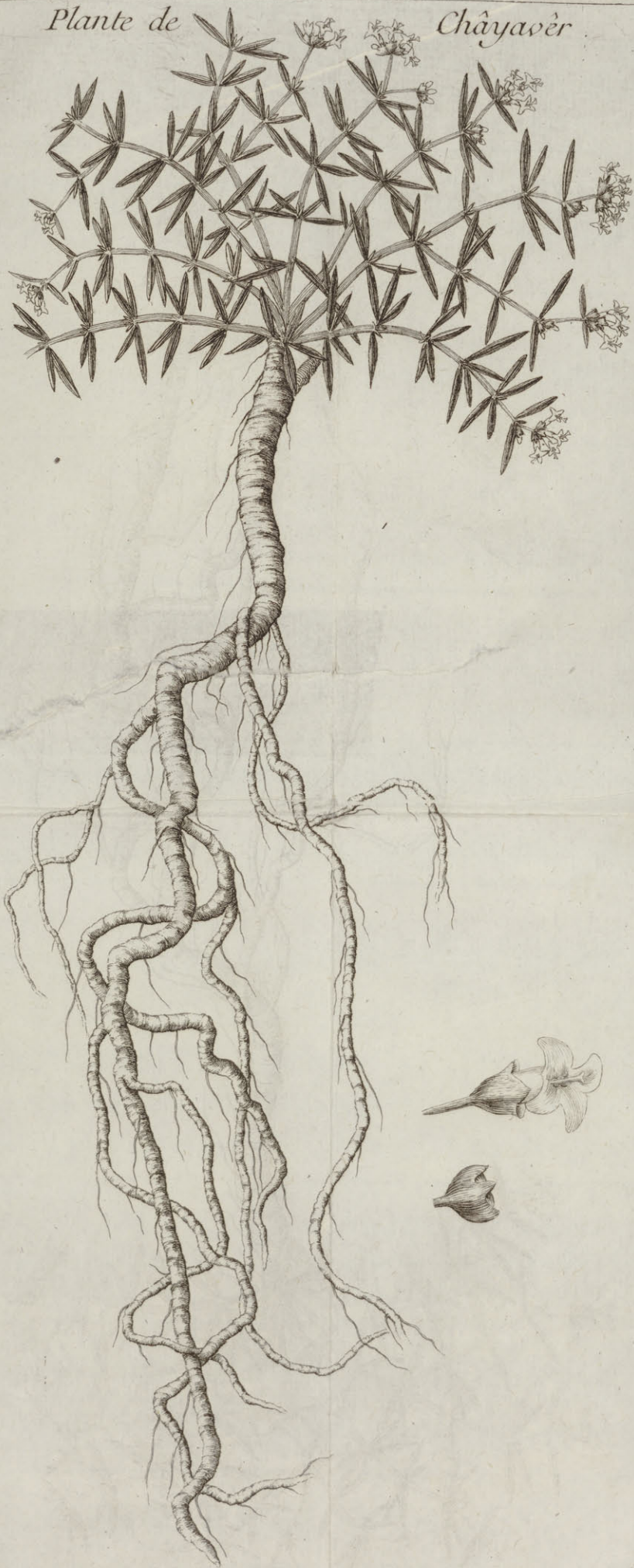
J'ai l'honneur d'être avec un
profond respect en l'union
de vos SS. SS.

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéis-
sant serviteur CŒURDOUX,
de la C. de J.

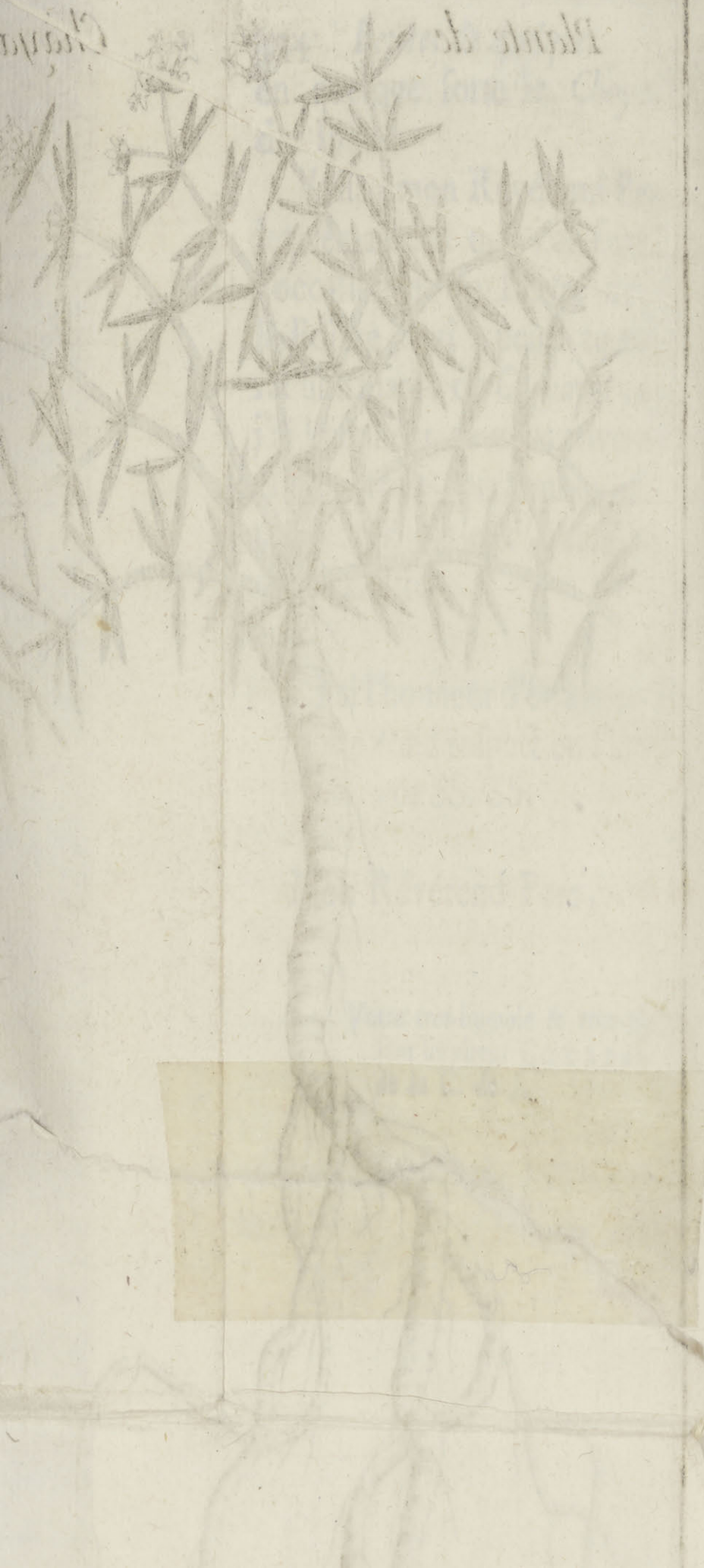
Plante de

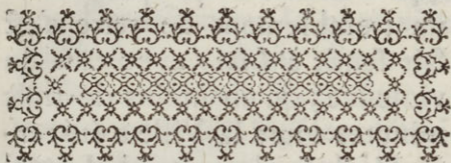
Châyavèr



Chap. 1

Plants de





EXTRAIT

D'UNE LETTRE

DU PERE

PIERRE LOZANO

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

de la Province du Paraguai,

*Au Pere BRUNO MORALES, de la même
Compagnie, à la Cour de Madrid.*

ON a reçu de Lima & de
Callao les nouvelles les
plus funestes.

Le 28. Octobre 1746, sur
les dix heures & demie du soir,

un tremblement de terre s'est fait sentir à *Lima* avec tant de violence, qu'en moins de trois minutes toute la Ville a été renversée de fond en comble. Le mal a été si prompt que personne n'a eû le tems de se mettre en sûreté; & le ravage si universel, qu'on ne pouvoit éviter le péril en fuyant. Il n'est resté que 25. maisons sur pied; cependant, par une protection particuliere de la Providence, de soixante mille Habitans dont la Ville étoit composée, il n'en a péri que la douzieme partie; sans que ceux qui ont échappé aient jamais pû dire ce qui avoit été l'occasion de leur salut: aussi l'ont ils tous regardé comme une espèce de miracle.

Il est peu d'exemples dans les Histoires, d'un événement si lamentable; & il est difficile

que l'imagination la plus vive puisse fournir l'idée d'une pareille calamité. Représentez-vous toutes les Eglises détruites ; généralement tous les autres édifices abattus , & les seules vingt-cinq maisons qui ont résisté à l'ébranlement , si maltraitées qu'il faudra nécessairement achever de les abattre. Des deux Tours de la Cathédrale , l'une a été renversée jusqu'à la hauteur de la voûte de la Nef ; l'autre jusqu'à l'endroit où sont les Cloches ; & tout ce qui en reste est extrêmement endommagé. Ces deux Tours en tombant ont écrasé la voûte & les Chapelles ; & toute l'Eglise a été si bouleversée , qu'on ne pourra la rétablir , sans en venir à une démolition générale.

Il en est arrivé de même aux

cinq magnifiques Eglises qu'avoient ici différens Religieux. Celles qui ont le plus souffert, sont celles des Augustins, & des Peres de la Merci. A notre grand Collége de saint Paul, les deux Tours de l'Eglise ont été ébranlées du haut en bas; la voûte de la Sacristie & une partie de la Chapelle de saint Ignace, sont tombées. Le dommage a été à peu près égal dans toutes les autres Eglises de la Ville, qui sont au nombre de soixante-quatre, en comptant les Chapelles publiques, les Monastères & les Hôpitaux.

Ce qui augmente les regrêts, c'est que la grandeur & la magnificence de la plûpart de ces Edifices, pouvoit se comparer à ce qu'il y a de plus superbe en ce genre. Il y avoit dans presque toutes ces Eglises des

richesses immenses, soit en peintures, soit en vases d'or & d'argent, garnis de perles & de pierrieres, & que la beauté du travail rendoit encore plus précieux.

Il est à remarquer que dans les ruines de la Paroisse de saint Sebastien, on a trouvé le Soleil renversé par terre, hors du Tabernacle qui est demeuré fermé, sans que la sainte Hostie ait rien souffert. On a trouvé la même chose dans l'Eglise des Orphelins; le Soleil cassé, les cristaux brisés, & l'Hostie entiere.

Les Cloitres, les Cellules des maisons Religieuses des deux sexes, sont totalement ruinés & inhabitables. Au Collège de Saint Paul, dont j'ai déjà parlé, des bâtimens tout neufs, & qui viennent d'être achevés, sont remplis de crevasses. Les

vieux corps de logis font encore en plus mauvais état. La maison du Noviciat, son Eglise, sa Chapelle intérieure, font entièrement par terre. La maison Professe est aussi devenue inhabitable. Un de nos Peres ayant sauté par la fenêtre, dans la crainte d'être écrasé sous les ruines de l'Eglise, s'est cassé le bras en trois endroits. La chute des grands édifices a entraîné les petits, & a rempli de matériaux & de débris presque toutes les rues de la Ville.

Dans l'épouvante excessive qui avoit saisi tous les Habitans, chacun cherchoit à prendre la fuite: mais les uns ont été aussi-tôt ensevelis sous les ruines de leurs maisons; & les autres courant dans les rues étoient écrasés par la chute des murs; ceux-ci par les secousses

du tremblement ont été transportés d'un lieu à un autre, & en ont été quittes pour quelques légères blessures; ceux-là enfin ont trouvé leur salut dans l'impossibilité où ils ont été de changer de place.

Le magnifique arc de triomphe qu'avoit fait construire sur le Pont le Marquis de *Villagutera*, dernier Vice-roi de ces Royaumes, & au haut duquel il avoit fait placer une statue équestre de Philippe V: cet ouvrage si frappant par la majesté & par la richesse de son architecture, a été renversé & réduit en poudre. Le Palais du Vice-roi, qui dans sa vaste enceinte renfermoit les Salles de la Chancellerie, le Tribunal des Comptes, la Chambre Royale & toutes les autres Juridictions dépendantes du Gouvernement, a

été tellement détruit, qu'il n'en subsiste presque plus rien. Le Tribunal de l'Inquisition, sa magnifique Chapelle, l'université Royale, les Colléges & tous les autres Edifices de quelque considération ne conservent plus que de pitoyables vestiges de ce qu'ils ont été.

C'est un triste spectacle, & qui touche jusqu'aux larmes, de voir au milieu de ces horribles débris, tous les Habitans réduits à se loger ou dans les places ou dans les jardins. On ne sçait si l'on ne sera pas forcé à rétablir la Ville dans un autre endroit, quoique la premiere situation soit sans contredit la plus commode pour le commerce, étant assez avancée dans les terres, & n'étant point trop éloignée de la mer.

Une des choses qui a le plus

émû la compassion, c'est la triste situation des Religieuses, qui se trouvent tout-à-coup sans asyle, & qui n'ayant presque que des rentes constituées sur différentes maisons de la Ville, ont perdu dans un instant le peu de bien qu'elles avoient pour leur subsistance. Elles n'ont plus d'autre ressource que la tendresse de leurs Parens, ou la charité des fidèles. L'autorité Ecclésiastique leur a permis d'en profiter, & leur a donné pour cela toutes les dispenses nécessaires. Les seules Récolettes, ont voulu demeurer dans leur Monastère ruiné, s'abandonnant à la Divine Providence.

Chez les Carmélites de Sainte Thérèse, de vingt & une Religieuses, il y en a eu douze d'écrasées avec la Prieure, deux Converses, & quatre Servantes. A

454 *Lettres de quelques*
la Conception, deux Religieuses; & une seule au grand Couvent des Carmélites. Chez les Dominicains & les Augustins, il y a eû treize Religieux tués; deux chez les Franciscains; deux à la Merci. Il est étonnant que toutes ces Communautés étant très-nombreuses, le nombre des morts ne soit pas plus considérable.

Nous avons eû à notre Noviciat plusieurs Esclaves & Domestiques écrasés; mais aucun de nos Peres, dans nos différentes maisons n'a perdu la vie. Il paroît que les Bénédictins, les Minimes, les Peres Agonisans, les Freres de Saint Jean de Dieu ont eû le même bonheur. A l'Hôpital de Sainte Anne, fondé par le premier Archevêque de Lima, en faveur des Indiens des deux sexes, il y a

Missionnaires de la C. de J. 455
eû foixante-dix malades écrasés
dans leur lit par la chute des
planchers. Le nombre total des
morts monte à près de cinq
mille. C'est ce qu'assure la Rela-
tion, qui paroît être la plus fi-
dèle de toutes celles qu'on a
reçûes; parce qu'il y regne un
plus grand air de sincérité, &
que d'ailleurs, pour les différens
détails, elle s'accorde plus par-
faitement avec tout ce qui a été
écrit de ce pays-là.

Parmi les morts il y a eû très-
peu de personnes de marque.
On nomme Dom Martin *de*
Olivade, son épouse & sa fille,
qui étant sortis de leur maison,
se sont trouvés dans la rue sous
un grand pan de muraille, au
moment qu'il est tombé. Dom
Martin est venu à bout de se
tirer de dessous les ruines; mais
lorsqu'il a appris que son épouse

qu'il aimoit tendrement, étoit écrasée, il en est mort de douleur. Une circonstance singulière, & qui semble ajoûter au malheur de cette aventure; c'est que ce Gentilhomme n'a péri, que parce qu'il a cherché à se mettre en sûreté, & qu'il ne lui seroit arrivé aucun mal, s'il étoit resté chez lui; sa maison étant une de celles qui n'ont point été renversées.

Tous les morts n'ont pû être enterrés en terre Sainte. On n'osoit approcher des Eglises dans la crainte que caussent les nouvelles secousses qui se succédoient les unes aux autres. On a donc creusé d'abord des fosses dans les Places & dans les rues. Mais pour remédier promptement à ce désordre, le Vice-roi a convoqué la Confrérie de la Charité, qui aidée des Gouverneurs

verneurs de Police, s'est chargée de porter les cadavres dans toutes les Eglises séculières & régulières; & s'est acquittée de cette périlleuse commission avec une extrême diligence, afin de délivrer au plûtôt la Ville de l'infection dont elle étoit menacée. Ce travail n'a pas laissé de coûter la vie à plusieurs, à cause de la puanteur des corps; & l'on appréhende avec raison que tout ceci ne soit suivi de grandes maladies, & peut-être d'une peste générale, parce qu'il y a plus de trois mille mulets, ou chevaux écrasés qui pourrissent; & qu'il a été impossible jusqu'à présent de les enlever. Ajoûtez à cela la fatigue, les incommodités, la faim, qu'il a fallu souffrir les premiers jours, tout étant en confusion, & n'y ayant pas un seul grenier, ni un seul

458 *Lettres de quelques*
magasin de vivres qui ait été
conservé.

Mais où le mal a été encore
incomparablement plus grand,
c'est au Port de *Callao*. Le trem-
blement de terre s'y est fait sen-
tir avec une extrême violence
à la même heure qu'à *Lima*. Il
n'y a eu d'abord que quelques
Tours & une partie des Rem-
parts, qui aient résisté à l'ébran-
lement. Mais une demi-heure
après, lorsque les Habitans
commençoient à respirer & à
se reconnoître, tout-à-coup la
Mer s'enfle, s'éleve à une hau-
teur prodigieuse, & retombe
avec un fracas horrible sur les
terres, engloutissant tous les
gros Navires qui étoient dans
le Port; élançant les plus petits
par dessus les murailles & les
Tours, jusqu'à l'autre extrémité
de la Ville; renversant tout ce

qu'il y avoit de maisons & d'Eglises ; submergeant tous les Habitans : de sorte que *Callao* n'est plus qu'un amas confus de gravier & de sable ; & qu'on ne sçauroit distinguer le lieu où cette Ville étoit située, qu'à deux grandes portes & quelques pans de mur du Rempart qui subsistent encore.

On comptoit à *Callao* six maisons de Religieux ; une de Dominicains, une de Franciscains, une de la Merci, une d'Augustins, une de Jésuites, & une de Saint Jean de Dieu. Il y avoit actuellement chez les Dominicains, six de leurs Religieux de *Lima*, tous sujets d'un mérite distingué, qui étoient occupés aux exercices d'une Octave, établie depuis quelques années pour faire amende honorable au Seigneur. Les Franciscains

avoient aussi chez eux un grand nombre de leurs confreres de Lima, qui étoient venus recevoir le Commissaire général de l'Ordre, lequel devoit y débarquer le lendemain. Tous ces Religieux ont péri misérablement ; & de tous ceux qui étoient dans la Ville, il ne s'est sauvé que le seul Pere *Arizpo*, Religieux Augustin.

Le nombre des morts, selon les Relations les plus authentiques est d'environ sept mille, tant Habitans qu'étrangers ; & il n'y a eu que près de cent personnes qui aient échappé. Je reçois actuellement une Lettre où l'on marque que par les recherches exactes qu'a fait faire Dom Joseph *Marso y Velasco*, Vice-roi du Pérou, on juge que le nombre des morts, tant à Lima qu'à *Callao*, passe onze mille.

On a appris par quelques-uns de ceux qui se sont sauvés, que plusieurs Habitans de cette dernière Ville, s'étant faisis de quelques planches, avoient flotté long-tems au-dessus des eaux, mais que le choc & la force des vagues les avoient brisés la plûpart contre des écueils. Ils racontent aussi que ceux qui étoient dans la Ville se voyant tout-à-coup enveloppés des eaux de la Mer, furent tellement troublés par la frayeur, qu'ils ne purent jamais trouver les clefs des Portes qui donnent du côté de la terre. Après tout, quand même ils auroient pû les ouvrir ces Portes, à quoi cette précaution auroit-elle servi, sinon à les faire périr plûtôt, en donnant entrée aux eaux pour pénétrer de toute part? Quelques-uns se sont jettés par dessus les murail-

462 *Lettres de quelques*
les pour gagner quelque Bar-
que; entr'autres le Pere Yguan-
co de notre Compagnie trouva
moyen d'aborder au Navire
nommé *l'Assembro*, dont le
Contre-mâitre touché de com-
passion fit tous ses efforts pour
le secourir. Mais vers les quatre
heures du matin, un nouveau
coup de Mer étant survenu, &
les ancres ayant cassé, le Navire
fut jetté avec violence au mi-
lieu de *Callao*, & le Jésuite y
périt.

Dans les intervalles où les
eaux baissoient, on entendoit
des cris lamentables, & plu-
sieurs voix d'Ecclésiastiques &
de Religieux, qui exhortoient
vivement leurs freres à se re-
commander à Dieu. On ne
sçauroit donner trop d'éloges
au zèle héroïque du Pere *Al-*
phonse de Losrios, Ex-provincial

Missionnaires de la C. de J. 463
des Dominicains, qui au milieu de ce désordre effroyable, s'étant vû en état de se sauver, refusa de le faire, en disant : *Quelle occasion plus favorable puis-je trouver de gagner le Ciel, qu'en mourant pour aider ce pauvre peuple, & pour le salut de tant d'ames ?* Il a été envelopé dans ce naufrage universel, en remplissant avec une charité si pure & si désintéressée les fonctions de son ministère.

Comme les eaux ont monté plus d'une lieue par-delà *Callao*, plusieurs de ceux qui avoient pû prendre la fuite vers *Lima*, ont été engloutis au milieu du chemin par les eaux qui sont survenues. Il y avoit dans ce Port vingt-trois Navires grands & petits, dont dix-neuf ont été coulés à fond, & les quatre derniers ont paru échoués au milieu

des terres. Le Vice-roi ayant dépêché une Frégate pour reconnoître l'état de ces Navires, on n'a pû sauver que la charge du Navire *Elfocorro*, qui consistoit en bled & suif, & qui a été d'un grand secours pour la Ville de *Lima*. On a aussi tenté de tirer quelque'avantage du Vaisseau de guerre *le Saint Firmin*; mais la chose a paru impossible. Enfin pour faire comprendre à quel point a été la violence de la Mer, il suffit de dire qu'elle a transporté l'Eglise des Augustins presque entiere jusqu'à une Isle assez éloignée, où on l'a depuis apperçue.

Il y a une autre Isle, qu'on nomme l'Isle de *Callao*, où travailloient les forçats à tirer la pierre nécessaire pour bâtir. C'est dans cette Isle que le petit nombre de ceux qui ont

Missionnaires de la C. de J. 465
Échappé au naufrage se sont
trouvés après l'éloignement des
eaux; & le Vice-roi a aussi-tôt
envoyé des Barques pour les
amener à terre.

La perte qui s'est faite à *Cal-
lao* est immense, parce que les
grandes boutiques qui fournis-
sent la Ville de *Lima* des cho-
ses nécessaires, & où sont les
principaux dépôts de son com-
merce, étoient alors extraordi-
nairement remplies de grains,
de suif, d'eau-de-vie, de cor-
dages, de bois, de fer, d'étain,
& de toutes sortes de marchan-
dises. Ajoûtez à cela les meu-
bles, & les Ornemens des Egli-
ses, où tout éclatoit en or &
en argent; les Arsenaux, & les
Magasins du Roi qui étoient
pleins; tout cela, sans compter
la valeur des maisons, & des
édifices ruinés, monte à une

somme excessive, & si l'on y joint encore ce qui s'est perdu d'effectif à Lima, la chose paroîtra incroyable à quiconque ne connoît pas le degré d'opulence de ce Royaume. Par la supputation qui s'en est faite, pour rétablir les choses dans l'état où elles étoient auparavant, il faudroit plus de six cens millions.

Pendant cette affreuse nuit qui anéantit *Callao*, les Habitans de *Lima* étoient dans de continuelles allarmes à cause des mouvemens redoublés qui faisoient trembler la terre aux environs, & parce qu'ils ne voyoient point de fin à ces épouvantables secouffes. Toute leur espérance étoit dans la Ville même de *Callao*, où ils se flattoient de trouver un asyle & des secours. Leur douleur devint donc un véritable déses-

poir lorsqu'ils apprirent que *Callao* n'étoit plus. Les premiers qui en apportèrent la nouvelle, furent des Soldats que le Vice-roi avoit envoyés pour sçavoir ce qui se passoit sur les Côtes. Jamais on n'a vû une consternation pareille à celle qui se répandit alors dans *Lima*. On étoit sans ressource; les tremblemens continuoient toujours, & l'on en compta jusqu'au 29. Novembre, plus de soixante, dont quelques-uns furent très-considérables. Je laisse à imaginer quelle étoit la situation des esprits dans de si étranges conjonctures.

Dès le lendemain de cette nuit lamentable, les Prédicateurs & les Confesseurs se partagerent dans tous les Quartiers pour consoler tant de misérables, & les exhorter à profiter

de ce fleau terrible pour recourir à Dieu par la pénitence. Le Vice-roi se montra par-tout, s'employant sans relâche à soulager les maux de ces infortunés Citoyens.

On peut dire que c'est un bienfait de la Providence d'avoir donné à *Lima* dans son malheur un Vice-roi aussi plein de zèle, d'activité & de courage. Il a fait voir en cette occasion des talens supérieurs & des qualités surprenantes. C'est une justice qu'on lui rend tout d'une voix. Sans lui, la faim auroit achevé de détruire tout ce qui restoit d'Habitans. Tous les vivres qu'on attendoit de *Callao* étoient perdus; tous les Fours étoient détruits à *Lima*; tous les conduits des eaux pour les moulins étoient comblés.

Dans ce péril extrême le

Vice-roi ne se déconcerta point ; il envoya à tous les Baillis des Provinces voisines ordre de faire voiturer au plûtôt les grains qui s'y trouvoient. Il rassembla tous les Boulangers ; il fit travailler jour & nuit pour remettre les fours & les moulins en état ; il fit rétablir tous les canaux, aqueducs, fontaines, afin que l'eau ne manquât point ; il prit garde que les Bouchers pussent fournir de la viande à l'ordinaire, & il chargea les deux Consuls de tenir la main à l'exécution de tous ces ordres.

Au milieu de tant de soins, il n'a pas négligé ce qui regardoit le service du Roi. Après avoir fait tirer de dessous les ruines toutes les armes qui pouvoient en être dégagées, il a envoyé des Officiers à *Callao* pour sauver le plus qu'il se pou-

470 *Lettres de quelques*
voit des effets du Roi, & il a
mis des Gardes à l'Hôtel de la
monnoie pour garantir du pillage
tout ce qu'il y avoit d'or &
d'argent.

Comme il reçut avis que les
côtes étoient couvertes de ca-
davres qui demeuroient sans sé-
pulture, & que la Mer y rejet-
toit à chaque instant une quan-
tité prodigieuse de meubles &
de vaisselle d'or & d'argent, il
donna sur le champ des ordres
pour faire enterrer les corps.
Quant aux effets qui étoient de
quelque prix, il voulut que les
Officiers les retirassent & en tin-
sent un registre exact, où chacun
pût reconnoître ce qui lui ap-
partenoit; il fit défense sous pei-
ne de la vie à tout particulier
de rien prendre de tout ce qui
feroit sur les côtes; & pour se
faire obéir en ce point impor-

tant, il fit dresser deux Potences à *Lima*, & deux à *Callao*; & quelques exemples de sévérité faits à propos tinrent tout le monde en respect.

Depuis la perte de la Garnison de *Callao*, le Vice-roi n'avoit plus que cent cinquante Soldats de troupes réglées avec autant de Miliciens; cependant il ne laissa pas de doubler partout les gardes, pour réprimer l'insolence du peuple, & surtout des Nègres & des Esclaves. Il en composa trois patrouilles différentes, qu'il fit roder incessamment dans la Ville, pour prévenir les vols, les querelles, les assassinats, qu'on avoit tout lieu de craindre dans une pareille confusion. Une autre attention qu'il a eue, fut d'empêcher qu'on allât sur les grands chemins acheter le bled qui arri-

voit. Il a ordonné que tout le bled fût premierement porté au milieu de la place, sous peine de deux cens coups de fouët pour les Personnes de basse extraction, & d'un exil de quatre ans pour les autres. Toutes ces dispositions aussi sagement imaginées que vigoureusement exécutées ont maintenu le bon ordre.

Cependant le dernier jour de Novembre, sur les quatre heures & demie du soir, tandis qu'on faisoit la Procession de Notre-Dame de la Merci, tout-à-coup il se répandit un bruit par toute la Ville que la Mer venoit encore une fois de franchir ses bornes, & qu'elle étoit déjà près de *Lima*. Sur le champ, voilà tout le peuple en mouvement; on court, on se précipite, il n'est pas jusqu'aux Religieuses, qui dans la crainte

d'une prochaine submerſion, ne ſortent de leurs Cloîtres, fuyant avec le peuple, & chacun ne ſongeant plus qu'à ſauver ſa vie. La foule des fuyards augmentoit l'épouvante. Les uns ſe jettent vers le mont Saint Chriſtophle; les autres vers le mont Saint Barthelemi, on ne ſe croit nulle part en ſûreté. Dans ce mouvement général, il n'a péri qu'un ſeul homme; Dom *Pedro Landro* grand Tréſorier, qui en fuyant à cheval eſt tombé & s'eſt tué.

Le Vice-roi qui n'avoit reçu aucun avis des Côtes, comprit auſſi-tôt que ce n'étoit qu'une terreur panique. Il affecta donc de reſter au milieu de la Place, où il avoit établi ſa demeure, s'efforçant de perſuader à tout le monde qu'il n'y avoit rien à craindre. Comme on ſuyoit toujours, il envoya des Soldats

pour arrêter le peuple ; mais il leur fut impossible d'en venir à bout. Alors il y alla lui-même, & parla avec tant d'autorité & de confiance qu'il fut obéi à l'instant, & que chacun revint sur ses pas.

Quelques Monastères de Religieuses, qui ont des rentes sur la Caisse Royale, ont eû recours à lui, pour lui représenter le triste état où elles étoient réduites. Elles l'ont prié d'ordonner aux Gouverneurs de Police de veiller à leur défense pour les garantir de toute insulte. Cette demande & plusieurs autres de cette nature ont engagé le Vice-roi à donner ordre que l'on fît un écrit général des réparations les plus pressantes qu'il y avoit à faire pour mettre les Habitans en sûreté. Il a voulu même que l'on dressât des plans pour la réédification de cette Ville ;

& il s'est proposé de faire désormais bâtir les maisons avec assez de solidité pour pouvoir résister à de pareils tremblemens. Celui qui a été chargé de toute cette opération, est M. Godin de l'Académie des Sciences de Paris, envoyé par le Roi de France pour découvrir la figure de la terre, & qui depuis quelque tems occupe par ordre du Vice-roi la charge de Professeur des Mathématiques à *Lima*, jusqu'à ce qu'il puisse trouver les moyens de repasser en France.

Ce qui embarrassoit le plus le Vice-roi, sur-tout dans les circonstances d'une guerre actuelle, étoit le Fort de *Callao* qui est la clef de ce Royaume. C'est pourquoi, après avoir mis ordre à tout dans *Lima*, il s'est transporté avec Monsieur Godin à *Callao*, pour choisir un terrain, où l'on pût construire des fortifications

476 *Lettres de quelques Miss. &c.*
capables d'arrêter l'ennemi, &
y établir des magasins suffisans,
afin que le commerce ne soit
pas interrompu.

Au reste, le tremblement de
terre a fait aussi de grands rava-
ges dans tous les environs, d'un
côté jusqu'à *Canneto*, & de l'au-
tre jusqu'à *Chancay* & *Guaura*.
Dans ce dernier endroit, le
Pont, quoique très-solide, a
été abattu; mais comme c'est
un grand passage le Vice-roi a
ordonné qu'on le rétablît au plû-
tôt; on ne sçait pas encore au
juste ce qui est arrivé dans les
autres endroits voisins de *Li-
ma*, & de *Callao*. Les relations
qu'on attend, nous en appren-
dront sans doute quelques parti-
cularités.

A Cordoue de Thucuman
le premier Mars 1747.

Fin du XXVII. Recueil.



T A B L E.

<i>E</i> pitre aux Jésuites de France,	page j
Eloge du P. Du Halde,	iv
Conduite des Jésuites à la Chine pendant la persécution,	x & suiv.
Témoignage qu'ils rendent aux RR. PP. Dominicains,	xij, & suiv.
Eloge du P. Beuth & du P. Chalier,	xv, & s.
Causes de la persécution,	xxv, & suiv.
Ouverture du Tombeau de S. François Xavier à Goa,	xxxvj

Lettre du Frere Attiret.

Description de la Maison de plaisance de l'Empereur de la Chine,	8
Petite Ville bâtie dans l'enclos de cette maison, & pour quel usage,	22
Sentiment des Chinois sur notre architecture,	31
Etat des Missionnaires à Peking en 1743,	48
Baptême d'une jeune Princesse,	57

Lettre du P. Margat.

Les Jésuites se chargent des Missions Françaises à S. Domingue,	66.
Ils arrivent au Cap,	69.
Description de cette ville,	79.
Etablissemens de charité,	84
Différens Quartiers ou Paroisses. 1 ^o . à l'Est,	
La Petite Ance,	97.
Quartier Morin,	99.
Eloge du P. Olivier,	100.
Le Trou, Limonade, les Terriers rouges, le Fort-Dauphin,	104, & suiv.

2°. Quartiers situés dans l'épaisseur des montagnes. Le Dondon, 112. Eloge du P. Le Pers, 113. La grande Riviere, 120. Inondation arrivée dans ce Quartier en 1722, 121

3°. Quartiers à l'Ouest, la Plaine du Nord, 126. L'Accul. Le Limbé. Plaisance. Pilate. Le gros Morne, 128, & suiv. Eloge du P. Boutin, 138. Son zèle pour l'instruction des Negres, 145. Il bâtit une maison pour les orphelines, 155. Il en donne la conduite aux Religieuses de la Congrégation de Notre Dame, 158. Ses vertus, ses talens, sa mort, 164, & suiv.

Lettre du P. Fauque.

Les Anglois attaquent la Colonie d'Oyapoc, 174. Ils s'emparent de ce poste sans aucune résistance, 178

Le P. Fauque est fait prisonnier, 180, & s. Il s'oppose en vain à l'enlèvement des vases sacrés, 191

Pillage d'Oyapoc, 196

Conversation sur la Confession & les Images, 200

Le vaisseau des Anglois échoue, 205

Cérémonie ridicule des Protestans qui brûlent une statue représentant le Pape, 212

Le P. Fauque retourne à Oyapoc pour y prendre ses papiers, 219

On lui demande avec menaces l'argent qu'on croit qu'il a caché, 228

On met le feu à l'Eglise, 234

Le Capitaine Anglois fait route vers Cayenne, 237

Il envoie ravager les habitations de Macouria, 240

T A B L E.

479

Descente à la Côte de Cayenne, mauvais succès de cette expédition ,	243
Le P. Fauque est envoyé à Cayenne avec quelques Anglois pour traiter de l'échange des Prisonniers ,	260
Réception qu'on fait au P. Fauque ,	271
<i>Relation de la Persécution de la Chine.</i>	
Le Vice-Roi de Fokien auteur de la Persécution ,	281
Prétextes de la Persécution ,	283
Premiers effets de la Persécution ,	286
Cruauté d'un Officier nommé Fan ,	289
On cherche les PP. Dominicains , & sur-tout M. l'Evêque de Mauricastre ,	293
Ce Prélat quitte son asyle , & il est pris ,	296
Il est interrogé par le Vice-Roi. Sa réponse ,	302
Accusation de magie contre les Chrétiens ,	308
Les Juges les en déchargent ,	311
L'Officier Fan se plaint au Vice-Roi qui nomme d'autres Juges ,	313
Cruauté des nouveaux Juges ,	315
Sentence rendue au nom du Vice-Roi ,	318
La Persécution s'étend sur les autres Provinces ,	334
Arrivée du P. Babrier ; de M. l'Evêque d'Escrinée ; de M. Verthamon à Macao ,	341
Le P. Beuth Jésuite , & le P. Matsioni Dominicain , sont arrêtés ,	343
Le P. Beuth a le bonheur d'être maltraité pour le saint Nom de Jesus ,	346
Mort édifiante de ce Pere ,	350
Le P. Abormio Dominicain , est emprisonné dans la Province de Chan-si. Il arrive à Macao ,	351, & suiv.
Les Missionnaires qui restent dans les Provin-	

ces, ont peine à trouver des asyles,	361
Tentative que fait à Macao le Mandarin de Hyang-chan,	372
Etat de la Religion à Pekin. Dispositions du premier Ministre,	376, & suiv.
Entretien du F. Castiglione avec l'Empereur,	382
Sentence contre les Prisonniers du Fokien, confirmée par l'Empereur,	390
Exécutée dans la personne de M. l'Evêque de Mauricastre,	394
Un Idolâtre va recueillir le sang du vénérable Prêlat,	399
Deux Jésuites sont mis à mort pour la foi dans la Province de Kiang-nan,	411

Lettre du P. Cœurdox.

⊗ Réflexions de M. Le Poivre sur les diverses drogues qui entrent dans la peinture des Indiennes,	418, & suiv.
Nouvelles recherches du P. Cœurdox sur le même sujet,	428, & suiv.

Extrait d'une Lettre du P. Lozano.

Tremblement de terre à Lima, & ses funestes suites,	447. & suiv.
A Callao. Cette Ville est totalement engloutie,	458, & suiv.

Fin de la Table.









